- APOGEE -
LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI
819.800.3990 | 2 rue de l'Horizon, Suite 105

EMMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT ET OBTENEZ 2 MOIS GRATUITS* !
HORIZON CONDOMINIUMS
SUITES LUXUEUSES À LOUER
À partir de 1 340 $/mois*
*Sujet à changement sans préavis.
BRIGIL
« Fier de bâtir une qualité de vie »
brigil.com
RBQ : 8007-6490-04

Trump frappe
Une opération militaire a été déclenchée en Syrie
PAGE 24

Cahier des arts



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

DRÔLES DE BÉVUES

le Droit
ÉDITION WEEKEND DU SAMEDI 14 AVRIL 2018

LA GRANDE ENTREVUE
L'infatigable Lawrence Cannon
PAGE 8



OTTAWA-GATINEAU | 80 PAGES | 106e ANNÉE | N° 16
app ledroit.com

LE POTENTIEL D'ORLÉANS

Un groupe de travail vient d'être formé pour attirer des emplois fédéraux. **PAGE 2**

FRANCOPHONIE : UNE RÉALITÉ QUI FAIT SOURCILLER

PAGE 3



ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

Le prix peut être plus élevé à l'étranger
2,30 $ + TAXES LE SAMEDI
3
20818 00006
6

LPG
LES PROMENADES GATINEAU
OXFORD
MAINTENANT OUVERT LES SAMEDIS JUSQU'À 18H
LES PROMENADES GATINEAU
40 ANS

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16h30
Samedi : 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi : 8h30 — 16h30

Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts 31
Détente A40
Économie 27
Éditorial 16
Horoscope A38
Le pays 17
Le monde 24
Loterie 27
Nécrologie A29
Petites annonces A25
Sports 32
Statistiques 33

Peu d'emplois fédéraux à Orléans

JACQUES-NORMAND SAUVÉ
jnsauve@ledroit.com



Le groupe Balance Orléans aimerait accueillir davantage de services gouvernementaux. Ainsi sa population ne devrait plus s'expatrier quotidiennement pour gagner sa vie. — ARCHIVES, LE DROIT

Orléans réclame sa part des emplois fédéraux disponibles dans la région de la capitale fédérale. Avec moins de 1 % des emplois fédéraux de la région qui ont pignon sur rue sur le territoire d'Orléans, ce dernier s'estime lésé et victime de préjudice.

Orléans est actuellement le siège d'à peine une cinquantaine d'emplois du gouvernement fédéral alors que près de 134 000 emplois fédéraux sont saupoudrés ici et là dans la région d'Ottawa-Gatineau. Pour les acteurs économiques et politiques d'Orléans, il est temps que tout cela change.

Un groupe de travail vient donc d'être formé pour mettre un terme à cette saignée des emplois qui échappent toujours à Orléans. La nouvelle équipe porte le nom de Balance Orléans. Elle est formée de plusieurs joueurs de la communauté politique et d'affaires d'Orléans et d'Ottawa, notamment la Zone d'amélioration commerciale d'Orléans (BIA), les Chambres de commerce d'Orléans et d'Ottawa, la Caisse Populaire Trillium, des commerçants et l'adjoint au maire et conseiller municipal, Bob Monette, entre autres.

BON DERNIER

Pourtant, Orléans, estiment ses défenseurs, dispose de grandes qualités : elle affiche notamment la concentration la plus élevée de citoyens bilingues et instruits à Ottawa, assurent-ils.

Jointe par *Le Droit*, la coprésidente et directrice générale de la Zone d'amélioration commerciale d'Orléans (BIA), Jasmine Brown, explique que Kanata et Bayshore sont des communautés de l'ouest comparables à Orléans ; elles abritent 13 110 emplois fédéraux ; Orléans : moins de 50.

Le groupe de travail Balance Orléans, qui a fait parvenir un communiqué aux médias, vendredi, dénonce aussi un exode quotidien de ses travailleurs vers le centre d'Ottawa qui partent ainsi vers leurs lieux de travail. On estime qu'Orléans se vide de plus de 80 % ses travailleurs, chaque jour, contre seulement 20 % d'intrants.

Bref, Orléans demeure une banlieue de main-d'œuvre active à l'économie passive. Il fournit du sang à un corps étranger.

Le groupe Balance Orléans espère donc inverser cette réalité et accueillir des services gouvernementaux qui permettront ainsi à sa population de cesser de s'expatrier quotidiennement pour gagner sa vie.

PETIT TRAIN VA LOIN

L'avènement d'un nouveau train léger sur rail (TLR) en 2022, qui comprendra quatre arrêts à Orléans, incite ses leaders à monter dès maintenant aux barricades pour maximiser l'achalandage du TLR en créant des emplois du gouvernement fédéral à Orléans. Les membres du groupe de travail Balance Orléans craignent en effet que le nouveau train léger sur rail soit vide à Orléans, sauf aux heures de pointe.

Dans le communiqué de presse émis vendredi, l'adjoint au maire et conseiller municipal, Bob Monette, parle même de « préjugés » du gouvernement fédéral envers Orléans.

« En tant que bâtisseur communautaire de longue date, j'ai vu Orléans être exclu de tout plan de croissance du gouvernement fédéral dans l'histoire de la ville », rapporte sur le communiqué Doug Feltmate, membre du groupe de travail et restaurateur.

PERSONNE N'AIME PARLER DE LA MORT ...
mais chose certaine, vous n'y échapperez pas.

Parlez-nous maintenant,
et libérez vos proches de cette lourde responsabilité.

Les Jardins du Souvenir
MAISON FUNÉRAIRE ET CIMETIÈRES

Nous sommes **JDS,**
lesjardinsdusouvenir.com
MAISON FUNÉRAIRE ET CIMETIÈRES
819 778-1515



Une infirmière qui s'est confiée au *Droit* déplore la situation du français à l'Hôpital Montfort. « C'est un hôpital carrément différent », allègue-t-elle. — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

LA CLIENTÈLE ANGLOPHONE EN HAUSSE À MONTFORT

Une réalité qui fait sourciller

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Les patients francophones sont désormais en minorité à l'Hôpital Montfort. En 2016-2017, à peine 39 % des gens hospitalisés ont demandé à être servis dans la langue de Molière. Une proportion qui a baissé au fil du temps.

Au chapitre des visites externes, 44 % de la clientèle a choisi le français lors de son passage à l'établissement à vocation francophone sis sur le chemin Montréal.

« Depuis les 20 dernières années, le profil de clientèle qui consulte l'hôpital a changé. Avant c'était probablement 70 % francophone, 30 % anglophone, alors que depuis les dernières années, grâce notamment au travail fait pour l'amélioration de la qualité des services et notre réputation au niveau des soins, une plus grande part de la population vient chercher ses services ici. À Orléans, par exemple, le profil démographique a changé, les ratios se sont inversés entre les francophones et les anglophones », affirme le président-directeur général de l'Hôpital, Dr Bernard Leduc.

Mais cette nouvelle réalité a des répercussions derrière les portes closes et n'est pas sans causer de la frustration chez bon nombre d'employés, prétend une infirmière qui s'est confiée au *Droit* sous le couvert de l'anonymat.

« Je dénonce surtout le fait qu'on est en train d'en faire un hôpital anglophone, c'est ce que je trouve dommage. Quand je compare à il y a une décennie, c'est un hôpital carrément différent. Je ne le reconnais plus », allègue-t-elle.

Selon cette dernière, jamais autant de médecins n'ont rédigé leurs notes en anglais, l'embauche d'infirmières bilingues dont la langue maternelle est l'anglais est préconisée et un nombre croissant de formations sont offertes en anglais pour le personnel.

« Vers la fin de l'année dernière, un médecin est venu nous parler de la confidentialité des documents, et croyez-le ou non, il ne parlait pas un mot en français. Plusieurs francophones n'ont pas compris ce qu'il disait. Tout était en anglais, on n'a pas pu réagir. [...] Depuis deux ou trois ans, c'est un peu une règle non écrite, mais pour être embauché, il faut que tu sois bilingue ou unilingue anglophone », avance l'employée en question, ajoutant qu'elle souhaite contribuer à changer les choses en faisant une telle sortie publique.

Ce à quoi la direction de l'hôpital réplique que sur le total de 983 activités de formation données l'an passé, plus de 99 % d'entre elles ont été offertes en français. De plus, une version française des sept séances de formations offertes en anglais était disponible sur demande. Quant aux 214 conférences dont ont pu profiter des employés sur l'heure du lunch, 85 % étaient en français et une personne chargée de faire de la traduction était sur place au besoin.

« Avec notre rôle comme hôpital d'enseignement, si on veut rayonner, à certaines occasions on va faire des formations en anglais. Ça peut aussi arriver qu'on invite des spécialistes qui ne possèdent malheureusement pas la langue de Molière, mais de façon majoritaire, les formations sont en français, en particulier celles qui s'adressent au personnel », soutient M. Leduc.

Il réfute aussi l'allégation de l'employée au sujet du recrutement d'infirmières.

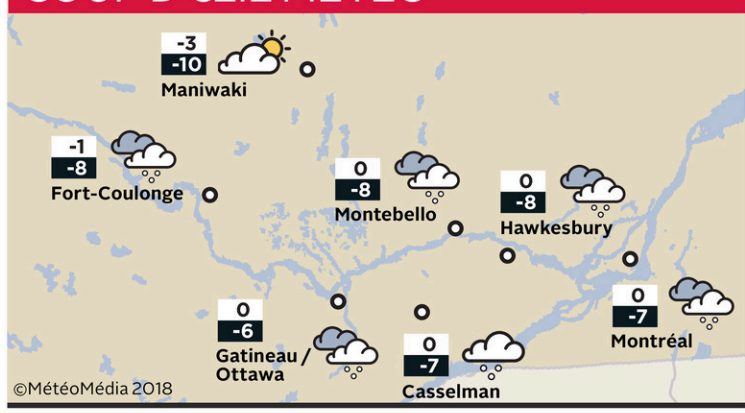
« Notre politique linguistique est claire là-dessus, car ce serait ingérable pour nous d'affecter quelqu'un uniquement à des patients francophones. Les gens doivent être capables de servir les patients dans les deux langues officielles et la même rigueur s'applique d'un côté comme de l'autre au niveau de notre politique d'embauche », martèle-t-il.

SORTIR DE SA BULLE

S'il affirme être sensible aux perceptions que peuvent avoir certains membres du personnel, Dr Leduc indique cependant « qu'on ne peut pas être dans une bulle, qu'on agit dans un écosystème ».

« Il faut faire la distinction entre l'organisation et l'offre de services. Depuis 10 ans, l'hôpital a doublé en grosseur, en volume, en personnel. L'hôpital en est un francophone, avec une gouvernance francophone, avec une politique qui décrit très bien que la loi du travail est en français. Par contre, la particularité d'une communauté linguistique officielle en situation minoritaire, c'est qu'on est intégré dans un système de santé qui est anglophone. Ça n'enlève pas du tout la détermination de Montfort de conserver son identité francophone », dit-il.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -3
Min. -5
Neige
Précipitations : 90 %
Vents de l'est 27 km/h

Mardi
Max. 4
Min. -3
Averses
Précipitations : 60 %
Vents de l'ouest 17 km/h

Lundi
Max. 6
Min. 2
Pluie verglaçante
Précipitations : 90 %
Vents de l'est 35 km/h

Mercredi
Max. 6
Min. -1
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

AILLEURS

Cornwall	Neige	0	-6
Francfort	Beau	18	7
Kingston	Grésil	0	-5
La Havane	Soleil	32	24
Londres	Averses	17	9
Mont-Tremblant	Variable	-2	-10
New York	Ensoleillé	23	5
Orlando	Ensoleillé	31	22
Paris	Averses	17	8
Québec	Ensoleillé	-1	-11
Saguenay	Beau	-6	-15
Sherbrooke	Ave neige	-1	-7
Sudbury	Variable	-4	-10
Toronto	Grésil	1	-3
Trois-Rivières	Beau	-1	-9
Washington	Variable	29	18

LE SOLEIL

6h18 19h47
Durée du jour : 13h29

LA LUNE
Lever : 6h02 Coucher : 18h16
15 avr. 22 avr. 29 avr. 07 mai

ALMANACH

Maximum hier	9,3°
Minimum hier	1,7°
Normale le jour	15,6°
Normale la nuit	0,1°
Record max	28,3°/1968
Record min	-3,3°/1973

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	26,1 mm
Ce mois-ci l'an dernier	60,3 mm
Cette saison	197,2 mm
La saison dernière	274,2 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LA BOULE DE PAPIER CHIFFONNÉE

La crédibilité des institutions publiques et démocratiques des Gatinois est malmenée depuis quelques semaines. Service de police, Ombudsman et Vérificatrice générale; ces instances envers lesquelles les citoyens devraient avoir une confiance inébranlable ont toutes, dernièrement, dû encaisser des attaques qui laisseront inévitablement des cicatrices.



MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

ANALYSE

C'est un peu comme le concept de la feuille de papier qu'on chiffonne en petite boule. On aura beau la déplier et faire ce qu'on voudra pour lui redonner son allure d'origine, c'est une cause perdue. Les plis du chiffonnage demeureront visibles.

Dans une ville où moins de quatre électeurs sur dix se déplacent pour voter quand ils sont convoqués aux urnes, chaque élément contribuant à créer un doute sur le sérieux des institutions publiques est un pas en arrière dans la lutte au cynisme et au désengagement. Pour un maire qui souhaite augmenter la participation citoyenne à la vie démocratique, il y a bien peu de positif à retirer en ce début de printemps.

SPVG

L'arrestation, en mars dernier, d'un journaliste de Radio-Canada à la suite d'une plainte pour harcèlement criminel, alors que ce dernier ne faisait qu'exécuter son travail dans les règles de l'art, a fait le tour du pays. À part le maire Maxime Pedneaud-Jobin qui a affirmé que son service de police avait fait ce qu'il fallait dans ce genre de circonstance, personne d'autre ne s'est porté à la défense du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et de son chef dans cette affaire. Et pour cause.

Une semaine après avoir répété que ses policiers avaient bien travaillé dans ce dossier, le chef Mario Harel a été forcé de marcher sur la peinture quand le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a décidé de ne porter aucune accusation. Ce qui a été présenté à la population et aux journalistes comme une intervention rondement menée apparaît maintenant plus comme une erreur de jugement. Une enquête en déontologie est d'ailleurs en cours dans cette affaire.

LA VG CONTRE L'OMBUDSMAN CONTRE LA VG

Le lien de confiance entre les élus, l'administration municipale et le Bureau de l'ombudsman de Gatineau (BOG) était déjà réduit à peau de chagrin en juillet dernier, mais la publication du rapport 2016 du chien de garde des citoyens l'a carrément brisé. Le conseil municipal, à la majorité, demandait, dès lors, à la Vérificatrice générale (VG) d'examiner la conformité des procédures de l'Ombudsman. Il s'agit d'un précédent dans le monde municipal québécois.

La suite de l'histoire s'est écrite cette semaine. Dans un rapport très dur, la VG a pratiquement anéanti la crédibilité du BOG dans sa structure actuelle, lui reprochant d'avoir dévié de son rôle et d'être aux prises avec un grave déficit d'objectivité. Le maire et le président du conseil, Daniel Champagne, n'ont pas manqué de rappeler que leurs préoccupations envers le BOG étaient finalement légitimes.

De fait, le rapport de la VG tend à donner raison à ceux qui s'inquiétaient de l'intégrité du BOG. Le changement de ton dans les rapports et interventions du Bureau est devenu perceptible après 2013, note le rapport de la VG. Cela coïncide avec l'élection du maire Pedneaud-Jobin, d'un conseil fortement renouvelé et le remplacement de Robert Weemaes par Marie-Hélène Lajoie à la direction générale de la Ville.

La Vérificatrice générale, dans l'une des annexes de son rapport, mentionne que le modèle d'Ombudsman que s'est donné Gatineau, en 2006, bien que peu coûteux et reposant sur du bénévolat, représente « un risque plus élevé de biais politique parce que plus il y a d'individus, plus il y a de risques de dérapage ». Le clou dans le cercueil tient cependant en une phrase dans rapport de la VG. « Le BOG ne remplit pas adéquatement son rôle auprès du citoyen notamment au chapitre de la disponibilité, de l'objectivité et de la crédibilité. »

> Le chien de garde des Gatinois a évidemment sorti les crocs et il ne s'est pas contenté de japper.

Le chien de garde des Gatinois a évidemment sorti les crocs et il ne s'est pas contenté de japper. Il a mordu, lui aussi, et il a visé à son tour la crédibilité de la VG. « Mon niveau de confiance envers le bureau de la Vérificatrice générale n'est pas très élevé, son rapport est plein d'erreurs majeures », a lancé le président du BOG, André Guay. Il a accusé le VG d'avoir « cherché des poux pour discréditer » son organisation. Quant au manque de collaboration qui lui est reproché pendant l'examen de conformité, l'Ombudsman, sur la base d'un avis juridique, clame son « indépendance institutionnelle » et soutient que le mandat donné par le conseil à la VG est « nul et sans effet ».

La conseillère Louise Boudrias qui n'a jamais cessé de défendre le BOG n'a pas hésité à saisir le dossier pour attaquer politiquement le maire Pedneaud-Jobin. Elle a parlé d'une « journée sombre pour la démocratie à Gatineau ». Elle a accusé le maire d'avoir « détourné le rôle de la Vérificatrice générale pour en faire un instrument politique pour minier la crédibilité » de l'Ombudsman. Elle s'est finalement dissociée « totalement » et « avec force » du rapport de la VG.

« C'est clair que ça donne une situation désagréable, mais la meilleure façon de protéger les institutions c'est de reconnaître quand il y a des failles et de les corriger », a rétorqué le maire Pedneaud-Jobin, cette semaine. Des failles ont été identifiées. Les Gatinois sont maintenant en droit de s'attendre à ce que les corrections soient faites pour que la crédibilité de leurs institutions soit protégée. Alors voilà pour la petite boule de papier de la confiance envers les institutions. Elle est bien chiffonnée et en attente d'être dépliée.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VERMICELLE, *nom masculin*

Définition – Pâte alimentaire longue, pleine, plus fine que les spaghettinis. *Soupe aux vermicelles.*
Genre – Attention au genre de ce nom, qui est masculin malgré sa finale en *-elle*.
Rime – *missel* : livre de messe.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

Cocktail météo pour le week-end

Le Droit

Un cocktail de neige, de grésil et de pluie verglaçante attend l'Outaouais et l'Est ontarien cette fin de semaine, et ce, jusqu'à lundi. Les automobilistes trop pressés qui ont déjà abandonné leurs pneus d'hiver n'ont qu'à bien se tenir.

Une dépression chargée d'humidité, au-dessus du Midwest américain, « se dirige lentement vers le bassin inférieur des Grands Lacs », averti Environnement Canada. « À l'approche de la dépression, des vents vifs du nord-est feront affluer de l'air froid de l'Arctique, ce qui fera chuter les températures au-dessous du point de congélation. » La pluie, à l'avant-scène de cette dépression, se changera en neige qui persistera jusqu'à samedi.

« On prévoit une accumulation totale de près de 10 centimètres de neige sur les secteurs sud et de moins de 5 cm près de la rivière des Outaouais », y compris la région de la Capitale fédérale.

« La neige cessera samedi soir. À l'approche de la dépression, une autre zone de neige et de grésil envahira la région, dimanche matin, avant de se changer en pluie verglaçante, en fin de journée dimanche », poursuit l'avis spécial d'Environnement Canada.

« La pluie verglaçante pourrait persister jusqu'à lundi après-midi. Certains secteurs pourraient recevoir une importante accumulation de verglas. »

DES PANNES PEUT-ÊTRE

« L'effet combiné de l'accumulation de verglas et des vents du nord-est soufflant en rafales pourrait occasionner des pannes d'électricité généralisées en raison de branches cassées et de lignes électriques rompues. La tempête pourrait avoir d'importantes répercussions », surtout de dimanche soir à lundi.

La Haute-Gatineau et le Pontiac suivent des scénarios semblables, mais curieusement, avec un peu moins de neige qu'Ottawa-Gatineau.

HEURE DE POINTE DIFFICILE LUNDI

Catherine Vallières, météorologue à Environnement Canada, prévoit notamment « une heure de pointe particulièrement difficile, lundi matin [...] Les usagers de la route devront faire preuve d'une grande prudence. »

Du côté du ministère des Transports, l'agence fédérale stipule dans un communiqué que « des contrats d'urgence ont été conclus avec des entrepreneurs en déneigement, dans plusieurs régions du Québec », dont l'Outaouais, « afin que les routes et autoroutes sous la responsabilité du Ministère soient déneigées. »

PARC DE LA GATINEAU

Il semble que le Parc de la Gatineau profite un peu des soubresauts météorologiques de ce printemps puisque la pratique du ski de fond, de la raquette et du vélo d'hiver y est encore possible. Ce week-end, les sentiers seront encore entretenus. Si la tendance se maintient et si la pratique des sports d'hiver devait perdurer jusqu'à dimanche, cela ferait de cette fin de saison, la plus tardive des 15 dernières années au parc de la Gatineau.

EN BREF

Un écolier abordé par un chauffeur

Un enfant inscrit à l'École des Deux-Ruisseaux, rue de l'Atmosphère, dans Le Plateau à Hull, aurait été abordé de façon inappropriée par un individu en voiture, jeudi. La direction de l'école a fait parvenir, vendredi, un avis aux parents à cet effet, en encourageant les élèves à circuler en groupe de deux ou plus. Le communiqué précise que la police a retrouvé et «rencontré» le chauffeur, sans plus de détails. L'établissement scolaire dit considérer l'incident comme étant «sérieux». Une surveillance policière sera mise en place dans le secteur sous peu.

Enquête après une attaque au pénitencier d'Ottawa-Carleton

La vie d'un homme de 36 ans a été mise en danger mercredi après-midi au Centre de détention d'Ottawa-Carleton après qu'il ait été attaqué par trois individus. Selon plusieurs médias anglophones, les suspects et la victime de l'attaque seraient tous des détenus de l'établissement carcéral. L'incident s'est produit autour de 15 h, mercredi. L'homme de 36 ans a par la suite été transporté à l'hôpital dans un état critique, on craignait alors pour sa vie. L'Unité des crimes majeurs du Service de police d'Ottawa s'est vue confier l'enquête et pourrait accuser les trois suspects de voies de fait graves. Les trois hommes restent évidemment derrière les barreaux en attendant les conclusions de cette enquête. — LE DROIT

LE DISTRICT VOUS INVITE À VENIR CÉLÉBRER
SON PREMIER ANNIVERSAIRE
PORTES OUVERTES LES 20 ET 21 AVRIL DE 10 H À 18 H
Rencontrez notre personnel et découvrez nos installations :
- Le Club de santé
- Le Bistro
- Le Spa signé Coco
- La pharmacie Jean Coutu
- Piscine intérieure et extérieure
- Cours de cuisine
- Parc à chiens
- Et bien plus !
Canapés et rafraîchissements offerts tout au long de la journée.
Nous vous offrons également un menu spécial à moitié prix au Bistro.
On vous attend en grand nombre!
DES APPARTEMENTS ADAPTÉS À VOS BESOINS
À partir de seulement 1800 $/mois,
753 pi² et plus (tous les services inclus)
LA ROUE DE LA CHANCE
Faites tourner la roue et remportez de nombreux prix !

le DISTRICT
UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES
819 975-0887
ledistrictaylmer.com | info@ledistrictaylmer.com
55, Impasse du Lady Colborne, Gatineau (Aylmer) J9H 0C8
SUBSIDIAIRE DE KATASA



Jonathan Atwill Morin devant l'édifice historique au coin Mecalfe et Sparks, à Ottawa. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

FIN DES TRAVAUX SUR L'ÉDIFICE DATANT DE 1871

Un visage rafraîchi pour le Canada's Four Corners

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Au terme d'une cure de rajeunissement évaluée à huit millions $, l'un des immeubles iconiques du centre-ville d'Ottawa, le Canada's Four Corners, est sur le point de se révéler sous un nouveau jour. Des travaux inévitables, car des pans de mur du bâtiment vieux de 147 ans étaient carrément à risque de s'effondrer.

Des dizaines de maçons ont travaillé avec beaucoup de minutie ces 14 derniers mois pour restaurer la structure extérieure en pierre de l'édifice de style Second Empire, qui se dresse à l'angle des rues Metcalfe et Sparks.

La bâtisse, reconnue comme un joyau architectural et étant inscrite au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, a fait l'objet de travaux décrits comme étant « quasi chirurgicaux » par l'entreprise d'Ottawa Groupe Atwill-Morin, qui avait obtenu ce contrat.

« On a démonté l'ensemble de la pierre sur les façades. C'était très méticuleux comme travail, il a fallu défaire chaque pierre, la numéroter et la reposer exactement au même endroit. [...] Dans les années 1920 ou 1930, le niveau de la rue a été changé un peu et ç'a fait en sorte que la structure est devenue instable avec les années. Il y a eu de la protection pour les piétons autour de l'édifice pendant au moins cinq ans. Pas mal de pierres ont été remplacées, mais le bâtiment dans son ensemble va paraître comme avant. C'est l'objectif d'une restauration. On ne veut pas trop faire de changements, on veut qu'il y ait un sentiment historique, une valeur patrimoniale », de dire le président de la Division Ontario du Groupe Atwill-Morin, Jonathan Atwill-Morin.

À certains moments, il a même fallu sculpter de nouveaux éléments de pierre identiques aux pièces d'origine, si celles-ci étaient devenues inutilisables.

« Le plus grand défi avec ce projet-là, c'était vraiment de défaire la masse des murs puis de consolider l'existant. On défaisait de grandes sections de murs, mais il fallait être sûrs que rien ne tombe. Il fallait vraiment y aller étape par étape. On a aussi resculpté et retaillé la corniche à 100 % », affirme M. Atwill-Morin, qui salue au passage la volonté de conserver le patrimoine bâti dans la capitale nationale.

Selon l'entrepreneur, une telle restauration permettra sans problème à l'immeuble situé en face du Parlement d'avoir un autre cycle de vie qui pourrait atteindre les 150 ans.

NETTOYAGE AU LASER

Fait à noter, une nouvelle technologie au laser a été utilisée pour le nettoyage des pierres grossièrement équarries, une méthode qui permet de ne pas abîmer la maçonnerie.

Aujourd'hui une propriété de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et abritant des commerces ainsi que des espaces à bureaux, le Canada's Four Corners a été pendant plusieurs décennies étroitement associé au développement commercial de la rue Sparks.

« Il a fallu défaire chaque pierre, la numéroter et la reposer exactement au même endroit. »

— le président de la Division Ontario du Groupe Atwill-Morin, Jonathan Atwill-Morin

L'édifice s'appelait autrefois Montreal Telegraph et a d'abord logé la Merchants Bank of Canada. Le Canadien National (CN) a ensuite acquis l'immeuble dans les années 1950.

Le revêtement blanc dissimulant l'édifice depuis l'amorce des travaux sera retiré, prévoit-on, à la fin avril, le temps que des travaux à la toiture soient achevés.

Vous n'en profiterez pas.

Mais vos proches, eux, vont vraiment l'apprécier.

PRÉSENT À CHAQUE INSTANT

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES DU QUÉBEC

Faites vos arrangements préalables dès maintenant avec la Coopérative funéraire de l'Outaouais. Offrez la tranquillité d'esprit à vos proches et à vous.

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819 568-2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

COMPLICATIONS CHEZ UN PATIENT

Un chirurgien de Gatineau coupable

Un chirurgien de l'Hôpital de Gatineau vient d'être reconnu coupable de ne pas avoir élaboré un diagnostic « avec la plus grande attention, en utilisant les méthodes scientifiques les plus appropriées » chez un patient ayant été hospitalisé plus de sept mois après avoir subi une complication postopératoire.

Dans une décision rendue à la fin mars, le conseil de discipline du Collège des médecins du Québec (CMQ) a déclaré le Dr Jody North Bothwell coupable de l'un des deux chefs qui pesaient contre lui.

La plainte soutenait que le Dr Bothwell avait négligé, en janvier 2012, « d'éliminer la possibilité d'une complication postopératoire chez son patient », un homme dans la cinquantaine, à la suite d'une chirurgie par laparoscopie.

L'état du patient a connu une « détérioration rapide et importante » au lendemain de la chirurgie, ce qui a mené à un choc septique.

La plainte signée par la Dre Sylvie Tremblay, syndique adjointe au CMQ, soutient que le Dr Bothwell a maintenu « son diagnostic erroné malgré les résultats obtenus de l'investigation », et que le chirurgien a négligé « de dicter son protocole opératoire immédiatement ou dans les 24 heures suivant son intervention ».

Selon la décision du conseil de discipline, le patient est tombé en choc septique deux jours après sa chirurgie.

Après analyse du dossier, le conseil des disciplines a ainsi reconnu le Dr Bothwell coupable d'avoir contrevenu à l'article 46 du Code de déontologie des médecins pour avoir manqué « à son obligation d'exercer sa profession selon les normes médicales actuelles les plus élevées possible ».

Le chirurgien a cependant été acquitté de l'autre chef, qui lui reprochait de ne pas avoir dicté son protocole opératoire dans les 24 heures suivant l'intervention.

Une nouvelle audition devra avoir lieu devant le conseil de discipline avant qu'une sanction ne soit fixée dans ce dossier.

Le Dr Bothwell est médecin depuis 1993. Après un passage en Ontario, il se joint à l'équipe du bloc opératoire de l'Hôpital de Gatineau en 2004. En 2003, une suspension de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario de deux mois lui avait été imposée pour inconduite. LE DROIT

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

facebook.com/LeDroitca

twitter.com/LeDroitca





L'infatigable Lawrence Cannon

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com



LA GRANDE ENTREVUE

Plusieurs le voyaient à la mairie de Gatineau. Plusieurs le souhaitaient. Et à l'automne 2016, à un an des élections municipales de 2017, certains médias – dont *Le Droit* – rapportaient que Lawrence Cannon, alors ambassadeur du Canada à Paris, jaugeait sérieusement ses appuis en vue d'une course à la mairie.

Il n'en était rien, affirme M. Cannon. La politique, pour lui, tant aux niveaux municipal que provincial et fédéral, était ni plus ni moins du « been there, done that ». La croix était tracée sur sa carrière publique et il n'était pas question d'y revenir.

« Je sais que j'ai eu des collaborateurs qui ont beaucoup travaillé et qui m'ont encouragé à faire le saut, dit-il. Et c'était très généreux de leur part de penser à moi. Mais j'ai finalement mis un frein à tout ça en leur disant : "Merci, mais non merci." »

« Je n'ai aucun intérêt (pour la mairie de Gatineau). J'ai déjà été conseiller municipal (de l'ancienne Ville de Hull). J'ai déjà été député (provincial et fédéral). J'ai déjà été ministre (des Transports puis des Affaires étrangères dans le gouvernement conservateur de Stephen Harper). J'ai déjà été ambassadeur. Moi, dans ma vie, je ne veux pas regarder dans le rétroviseur en me disant : "J'aurais dû." J'ai fait tout ça, et je l'ai fait au meilleur de mes capacités. »

« Et pour être bien honnête, poursuit-il, faire de la politique aujourd'hui est tout un défi. Celui ou celle qui est élu n'a pas grand temps pour réfléchir. Nous sommes dans un monde de communications instantanées qui exige des réponses immédiates. Et c'est difficile de prendre le temps pour réfléchir afin de s'assurer que ce que l'on propose est la bonne chose et qu'on sera capable de le faire. Le feu roulant des communications aujourd'hui confère une pression énorme sur l'élu, et ça devient difficile. Et je lève mon chapeau à ceux et celles aujourd'hui qui décident de le faire parce que c'est un fichu défi. Oui, je l'ai fait. Mais les circonstances n'étaient pas les mêmes. C'est comme les *kids* qui jouent au hockey aujourd'hui par rapport à il y a 25 ans. Ce n'est plus la même *game*. »

« Et là, j'ai trouvé une façon différente d'aider ma communauté. Et ça assouvira chez moi l'appétit de servir. Ce sera engageant, amusant et une belle expérience. »

CENTRAIDE OUTAOUAIS

Cette « façon différente d'aider » dont parle M. Cannon est son engagement envers Centraide Outaouais. C'est lui qu'on a recruté pour assurer la présidence de la campagne de financement de 2018. Un rôle qu'il a accepté sans hésiter.



Laurence Cannon assure la présidence de la campagne de financement de Centraide Outaouais. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

« J'ai rencontré les gens de Centraide et j'ai constaté que (la présidence de la campagne) était quelque chose qui m'interpellait beaucoup. Ici, dans la région, les gens m'ont supporté sur le plan professionnel et au niveau électoral au cours des 25 dernières années. La communauté est généreuse. Et pour moi, la présidence de la campagne de Centraide Outaouais est une façon de redonner à la communauté. C'est une autre façon de faire les choses et je veux aider. Et je compte rencontrer bientôt les bénéficiaires et les organismes chapeautés par Centraide. »

SES MÉMOIRES

Lawrence Cannon a soufflé 70 bougies en décembre dernier, et il a quitté ses fonctions d'ambassadeur à Paris en septembre 2017. Mais le mot « retraite » ne fait pas partie de son vocabulaire.

Il est conférencier invité dans plusieurs universités canadiennes et européennes. Il sera à Paris lundi où il se joindra au premier ministre Justin Trudeau pour l'inauguration de la nouvelle chancellerie. Il quittera ensuite pour le château de Ditchley Park, tout près d'Oxford en Angleterre, où il présidera une conférence qui portera sur les océans, un sujet qui le passionne, dit-il. « Et on m'approche régulièrement pour siéger sur des conseils d'administration. Disons que je ne m'ennuie pas », laisse-t-il tomber.

Et tout récemment, Lawrence Cannon a complété la rédaction de ses mémoires, un livre qui sera lancé dans quelques mois.

« Paul Terrien, qui était mon directeur de cabinet (au gouvernement fédéral), a collaboré avec moi pour la rédaction de mes mémoires, dit-il. Nous avons écrit ce livre ensemble et c'est pratiquement terminé. Le manuscrit est chez l'éditeur (Les Éditions de l'Homme) et on prévoit un lancement vers la fin de l'été ou au début de l'automne. Paul a une très belle plume. Et paraît-il qu'il a été formé au Droit, lance-t-il en souriant. »

(Paul Terrien a été journaliste et correspondant parlementaire au quotidien *Le Droit* pendant de nombreuses années.)

« Et quel sera le titre de vos mémoires, M. Cannon ?

— Ce n'est pas encore arrêté, répond-il. L'éditeur propose un titre avec lequel je ne suis pas tout à fait d'accord.

— Quel est ce titre ?

— Je le garde pour moi (rires). Mais tu peux inviter les lecteurs du *Droit* à m'en proposer un s'ils le désirent. »

C'est fait, M. Cannon.



VILLE INTELLIGENTE

Gatineau s'accroche à Montréal

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com



L'élu responsable du dossier ville intelligente à Gatineau, Martin Lajeunesse — SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LEDROIT

Gatineau ne soumettra finalement pas de projet qui lui est propre au Défi des villes intelligentes lancé par le gouvernement fédéral et dont le premier prix est d'une valeur de 50 millions $. La Ville a longtemps tergiversé quant à la possibilité de s'inscrire, mais les exigences du concours et l'effort administratif à y investir ont été jugés trop importants.

La Ville de Gatineau a plutôt choisi de s'accrocher à la candidature déposée par la Ville de Montréal. « Nous participons au processus du dépôt d'une candidature par la Ville de Montréal afin de collaborer à un projet qui répondrait à des besoins partagés par les deux villes », a précisé au Droit la porte-parole de la Ville, Catherine Desfossés. Le projet n'étant par encore défini, il est prématuré de réponde aux questions relatives aux impacts et aux modalités de celui-ci. »

Pour l'instant, le rôle joué par Gatineau dans ce partenariat avec Montréal se résume à une participation « à titre d'observateur à la journée de co-création qui a eu lieu le 15 mars dernier à Montréal », a ajouté Mme Desfossés. Si la candidature de Montréal devait être retenue à la suite du dépôt des inscriptions, le 24 avril prochain, Gatineau pourra dès lors mieux déterminer son rôle et sa contribution dans le projet montréalais.

L'élu responsable du dossier ville intelligente à Gatineau, Martin Lajeunesse, s'est dit « satisfait » de la collaboration avec Montréal, mais il admet qu'il aurait préféré que Gatineau dépose elle-même un projet. « Nous en avons des projets de ville intelligente à Gatineau, mais les délais étaient trop courts, notamment en raison de l'obligation de procéder à une consultation publique », a-t-il précisé.

M. Lajeunesse n'est pas au fait des détails entourant la candidature de Montréal. « Une fois qu'on le saura, Gatineau pourra déterminer comment elle pourra intervenir en appui et en partage d'informations », dit-il. M. Lajeunesse s'attend à ce que Gatineau puisse profiter pleinement du produit intelligent qu'elle aura contribué à développer avec Montréal une fois que le projet aura été développé.

* L'offre de location s'applique aux modèles Impreza 2.0i 4 portes 2018 (JF1 CP) à transmission manuelle ou Impreza 2.0i 5 portes 2018 (JF1 GT) à transmission manuelle. L'offre comprend 208 paiements de 63 $ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois avec un acompte de 0 $. Le coût d'emprunt est de 0 %. Le premier paiement de 63 $ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 72,43 $ (taxes incluses). L'offre n'est pas applicable au modèle illustré. La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 $/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation, ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. La concessionnaire peut louer à prix moindre. La photo est à titre indicatif seulement. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TOCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 avril 2018. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight® est un système d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs comme l'entretien du véhicule et les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision et attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité. Subaru participant pour tous les détails. 2. Pour évaluer la résistance aux impacts, l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) attribue à chaque véhicule une cote « Bonne », « Acceptable », « Moyenne » ou « Faible » selon sa performance dans cinq essais. Pour recevoir la mention Meilleur choix sécurité + 2018, un véhicule doit obtenir une cote « Bonne » ou « Acceptable » aux essais de collision frontale à faible chevauchement (côté passager) et une cote « Bonne » aux essais de collision frontale à faible chevauchement (côté conducteur), de collision frontale à chevauchement modéré et de collision latérale, ainsi qu'aux essais de résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête. Le véhicule doit offrir, en équipement optionnel, un système de freinage d'urgence autonome (Subaru EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « Avancée » ou « Supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Le véhicule doit aussi être équipé de phares spécifiques ayant obtenu une cote « Acceptable » ou « Bonne » à l'évaluation des éclairages avant. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org. 3. L'IIHS accorde aux modèles équipés (de série ou en option) d'un système de prévention des collisions frontales une note « De base », « Avancée » ou « Supérieure » en fonction de la disponibilité d'un dispositif de freinage automatique (freinage automatique) et de l'efficacité d'un tel système dans des essais à 12 mi/h (19 km/h) et 25 mi/h (40 km/h). 4. ALG est la référence de l'industrie en matière de valeurs résiduelles et de données de dépréciation. www.alg.com.



SUBARU
Confiance et évolution

IMPREZA 2018 4 PORTES OU 5 PORTES

208 paiements à partir de 63 $* par semaine, taxes en sus
Location de 48 mois
0 $ acompte

- TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE
- FONCTIONNALITÉS APPLE CARPLAY® ET ANDROID AUTO™
- MOTEUR BOXER®
- SYSTÈME EYESIGHT®[1] (EN OPTION)

IIHS MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ + 2018[2]
IIHS PRÉVENTION SUPÉRIEURE DES COLLISIONS FRONTALES[3] avec système EyeSight® et phares spécifiques en option
ALG 2018 PRIX VALEURS RÉSIDUELLES - Meilleure voiture compacte[4]

AWD Traction intégrale symétrique
PZEV Véhicule à émissions quasi nulles

Montant total exigé avant le début de la location : 72,43 $ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle : 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km.

Roulez partout, par tous les temps

SUBARU OUTAOUAIS
... aussi fiable que la marque

965, Saint-Joseph, Gatineau (secteur Hull) 1-866-610-7678

Japonais et plus encore !

SUBARU
Confiance et évolution

subaruoutaouais.com

À FAIRE RÊVER!

Événement garage de rêve de Honda

LOCATION

49 $* /SEM.

MEILLEUR CHOIX protégezVOUS pv.ca/sceau RECOMMANDE HONDA CIVIC 2018



CIVIC DX 2018

0$ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
260 VERSEMENTS
100 000 KM INCLUS

12¢/km excédentaire. Transport et préparation inclus.

ÉDITION SPÉCIALE SE 2018 | +16$◊ /SEM.



Becquet arrière



Démarreur à distance



Technologies[1] de détection Honda Sensing[MC]



Roues de 16 po en alliage d'aluminium



Volant gainé de cuir

CES CARACTÉRISTIQUES SONT INCLUSES SUR LE MODÈLE SE

HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER HONDAQUEBEC.CA

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2018 neuve (modèle FC2E2JE). Transport, préparation de 1 655 $ et surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable) inclus. ◊ Offre de location à la semaine (65 $) pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline SE 2018 neuve (modèle FC2E6JEX). Transport, préparation de 1 755 $ et surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable) inclus. *◊ Franchise de kilométrage total de 100 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. [1] Aucune des caractéristiques décrites ne vise à remplacer la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. Les conducteurs ne devraient pas tenir en main des appareils ou manipuler certaines fonctions du véhicule à moins qu'ils puissent le faire de manière légale et sécuritaire. Certaines caractéristiques présentent des limites technologiques. Pour de plus amples renseignements au sujet des caractéristiques, des limites et des restrictions, veuillez visiter le www.honda.ca/desistement et consulter le manuel du conducteur de votre véhicule.

Des démarches simplifiées pour les futurs sinistrés

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Québec semble avoir tiré plusieurs leçons des ratés qui ont suivi les inondations sans précédent du printemps dernier.

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a annoncé vendredi une série de mesures qui visent à réduire la montagne bureaucratique que les sinistrés doivent franchir et à accélérer le versement des indemnités pour leur rétablissement.

M. Coiteux a dit avoir « essentiellement un objectif en tête : c'est que les gens reçoivent les sommes auxquelles ils ont droit le plus rapidement possible ».

Bien que la sécurité civile ait travaillé d'arrache-pied à la suite de ces inondations, plusieurs sinistrés ont vécu le traitement de leur dossier comme une course à obstacles où chaque démarche complétée se voyait aussitôt suivie d'une nouvelle exigence, que ce soit au niveau municipal ou provincial.

Les délais qui s'en trouvaient allongés ont eu raison de la patience de plusieurs victimes des inondations.

Certes, Québec a réussi à verser à ce jour entre 75 et 90 % de l'aide financière attendue à 86 % des sinistrés, soit plus de 150 millions $, mais le ministre Coiteux reconnaît qu'il a fallu trop de temps pour y arriver et qu'il reste tout de même de nombreux sinistrés en attente.

PLUS D'ARGENT, PLUS RAPIDEMENT

Parmi les mesures qui seront implantées, il sera désormais possible d'obtenir de l'aide sans attendre le permis de construction de la municipalité et plusieurs contre-vérifications qui retardaient le versement seront soit remises à la fin du processus ou carrément éliminées.

Ainsi, Martin Coiteux promet que les sinistrés recevront désormais 85 pour cent de l'aide à laquelle ils ont droit en un mois et demi, alors que les sinistrés du printemps dernier ont dû attendre quatre mois, en moyenne, pour n'obtenir que la moitié des montants attendus.

Le ministère entend aussi simplifier et clarifier ses communications — tant auprès des municipalités que des sinistrés — et réduire l'ensemble de la documentation requise.

Le ministre a fait valoir que Québec reçoit, bon an mal an, environ 1000 demandes d'aide financière pour des sinistres divers. Les inondations de l'an dernier ont entraîné un peu plus de 6000 demandes et ont forcé la mise en place de multiples mesures d'urgence pour pallier aux besoins, démontrant les limites de la structure en place.

« Il faut avoir un programme qui fonctionne bien à 1000, 2000, 3000, 4000 et plus de 6000 cas par année », a déclaré M. Coiteux, ajoutant qu'il fallait « adapter nos façons de faire ».

DOSSIERS EN ATTENTE

Martin Coiteux assure que son ministère suit de près les dossiers des sinistrés qui sont toujours en attente et dont certains montrent des signes d'épuisement et de détresse psychologique.

Mais il précise qu'une bonne part de ceux-ci sont des dossiers qui « n'ont pas encore été jugés recevables parce qu'il manque des pièces d'identification clé » et même, dans certains cas, « où on n'a pas reçu la preuve de résidence principale et d'identité de la personne ».

PROJETS PILOTES

Un des éléments de la refonte annoncée vendredi consiste à confier davantage de responsabilités aux villes qui souhaitent les assumer.

Des projets pilotes ont ainsi été institués dans cinq municipalités (Laval, Gatineau, Deux-Montagnes, Saint-André-d'Argenteuil, MRC Vaudreuil-Soulanges) qui seraient prêtes, dès ce printemps, à assumer la responsabilité de l'aide aux sinistrés en partie ou en totalité.

C'est toutefois Québec qui défraiera les coûts en totalité lorsque des municipalités interviendront dans les situations de catastrophe.

Québec annonce d'autre part que le programme temporaire d'aide financière mis sur pied l'an dernier, qui bonifiait considérablement les sommes allouées et les critères d'admissibilité, devient maintenant permanent.



Foire des partenaires du milieu
Assemblée générale annuelle 2018

Aux membres de la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer

Venez distribuer une ristourne collective aux partenaires du milieu qui seront sur place

Vous recevez cinq (5) jetons de cinq (5) dollars à remettre aux organismes de votre choix!

5 5 5 5 5

Au sujet de l'Aga

Date : **Mardi, 17 avril 2018** Lieu : **Hilton Lac-Leamy - Salle Mozart**
3, boul. du Casino, Gatineau

Heure : **17 h 30 : Venez rencontrer des organismes du milieu soutenus par votre Caisse**
19 h : Conférence sur les programmes de la Fondation Desjardins
19 h 30 : Début de l'assemblée

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance, et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

250, boulevard Saint-Joseph
819 776-3000
desjardinshullaylmer.com

Desjardins
Caisse de Hull-Aylmer



Au Collège Saint-Joseph, l'excellence est une tradition

Le collège Saint-Joseph de Hull tient à remercier toutes les élèves qui ont participé à Expo-sciences, finales régionales de l'Outaouais ainsi que leurs professeurs qui les ont guidées durant ce cheminement de découvertes scientifiques.

Sincères félicitations à nos jeunes élèves Camille Bordeleau, Claudie Major, Rosalie Dumont, Maëva Charron, Jessica Henderson-Tiroch et Marie-Frédérique Lockman qui continueront à représenter le collège à la finale québécoise 2018 qui aura lieu à Shawinigan en Mauricie, du 19 au 22 avril 2018.

Nous leur souhaitons le succès et la meilleure expérience éducative.

COLLÈGE ST-JOSEPH
PER ANGUSTA AD AUGUSTA

174, rue Notre-Dame-de-l'Île
Gatineau (Québec)
819 776.3123
collegestjoseph.ca

Notre collège offre un enseignement en formation générale conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cours dispensés en Français.

cftr
Formation offerte à
GATINEAU
DEVENEZ CAMIONNEUR
EN 5 MOIS
POUR 132 $
SÉANCE D'INFORMATION LE JEUDI 19 AVRIL 2018 À 18 H 30
au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
249, boul. Cité des Jeunes, Gatineau, Agora ou local A-108,
Stationnement P6B.
Inscrivez-vous en ligne à la séance d'information au www.cftr.ca
ou par téléphone au 819 771-0863, poste 862703
sans frais 1 877 435-0167, poste 7101
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
cftr

VOUS ÊTES À LA RETRAITE ET VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS LE BRUIT?
IL N'EST PAS TROP TARD!
Contactez-nous pour un dépistage auditif sans frais*
Ne nécessite aucune référence médicale
*Valide jusqu'au 31 mai 2018.
Le Réseau VosOreilles
PARENT-SASSEVILLE ap.
PASCALE BOLDUC
AUDIOPROTHÉSISTE
GATINEAU
520, BOUL. DE L'HÔPITAL, 2C
819 243-7773
1 800 732-5370
FRANÇOIS SASSEVILLE
AUDIOPROTHÉSISTE
HULL
15, RUE GAMELIN, 510
819 771-5029
1 844 283-4843
MÉLANIE LÉGARÉ
AUDIOPROTHÉSISTE
AYLMER
LES GALERIES D'AYLMER
819 557-1222
1 800 567-1580
VosOreilles.com

FESTIVAL RAVE À SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Un avenir incertain

BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com
Correspondant régional



Loin de faire l'unanimité parmi les résidents et agriculteurs habitant à proximité, le festival de musique électronique Valhalla Sound Circus se retrouve devant un avenir incertain même si sa programmation 2018 prévue du 19 au 23 juillet prochains est déjà ficelée et que la vente de billets pour y assister est amorcée. depuis 2016, cet événement se tient sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) sur une propriété privée cultivable à Saint-André-Avellin,

La CPTAQ avait rendu le 30 août 2017 une orientation préliminaire défavorable envers le promoteur du festival, Damien Bertrand, qui réclamait le droit d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une parcelle de 5,7 hectares de son terrain situé en zone agricole au 817, rang Sainte-Madeleine, à Saint-André-Avellin. M. Bertrand avait évoqué que son événement de type « rave party » s'apparentait au Rockfest de Montebello qui bénéficie d'une autorisation de la CPTAQ pour établir une zone de camping temporaire destinée à ses festivaliers.

La commission avait cependant refusé la demande, stipulant notamment que le Rockfest ne se trouvait pas dans le même contexte géographique que le Valhalla Sound Circus, lequel est déployé à moins d'une centaine de mètres d'une ferme d'élevage.

« Ce type de festival musical s'avère très contraignant pour les activités d'élevage à proximité en raison de l'important niveau de bruit généré et des activités de va-et-vient continuel des festivaliers en face de la ferme. Par conséquent, il ne s'agit pas de l'emplacement de moindre impact sur l'agriculture pour la tenue d'un festival électronique », avait conclu la CPTAQ à propos du Valhalla Sound Circus.

Or, voilà que le dossier sera discuté de nouveau devant la CPTAQ mardi, à Gatineau, à la suite d'une demande faite par la municipalité de Saint-André-Avellin dont le conseil municipal appuie à la majorité la tenue de ce festival. En fin de journée hier, le maire de Saint-André-Avellin, Jean-René Carrière, n'avait toujours pas rappelé *Le Droit*.

DU BRUIT ET DES NUISANCES

Dans le voisinage du rang Sainte-Madeleine, les plaintes se sont multipliées au fil des dernières années pour décrier la tenue de cet événement qui accueille « entre 600 et 700 personnes » sur trois jours, selon les chiffres fournis par l'organisation dans la documentation de la CPTAQ. Des sources nous confirment toutefois que l'achalandage serait plutôt de l'ordre de « quelques milliers » de personnes lors de ce week-end tenu en pleine forêt. Le promoteur, Damien Bertrand, a refusé de nous dévoiler un chiffre exact, hier.

La branche régionale de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) a même fait parvenir l'automne dernier une plainte formelle à la commission dans laquelle on décrit les nuisances occasionnées par ce rendez-vous électronique.

« Par exemple, la forte musique stresse les vaches de la ferme laitière voisine réduisant ainsi leur rendement et compromettant des opérations d'insémination. Les nuits des producteurs et des travailleurs agricoles sont également perturbées affectant nécessairement le travail à la ferme. Les producteurs agricoles craignent les infractions et les dommages à leur propriété ainsi que des accidents impliquant des festivaliers, dans bien des cas intoxiqués par l'alcool et la drogue », peut-on lire dans la plainte dont *Le Droit* a obtenu copie.

De son côté, le promoteur défend son événement et dit avoir confiance que la CPTAQ reviendra sur sa décision rendue l'été dernier. Autrement, même si les billets sont déjà en vente et que la programmation est déjà annoncée, le festival risque d'être annulé puisque les options de déménager le site ont toutes été évaluées, sans succès. « J'ai espoir que la CPTAQ va faire preuve de jugement », a indiqué au *Droit* M. Betrand, vendredi.

Celui-ci fait valoir que son organisation a récemment embauché un agronome afin de démontrer que le Valhalla Sound Circus n'avait aucune incidence sur les productions agricoles environnantes.

M. Bertrand reconnaît par ailleurs que son organisation a tardé à s'adresser à la CPTAQ puisqu'elle n'était pas « en connaissance de toutes les règles » lors de la création du festival.

Quant aux plaintes de nuisances, l'organisation du Valhalla Sound Circus a tenté d'ajuster le tir lors de la dernière édition.

Selon M. Bertrand, les organisateurs ont modifié l'emplacement des trois scènes du site afin de limiter la propagation du bruit. La scène principale, qui est propulsée par le plus gros de l'équipement sonore, cesse d'être en activité à partir de 3 h. En 2017, la

Avril: mois de la santé bucco-dentaire
Le saviez-vous?
La maladie parodontale détruit sans douleur l'os qui soutient vos dents, entrainant abcès, mobilité et perte de vos dents.
Aïeu !
Des contrôles réguliers vous permettent de la dépister et la traiter.
Clinique dentaire
Dr H. Cocaud et associés
Une bouche en santé pour toute la famille
Dentistes Généralistes
214 Bd Cité-des-Jeunes,
Bureau 215
Gatineau (Sect. Hull)
Dre Coralie Pilgram
Dr Hervé Cocaud
Dr Laurent Fève
Pour avoir rapidement un rendez-vous, de jour ou de soir, appelez au
Accès
819 595 3008

pour le Valhalla Sound Circus


PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

sortie à l'extérieur du site par les festivaliers a été interdite après 21 h, pour des raisons de sécurité et pour limiter le va-et-vient.

« Une chose est sûre, avec le festival, nous avons toujours voulu plaire à tout le monde. Ç'a toujours été notre but », a mentionné M. Bertrand.

Le président de l'UPA Papineau, Martin Turcot, affirme quant à lui que le souhait des voisins agriculteurs n'est pas de faire annuler le festival, mais que celui-ci soit simplement tenu à un autre endroit que sur le site actuel.

« C'est un festival qui a lieu jour et nuit, du jeudi au lundi matin, avec des basses fréquences. Ç'a des impacts sur les agriculteurs. Ça dépend de la météo, mais il y a même des gens à Notre-Dame-de-la-Paix et au lac Grosleau à Ripon qui entendent le bruit. Je ne veux pas qu'on porte l'odieux de dire qu'on ne veut plus que le festival se tienne, mais cet événement n'a juste pas sa place à cet endroit » soutient M. Turcot, qui reproche à la municipalité de faire l'autruche en se rangeant derrière le promoteur.

Des représentants du milieu agricole, de la municipalité de Saint-André-Avellin et de l'organisation du Valhalla Sound Circus devraient être présents à l'audience de la CPTAQ, mardi.



NOS GROUPES ACCOMPAGNÉS
DÉPARTS GARANTIS
CIRCUITS EXCLUSIFS
ACCOMPAGNATEURS ATTENTIONNÉS

Moscou et St-Petersbourg :
23 août au 3 septembre 2018

Croisière en Mer Adriatique à bord du Celebrity Constellation :
28 août au 9 sept. 2018
Accompagné par Jean Fleury

Angleterre-Irlande-Écosse :
2 départs;
7 et 14 septembre 2018

Séjour en Toscane :
2 départs;
9 et 23 septembre 2018

Croisière en Espagne, France et Italie à bord du Celebrity Eclipse :
3 au 17 octobre 2018
Accompagné par Johanne Mondor

Afrique du Sud :
11 au 28 octobre 2018
Accompagné par Jean Fleury

Laos et Cambodge :
31 octobre au 16 novembre 2018

Incontournable de l'Inde :
4 au 23 novembre 2018

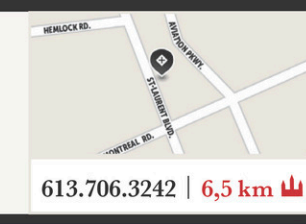
Circuit au Costa Rica :
8 au 22 février 2019

Croisière en Polynésie à bord du Paul Gauguin :
16 mars au 1er avril 2019

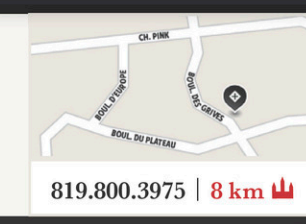
Croisière à l'Île Maurice, l'Île de la Réunion, Madagascar et les Seychelles:
3 au 23 décembre 2018

www.guertin.clubvoyages.com
819 561-2220
Les Promenades Gatineau

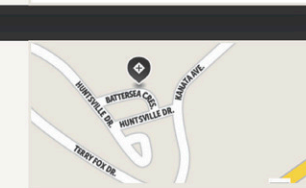
BRIGIL
« Fier de bâtir une qualité de vie »


OBTENEZ 2 MOIS GRATUITS*
TOUT INCLUS
460 ST-LAURENT
460 Boul. St-Laurent, Ottawa
Louez à partir de **1 700$***/mois**


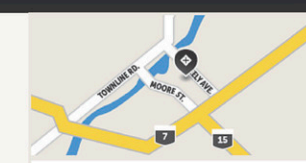
613.706.3242 | 6,5 km


OBTENEZ 2 MOIS GRATUITS*
TOUT INCLUS
HORIZON
12-105, rue de l'Horizon, Gatineau
Louez à partir de **1 340$***/mois**


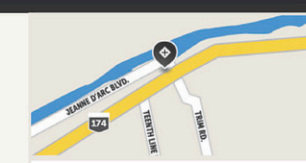
819.800.3975 | 8 km


OBTENEZ 2 MOIS GRATUITS*
TOUT INCLUS
KANATA LAKES
126-4, Battersea Crescent, Kanata
Louez à partir de **1 580$***/mois**


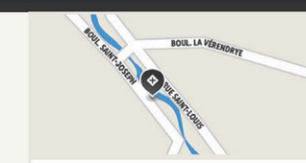
613.706.0325 | 26 km


NOUVELLE PHASE
CARLETON CROSSING
117 Rue McGregor, Carleton Place
À partir de **295 000$***


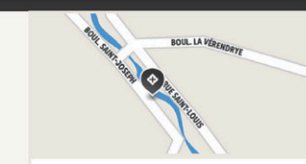
613.706.3464


COMMUNAUTÉ RIVERAINE
PETRIE'S LANDING I
8865 Boul. Jeanne d'Arc, Orléans
À partir de **289 800$***


613.701.6463 | 21 km


NOUVELLES CONSTRUCTIONS
DOMAINE DU VIEUX-PORT
1400 boul. St-Joseph, Gatineau
Maisons de prestige riveraines.


819.303.1833 | 8,5 km


COMMUNAUTÉ RIVERAINE
DOMAINE DU VIEUX-PORT
1400 boul. St-Joseph, Gatineau
À partir de **214 000$***


819.303.3066 | 8,5 km

Depuis **1985**
*Certaines conditions s'appliquent. Voir le représentant des ventes pour plus de détails. Sujet à changement sans préavis.
brigil.com
RBQ: 8007-6490-04

ÉLECTION PROVINCIAL DANS GLENGARRY-PRESCOTT-RUSSELL

Pierre Leroux choisi candidat libéral

MARTIN BRUNETTE
mbrunette@ledroit.com
Correspondant régional

C'est désormais confirmé, Pierre Leroux, maire sortant de Russell, portera la bannière du Parti libéral ontarien lors de l'élection provinciale en juin prochain dans Glengarry-Prescott-Russell.

L'Association libérale locale en a fait l'annonce, vendredi soir, devant un auditoire de plus d'une soixantaine de personnes, à St. Isidore, écartant ainsi une course à l'investiture. Des affiches aux noms de Pierre Leroux attendaient d'ailleurs les visiteurs à l'entrée. Pierre Leroux prendra ainsi le flambeau des mains du député Grant Crack qui, lui, quittera la vie politique.

« Je serai là pour vous représenter vous et vos familles à Queen's Park parce que cette communauté me tient vraiment à cœur. La plus grande force qui réside dans Glengarry-Prescott-Russell, ce sont les gens », a souligné Pierre Leroux.



Pierre Leroux (au centre) à été accueilli par une salve d'applaudissements vendredi soir. On reconnaît Don Boudria, à gauche ainsi que la conjointe de Pierre Leroux, Lynn Leroux. — MARTIN BRUNETTE, LE DROIT

Après le palier municipal, l'Assemblée législative de l'Ontario sera un nouveau défi pour Pierre Leroux après avoir siégé d'abord à titre de conseiller à la municipalité de Russell et, ensuite, comme maire pendant un peu plus trois « J'ai toujours dit qu'en étant au palier municipal, je devais suivre les règles mises en place par la province. Maintenant, j'aurais l'occasion de proposer des changements. J'aurais le privilège de me battre pour tous les résidents de Glengarry-Prescott-Russell », a déclaré M. Leroux.

En tant que maire également, il ajoute que ses années à siéger à la table du conseil des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) lui ont permis d'en apprendre sur les dossiers qui touchent les résidents. Parmis ceux-ci, il compte notamment s'attarder au problème des ambulances des CUPR qui se rendent à Ottawa. À cela, il ajoute le dossier de l'élargissement des routes 17 et 174 ainsi que l'expansion du gaz naturel et l'augmentation de la capacité électrique dans la région. « Ici à Glengarry-Prescott-Russell, une taille unique ne convient pas à tous. Nous ne sommes pas Toronto. Il y a neuf municipalités et chaque municipalité présente ses propres opportunités », a affirmé M. Leroux.

La soirée de nomination a également accueilli des visages familiers dont l'ex-député provincial Jean-Marc Lalonde ainsi que l'ex-député fédéral Don Boudria. Pour sa part, Don Boudria a rappelé les décisions passées du Parti progessiste conservateur, dont celle de fermer l'Hôpital Monfort ainsi que le transfert de la responsabilité de la route 17 aux CUPR.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

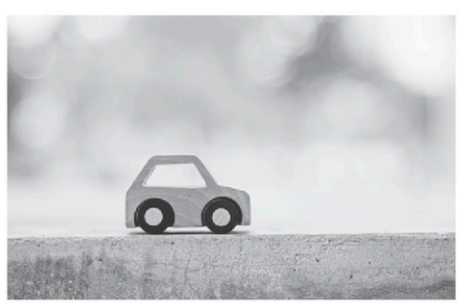
MES FINANCES EN TÊTE

Six questions au sujet de l'assurance auto

Même si magasiner votre assurance auto ne figure pas au haut de la liste de vos priorités, une protection adéquate correspondant à vos besoins est essentielle. Répondez à ces six questions pour vous aider à faire un choix avisé.

1. QU'EST-CE QUI EST COUVERT ?
Si vous possédez une automobile au Québec, vous devez obligatoirement vous assurer contre les dommages que vous pourriez causer à autrui.

La plupart des assureurs vous proposeront une couverture de 1 ou 2 millions de dollars. Vous serez ainsi protégé en cas de poursuite civile après un accident pour lequel vous auriez été jugé responsable. De plus, les assureurs offrent une assurance couvrant la collision et certains autres risques (comme le vol, le vandalisme et le bris de vitres).



2. QUEL MONTANT DE FRANCHISE CHOISIR ?
La franchise est le montant que vous devrez débourser lors d'une réclamation. Elle a une influence sur le coût de votre prime d'assurance. Demandez une soumission avec une franchise plus élevée pour comparer.

3. VALEUR À NEUF OU ASSURANCE DE REMPLACEMENT ?
Ces deux types de couvertures se ressemblent, mais comportent aussi d'importantes différences. Seuls les agents et les courtiers en assurance de dommages peuvent vous conseiller en matière d'assurance automobile et vous offrir l'avenant de valeur à neuf.

Si une assurance de remplacement vous est proposée par le concessionnaire, celui-ci doit obligatoirement vous remettre le guide de distribution qui permet de comprendre la protection offerte. Vous pouvez aussi souscrire une assurance de remplacement chez un agent ou un courtier en assurance de dommages. Peu importe votre choix, vous devriez magasiner, car ces protections peuvent être coûteuses et les prix peuvent varier de façon significative.

4. BESOIN DE PROTECTIONS SUPPLÉMENTAIRES ?
Vous souhaitez être protégé lorsque vous empruntez ou louez un véhicule, ou encore bénéficier d'une protection qui couvrirait les frais de location d'un véhicule de remplacement si le vôtre était accidenté? Votre agent ou courtier peut vous offrir de telles protections supplémentaires par le biais d'avenants optionnels.

5. VOUS SOUHAITEZ PAYER MOINS CHER ?
Plusieurs gestes pourraient vous aider à réduire le montant de votre prime d'assurance :

- Conservez un bon dossier de conducteur.
- Augmentez le montant de la franchise si vous en avez les moyens.
- Faites installer un système antivol si le rabais en vaut la peine.
- Souscrivez une assurance habitation auprès du même assureur si les taux sont compétitifs.

6. UNE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE EN ÉCHANGE DE DONNÉES SUR VOTRE CONDUITE ?
Votre assureur pourrait vous proposer un rabais en échange de données sur votre comportement routier. Plus vous conduisez prudemment, plus vous pourriez économiser. Toutefois, votre prime pourrait aussi augmenter en fonction de vos mauvaises habitudes de conduite. Renseignez-vous sur les particularités et sur le type de données que vous transmettrez à l'assureur afin de prendre une décision éclairée.

Pour plus d'information, visitez lautorite.qc.ca ou communiquez avec un agent du Centre d'information de l'Autorité, au 1 877 525-0337.

LORS DU PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
L'ASSURANCE INVALIDITÉ

Cette campagne est rendue possible grâce à la contribution du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
Mes finances en tête

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix



NOUS PAYONS LES 2 TAXES††

Valable sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, appareils électroniques et ensembles de gros électroménagers de cuisine
Marques et modèles sélectionnés



Matelas et sommier SANTIAGO

Springwall Depuis 1949

Sommiers rigides de 9 ou 6 po disponibles

Livraison gratuite

- 1 place..... 9,35 $*/mois ou 449 $
- Grand lit..... 12,48 $*/mois ou 599 $
- Très grand lit.... 18,73 $*/mois ou 899 $



Réfrigérateur de 18,7 pi³

4 demi-tablettes ajustables
2 bacs à fruits et légumes à humidité contrôlée/Éclairage DEL

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four à convection autonettoyant

Four de 5,3 pi³ à convection véritable/Tiroir de rangement/Cuisson sans décongélation

Livraison, ramassage et service gratuits



Hisense

Téléviseur intelligent 4K de 50 po

MR 120/Wi-Fi/Bluetooth®

Livraison gratuite

NOUS PAYONS LES 2 TAXES††

1665 $*/48 mois

799$†

†ÉcoFrais inclus

Payez jusqu'à **48** versements sans intérêt*

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques
Marques et modèles sélectionnés

PLAN BM†††
SERVICE DE LIVRAISON FLEXIBLE ET GRATUIT**
Plage horaire de 4 heures

braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant… » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 %, s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $.

Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé et des frais de crédit sur les avances d'argent et les chèques; auquel s'ajoutent : la ou les mensualités de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 9 avril au dimanche 15 avril 2018. Quantité limitées sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin. †††Voir conditions en magasin. ††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

opinion

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

L'équipe du changement

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



Ça m'a sauté aux yeux, comme une grosse verrue sur le menton : «L'équipe du changemen», avec cette belle coquille sur un communiqué de presse annonçant le congrès annuel de la Coalition avenir Québec, les 26 et 27 mai à Lévis. L'erreur ne venait pas du parti, et elle a été corrigée rapidement.

Je suis mal placé pour blâmer qui que ce soit. Il nous arrive tellement souvent, à nous journalistes, d'échapper de telles erreurs dans nos textes. On a beau se lire et se relire, l'œil et le cerveau nous jouent des tours. Si je mentionne le communiqué en question, c'est pour démontrer à quel point l'erreur est humaine et inévitable à la vitesse à laquelle roulent nos institutions. Si on oublie un T sur le changement, imaginez à quel point on peut oublier ce même T, une fois au gouvernemen(t).

Retour donc à «l'équipe du changement», le slogan que la Coalition avenir Québec oppose à la publicité libérale «Ensemble, on fait avancer le Québec».

J'imagine que pour les faiseurs d'image du PLQ, faire avancer le Québec implique aussi du changement, mais c'est un peu long comme slogan. «L'équipe du changement», c'est simple et ça répond sans détour au souhait de changement de l'électorat. C'est un peu comme le «Make America Great Again» de Donald Trump. C'est court, et ça entre au complet sur une bannière électorale ou un autobus de campagne.

Le grand défi de François Legault sera de mettre de la substance sur son slogan. C'est toujours difficile pour un parti d'opposition, qui n'a pas les outils de l'équipe gouvernementale. On voit déjà, par exemple, que les libéraux feront de la mobilité durable l'un des chapitres importants de leur campagne électorale. Ils savent qu'il est inutile d'invoquer leur bilan et le retour à l'équilibre budgétaire. Ce serait ouvrir la porte à un nouveau débat sur l'austérité.

François Legault a déjà indiqué qu'il ne montrera pas son jeu trop tôt, par crainte de se faire voler ses idées par les libéraux. N'empêche que sa baisse légère de popularité, annoncée cette semaine par la firme Léger Marketing, lui a mis une certaine pression. Il attendait visiblement une question sur le sujet à son point de presse de mercredi. Je vous livre sa réponse en vrac.

«Un gouvernement de CAQ va doubler, tripler le rôle d'Investissement Québec pour augmenter les investissements privés des entreprises au Québec. Deuxièmement, la CAQ va investir 700 millions $ pour réduire les taxes scolaires pour qu'on ait un taux de taxe scolaire qui soit le même partout au Québec. Un gouvernement de la CAQ va mettre en place des maternelles quatre ans pour tous les enfants au Québec, alors qu'actuellement il y a seulement 5 % des enfants qui ont accès à la maternelle quatre ans. Un gouvernement de la CAQ va ajouter cinq heures par semaine dans toutes les écoles secondaires. Un gouvernement de la CAQ va renégocier le contrat avec les omnipraticiens pour changer le mode de rémunération pour qu'il y ait une réelle prise en charge des patients. Un gouvernement de la CAQ va renégocier le contrat avec les (médecins) spécialistes parce qu'actuellement, on leur donne 1 milliard $ de trop. Commençons par digérer ça. Il va s'ajouter d'autres propositions, mais il y a déjà beaucoup de propositions de la CAQ sur la table».

Il y a effectivement beaucoup de matière dans cette réponse, mais il y a aussi des implications budgétaires. Le débat à venir portera sur le financement de telles mesures. C'est un classique en campagne électorale. M. Legault a déjà collaboré à la rédaction d'une sorte de «budget de l'an 1» d'un Québec indépendant en 2005. Son expérience et sa formation de comptable seront mises à contribution cette année, et soumises à l'épreuve des chiffres.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)



À VOUS LA PAROLE

Le maire fait fausse route et la VG n'a pas été à la hauteur

Quand le conseil municipal fait cause commune avec la direction générale de la Ville de Gatineau pour demander un audit de conformité du Bureau de l'ombudsman (BOG), l'objectif des élus et bureaucrates est clair: ils suggèrent avec force que le Bureau de l'ombudsman prend trop de place, et que ce chien de garde, défenseur du citoyen, interprète abusivement son mandat. Les élus et les bureaucrates veulent qu'on raccourcisse sa laisse.

Demander à la Vérificatrice générale, dont la compétence est financière, de juger le travail d'un autre agent de la même ville qui est un producteur de gouvernance, est risqué. D'abord, il n'est pas certain que la Vérificatrice, experte comptable, ait la compétence pour évaluer ce travail de gouvernance. Ensuite, il n'est pas du tout certain qu'elle ait l'indépendance nécessaire pour évaluer proprement cette commande de ses patrons (élus et bureaucrates). Il aurait été plus prudent que l'on confie cette tâche à un expert en gouvernance. Or ce qu'on pouvait raisonnablement craindre est arrivé : un rapport intégriste dans la définition de son mandat, et imprudent au plus haut point dans ses conclusions.

Ce qui est central dans le rôle de l'ombuds est qu'il s'agit d'un processus indépendant, accessible, informel, peu coûteux et rapide qui, compte tenu de son pouvoir d'enquête, fournit une protection au citoyen face aux multiples façons dont les élus et les bureaucrates peuvent en abuser. Or la façon de jauger la performance du BOG laisse le lecteur mal à l'aise : après quelques statistiques qui montrent que le BOG règle « prestement » les centaines de cas qu'il traite par année, la Vérificatrice note les «vives réactions de la part de la direction générale et du conseil municipal au processus d'intervention du Bureau ». Et comme pour donner sa caution à ces vives réactions, elle ajoute que ses relations avec le Bureau l'ont amenée (elle et son personnel) « à nous questionner sur la compétence du Bureau de l'ombudsman de Gatineau à démontrer une attitude courtoise favorisant la résolution de problèmes et à bien servir les citoyens ». Il faut beaucoup de culot pour réclamer de la courtoisie à la lecture d'un rapport aussi biaisé!

On peut se demander comment ce supposé rapport peut être considéré comme indépendant et crédible par ceux qui l'ont commandé et comment le conseil de ville va se sentir à l'aise de recevoir ce rapport sans se pincer le nez? Il se peut que le BOG soit déficient, mais la Vérificatrice n'en a pas fait la démonstration. La seule démonstration qu'elle a faite est celle que ses « généralisations » semblent bien plus outrancières que celles qu'elle reproche au Bureau de l'Ombuds.

Tout cela ressemble étrangement à l'expérience nauséabonde de l'ex-ombudsman de l'Ontario, André Marin. Malgré la grande satisfaction des citoyens, les politiciens et les bureaucrates ont pu orchestrer une vendetta pour avoir sa peau. En Ontario, cela s'est soldé par un déficit de protection du citoyen. Est-ce vraiment ce que l'on veut aussi à Gatineau?

Gilles Paquet
L'auteur est professeur émérite à l'École de Gestion Telfer et animateur de La Maison Gouvernance de l'Université d'Ottawa

le pays

Une attaque pour protéger, dit Bissonnette

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

En s'attaquant à des musulmans dans une mosquée, Alexandre Bissonnette affirme qu'il voulait « sauver des gens des attaques terroristes ». Et protéger sa famille, elle-même menacée, soutenait-il.

« Peut-être qu'avec mes actions, avant de me tirer une balle dans la tête, plutôt que de rien faire, je me suis dit que peut-être une centaine de personnes vont être sauvées. Peut-être 200 ou 300 personnes, on ne sait jamais. »

Une douzaine d'heures après avoir tué six fidèles et en avoir grièvement blessé six autres, Alexandre Bissonnette, 28 ans, est assis dans une salle d'interrogatoire, avec Steve Girard, un enquêteur chevronné de la Sûreté du Québec.

L'anxiété du suspect atteint son paroxysme. Il tourne une mèche de ses cheveux d'un doigt nerveux, il croise et décroise ses jambes. Il a peur de vomir tellement il est nerveux.

Après deux heures de discussion, Bissonnette confesse ce qui l'a motivé à agir.

Il dit qu'en 2014, il été troublé par l'attaque terroriste du Parlement d'Ottawa par Michael Zehaf-Bibeau, un musulman natif de Montréal, puis par l'attentat avec un camion-bélier à Nice, qui a fait 80 morts.

« Je suis comme sûr qu'ils vont finir par venir tuer mes parents pis ma famille, raconte-t-il, tendu comme un arc. C'est pour ça qu'il fallait que je fasse quelque chose. »

Au début janvier 2017, Bissonnette voit son médecin de famille, qui le place en arrêt de travail de son emploi chez Héma-Québec et lui prescrit du Paxil, un antidépresseur.

Durant la journée du 29 janvier, il entend à la télé un reportage traitant de l'accueil des réfugiés par le Canada. « On allait en prendre plus. Ceux qui ne pourraient pas aller aux États-Unis iraient ici. Là, j'ai comme perdu la carte. »

« J'AI TIRÉ N'IMPORTE OÙ »

Alexandre Bissonnette dit avoir alors été envahi par l'idée d'attaquer des musulmans. « Ça fait des mois que ça me torture, avoue-t-il. C'est rendu que je voulais me suicider à cause de ça. »

Après avoir soupé avec ses parents, Bissonnette quitte la maison de Cap-Rouge en disant qu'il se rend à son club de tir. Il va plutôt semer la mort au Centre culturel islamique de Québec.

En début d'interrogatoire, Bissonnette ne croit pas l'enquêteur Girard qui lui apprend qu'il a fait six victimes. « Ça se peut pas », murmure le meurtrier. « Je ne suis pas ici pour te conter de la *bullshit* », répond l'enquêteur, d'un ton ferme. Plus tard, Bissonnette répète que « ça se peut pas, parce que j'ai tiré n'importe où. »

Le jeune homme croit avoir tiré « peut-être 10 coups ». La preuve balistique révèle qu'il a déchargé son pistolet Glock à 48 reprises, surtout en direction des fidèles réfugiés dans une petite pièce. Il avait aussi une carabine semi-automatique de calibre .223 qu'il n'a pas utilisé parce qu'elle s'est enrayée.

Soudain, le meurtrier s'inquiète des enfants qu'il se rappelle avoir vus dans la salle de prière. Aucun petit n'a été touché, répond l'enquêteur. « Merci de me le dire », répond-il, l'air soulagé.

Mais en même temps, il peut raconter froidement ses souvenirs de la tuerie. « Quand j'ai commencé à tirer, les hommes qui étaient dans le fond de la pièce ont disparu », lance-t-il d'un ton détaché.

Bissonnette affirme que l'alcool l'a fait passer à l'acte. « Si j'avais pas bu hier, je serais pas ici », dit-il. Il dira avoir bu du saké. « Je ne suis pas un monstre », lance le meurtrier au policier. « Je ne suis pas un terroriste », ajoutera-t-il plus tard.

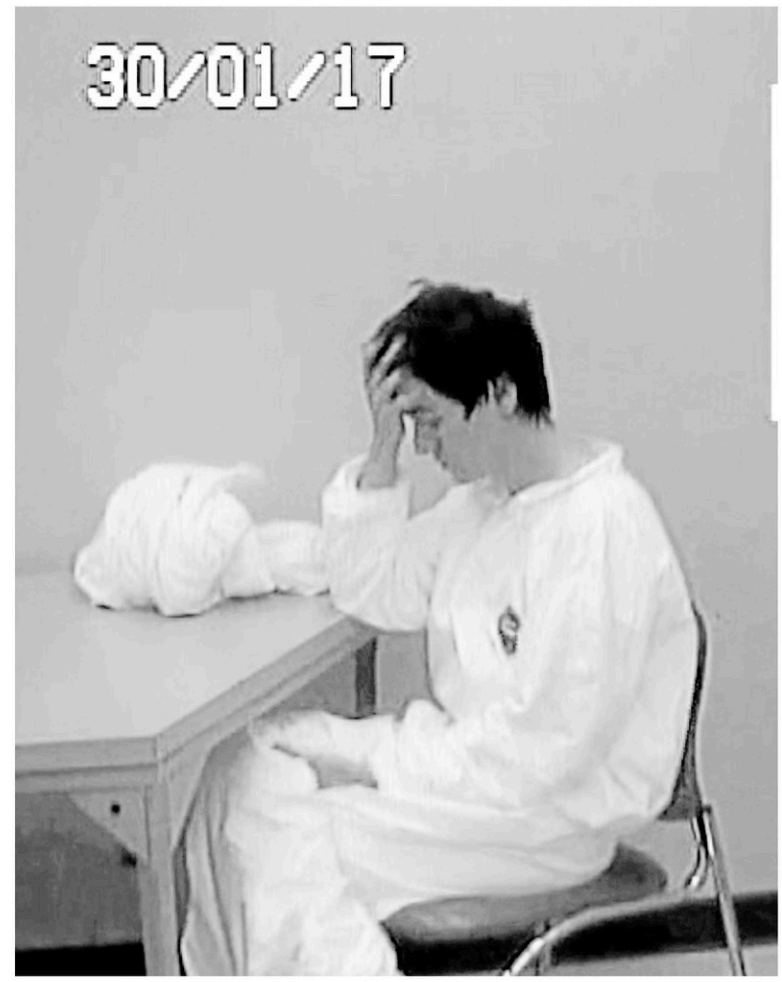
Durant une pause de l'interrogatoire, Bissonnette a un mouvement de panique. Il veut savoir où sont ses parents. Il est certain qu'ils sont en danger. Un policier le rassure.

DES PÈRES DE FAMILLE

L'enquêteur demande à Bissonnette si, au moment de commettre son attaque, il savait que ce qu'il faisait était mal et qu'il aurait de graves conséquences. « Ben non, c'était pas mal pantoute ce que j'ai faite, rétorque vivement Bissonnette. Pis j'allais pas faire de prison parce que j'allais me tirer. »

Le meurtrier insiste. « Ma famille allait être sauvée. » L'enquêteur Girard durcit le ton. « Tu t'es jamais posé la question que ces personnes-là que tu as tuées, c'étaient des pères de famille ? C'étaient des maris ? Pis des frères ? Et des oncles ? »

Alexandre Bissonnette opine de la tête en reniflant. « C'est pour ça que j'ai honte comme ça aussi. »



Alexandre Bissonnette affirme avoir attaqué la mosquée de Québec dans le but de sauver des gens. — IMAGE FOURNIE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

« Je suis comme sûr qu'ils vont finir par venir tuer mes parents pis ma famille. C'est pour ça qu'il fallait que je fasse quelque chose. »

— Alexandre Bissonnette, lors de son interrogatoire

VOIR

Des extraits de l'interrogatoire sur ledroit.com et dans notre application



TRAGÉDIE DE HUMBOLDT

Trois funérailles en Saskatchewan

La Presse canadienne

HUMBOLDT — Trois communautés de la Saskatchewan ont dit ou diront adieu vendredi à des victimes de l'accident qui a décimé l'équipe de hockey des Broncos de Humboldt.

Jacob Leicht, un attaquant de 19 ans originaire de Humboldt même, en était à sa première saison avec l'équipe locale. Il compte parmi les 16 occupants de l'autocar des Broncos qui ont perdu la vie dans la collision avec un semi-remorque, survenue au nord de Tisdale, il y a une semaine.

Ses funérailles ont eu lieu chez lui, dans l'aréna local, vendredi matin.

Son ancien entraîneur et un ami de la famille, Shaun Gardiner, brosse le portrait d'un joueur peu costaud, mais qui compensait sa petite taille en s'investissant corps et âme dans le sport.

Trois des coéquipiers de ce « typique joueur de hockey sous-estimé » étaient présents à la cérémonie — dont un en fauteuil roulant.

La mère du défunt, Celeste Leicht, a demandé à la foule de rendre un dernier hommage à son fils et au numéro 11 qui ornait son chandail.

Près de 2500 personnes ont acquiescé en en entonnant à 11 reprises le chant « Go Broncos, go ! » puis en faisant retentir leurs trompettes et crécelles pendant 11 secondes.

Vendredi après-midi devaient également avoir lieu les funérailles du plus jeune membre des Broncos, Adam Herold.

Il aurait célébré son 17e anniversaire jeudi. Avant le début des séries éliminatoires de la Ligue junior majeure de hockey de la Saskatchewan, le jeune défenseur était, l'hiver dernier, le capitaine de son équipe midget à Regina. Ses funérailles devaient prendre place vendredi après-midi à Montmartre, en Saskatchewan, sa ville natale, située à une centaine de kilomètres à l'est de Regina.

Enfin, les funérailles du chauffeur de l'autocar, Glen Doerksen, devaient avoir lieu à Carrot River, sa ville d'origine, située à une quarantaine de kilomètres du lieu de l'accident.

Les funérailles de Tyler Bieber, qui était descripteur depuis cette année des matches de l'équipe sur les ondes de la station de radio locale, se sont déroulées jeudi à l'aréna de Humdoldt — la maison des Broncos. D'autres funérailles de victimes seront célébrées en fin de semaine et plus tard la semaine prochaine.



Vendredi après-midi avaient lieu, entre autres, les funérailles du plus jeune membre des Broncos, Adam Herold. — MICHAEL BELL, LA PRESSE CANADIENNE

L'autocar qui transportait l'équipe a été impliqué dans une violente collision avec un semi-remorque, vendredi dernier, dans le nord-est de la Saskatchewan.

La violente collision entre l'autocar qui transportait l'équipe et un semi-remorque, vendredi dernier, a aussi fait 13 blessés. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Les Broncos de Humboldt se rendaient à Nipawin pour un match des séries éliminatoires de la Ligue junior majeur de la Saskatchewan. Les joueurs des Broncos provenaient de la Saskatchewan et de l'Alberta.

DU COUNTRY
À SON MEILLEUR AU PROFIT
DE CENTRAIDE OUTAOUAIS !



Vendredi 4 mai 2018 à 20 h
au Théâtre du Casino Lac-Leamy
Billets : theatrecasino.ca | ticketmaster.ca
1-877-977-7970

Idéation : Christine Cadieux, directrice générale, Ramada Plaza Gatineau / Manoir du Casino et membre du cabinet de campagne de Centraide Outaouais.

Théâtre du Casino Lac-Leamy
Centraide Outaouais
Ville de Gatineau
Maryse Gaudreault
CASINO LAC-LEAMY



SEMAINE DE
L'ACTION BÉNÉVOLE
15 au 21 avril 2018

Chaque jour, les bénévoles et les donneurs contribuent à sauver des vies.

.....

Du fond du cœur,
MERCI !

HÉMA-QUÉBEC

Passionretraite

UNE PRÉSENTATION DE KATASA GROUPE + DÉVELOPPEMENT

NOS GRANDES CATASTROPHES

Les catastrophes naturelles provoquées par la sécheresse, la pluie, le vent, le feu ou la neige semblent toujours se passer ailleurs. Mais l'histoire de notre région a été aussi marquée de cataclysmes.

Notre-Dame-de-la-Salette

Un tel évènement dévastateur a eu lieu à Notre-Dame-de-la-Salette, au nord-est de Gatineau. Le glissement de terrain le plus meurtrier du XXe siècle dans notre région a eu lieu le 26 avril 1908, entrainant la mort de 33 personnes; d'autres sources parlent même de 37 décès.

Les résidents de ce petit village de 300 personnes ne s'attendaient certainement pas à ce que leur univers bascule alors qu'ils s'endormaient dans la nuit du 25 avril. La fonte des neiges avait grossi les eaux de la rivière de la Lièvre; la crue permettait aux glaces de passer et éviter un barrage de glace sur la rivière qui causerait des inondations importantes.

Sol argileux

Cependant, le village reposait sur un fond de sol d'argile et de sable avec des sources qui auraient peu à peu grugé le terrain. C'est vers quatre heures du matin que les habitants furent réveillés par un bruit de tonnerre, alors que les maisons ont tangué au mouvement du sol. Terrorisés et paralysés par la peur, les villageois attendaient la fin du monde. Le bruit cessa complètement; ce silence fut suivi d'un craquement sinistre et inquiétant au centre du village, suivi du sifflement d'un grand vent.

Lorsque les résidents sont finalement sortis de leurs maisons, ils ont constaté qu'une bande d'un demi-mille de long (.8 km) et de 500 verges de large (457 mètres) avait été engloutie par les torrents d'eau et de boue, emportant avec elle pas moins de 14 maisons, soit la moitié du village. Sur l'autre rive, la ferme de Camille Lapointe et ses bâtiments furent balayés dans la rivière.

Vague de glace

Les débris, la boue et la glace amoncelée formèrent un barrage de plus de 40 pieds (12 mètres) et ce phénomène causa la crue des eaux, entrainant une inondation et d'autres glissements sur les berges. La crue des eaux a tôt fait d'engloutir deux maisons.

Dans sa marche destructrice, la vague de glace se déplaçant avala 11 autres maisons. Cependant, dans ces derniers cas, les résidents ont eu la chance de se sauver.

Au total, cette vague de boue et de glace emporta 28 maisons, 25 bâtiments et causa la mort d'au moins 33 personnes, parmi lesquelles on comptait 25 enfants. Lorsque Mère Nature se déchaîne, l'homme est impuissant devant la force et la vitesse du désastre. Heureusement, les résidents ont fait preuve de résilience et ils ont rebâti une communauté dynamique et vivante, toujours accueillante envers ses visiteurs.



UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

50 ans Le réseau de l'Université du Québec 1968 2018

10 établissements partout au Québec

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC CÉLÈBRE SES 50 ANS

Série 1 de 8

Accessibilité, ancrage, innovation : trois valeurs fondamentales, 50 bougies. Créé en 1968 par le gouvernement, le réseau de l'Université du Québec (UQ) regroupe aujourd'hui 10 établissements. Leur mission : offrir aux Québécoises et Québécois l'accessibilité à l'enseignement supérieur, tout en contribuant au développement scientifique du Québec et à l'essor de ses régions.

DIX ÉTABLISSEMENTS ANIMÉS PAR L'EXCELLENCE :

- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- École nationale d'administration publique (ENAP)
- École de technologie supérieure (ÉTS)
- Télé-université (TÉLUQ)

Un réseau universitaire à la grandeur du Québec

« Il y avait dans la création de l'Université du Québec un large dessein, inspiré des valeurs d'initiative et d'entrepreneuriat, de croissance collective, d'ouverture et, je dirais de générosité. [...] Ce n'est pas par hasard que dès sa création, l'Université du Québec aura connu un fulgurant succès au titre de l'inscription d'étudiants, du recrutement des professeurs et des cadres, de la mise en marche des premières équipes de recherche et d'études avancées, ainsi que de l'adhésion des milieux économiques, industriels et culturels dans toutes les régions, y compris à Montréal. »

Voilà ce que soulignait Pierre Martin dans son allocution prononcée lors la remise de son doctorat d'honneur de l'Université du Québec en 2008. Ayant été à l'origine de la *Loi sur l'Université du Québec* et premier vice-président à la planification du réseau de 1969 à 1973, il rappelait que ce réseau a entamé sa jeune existence dans une société en pleine ébullition. Au tournant historique de la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec souhaitait ouvrir les portes de l'université au plus grand nombre.

Avec l'avènement de l'Université du Québec, les études supérieures – jusqu'alors surtout réservées à la bourgeoisie – se sont démocratisées. Grâce à l'un ou l'autre des 10 établissements du réseau, beaucoup de Québécoises et Québécois issus des régions ont depuis eu la possibilité d'y accéder. Ces étudiants de première génération, nés de parents qui n'ont pas fréquenté l'université, ont pu profiter de la proximité géographique des établissements de l'Université du Québec. Depuis la fondation du réseau, ses 10 établissements ont décerné plus de 687 500 diplômes, soit le tiers de tous les diplômes universitaires octroyés au Québec chaque année.



Tous les moyens sont bons pour arriver à bon port lors de la rentrée universitaire de 1973 !

Source : Réseau : le magazine de l'Université du Québec, vol. 5 nº 1, septembre 1973, p. 22-23. Photo : Pierre Caron. Photo prise à l'UQAM (1973).

UNE EXPERTISE ORIGINALE

En plus de favoriser l'accessibilité à l'enseignement supérieur, les établissements du réseau de l'Université du Québec ancrés dans leurs communautés développent des expertises originales sur des sujets novateurs qui répondent aux besoins du Québec.

« Aujourd'hui, les établissements du réseau de l'Université du Québec continuent d'incarner la démocratisation du savoir et de la culture comme outil de développement socioéconomique, confirme l'actuelle présidente de l'Université du Québec, Johanne Jean. Ils fondent leurs actions sur la primauté du principe de l'accessibilité. Ce principe est mis en œuvre par des pratiques académiques et pédagogiques originales, répondant à la diversité du vécu et des besoins des étudiants. Pionniers de l'interdisciplinarité, ils soutiennent le développement de créneaux innovateurs et de pôles d'excellence spécifiques et parfois uniques en recherche et en formation. Cela résulte en partie de leur enracinement dans leur milieu, et en partie de leur volonté résolue d'explorer des domaines disciplinaires stratégiques pour le développement du Québec. »

Grâce à l'un ou l'autre des 10 établissements du réseau, beaucoup de Québécois issus d'un milieu modeste ont eu la possibilité d'y accéder.

DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE PREMIER PLAN

Réparti à la grandeur du territoire québécois, le réseau de l'Université du Québec ne cesse de favoriser l'interaction entre les milieux scientifiques, sociaux, communautaires et industriels dans lesquels ils évoluent. Se situant souvent parmi les premiers employeurs de leurs régions, les établissements du réseau de l'Université du Québec génèrent des effets directs (salaires), indirects (achats de biens et services) et induits (dépenses de consommation des salariés) qui concourent à la vitalité de l'économie régionale. Ils attirent, forment et retiennent la main-d'œuvre hautement qualifiée dont les entreprises et les organisations ont besoin. Une œuvre qui se poursuit...

L'Université du Québec, c'est...

- **Plus de** 1300 programmes d'études offerts aux trois cycles;
- 27 % du corps professoral universitaire québécois;
- 7175 enseignants et chargés de cours;
- 102 000 étudiants, dont 8 500 proviennent de l'étranger;
- 687 500 diplômés en 50 ans;
- 184 millions $ en octrois de recherche (2016-2017);
- 10 régions administratives où sont implantés des campus universitaires;
- 60 municipalités qui comptent un centre d'études ou l'antenne d'un établissement;
- 5,3 milliards $ de contribution à l'économie québécoise (2013-2014);
- 9 $ en retombées économiques générées pour chaque dollar net investi par le gouvernement du Québec.

Au fil du temps

› **18 décembre 1968**
Création officielle du **réseau de l'Université du Québec** par le premier ministre de l'époque, Jean-Jacques Bertrand, qui soumet à l'Assemblée nationale le projet de loi 88 quelques jours plus tôt.

› **19 mars 1969**
Création de l'**Université du Québec à Trois Rivières** (UQTR), qui marque l'aboutissement d'un projet régional. Les recherches de cette université portent notamment sur les énergies durables, la matière ligneuse et les PME.

Alors que la région réclamait depuis 10 ans une université, l'**Université du Québec à Chicoutimi** (UQAC) est fondée en mars 1969. Elle est aujourd'hui reconnue particulièrement pour ses recherches sur l'aluminium, les ressources minérales, l'étude des populations et le givrage.

› **9 avril 1969**
L'**Université du Québec à Montréal** (UQAM) voit le jour, concrétisant en plein centre-ville de Montréal les besoins de démocratisation de l'enseignement supérieur et la volonté de participation aux décisions de toute une génération de Québécois. Elle concentre principalement son expertise sur les arts, la création et le développement urbain.

› **26 juin 1969**
L'**École nationale d'administration publique** (ENAP) est créée à Québec pour former de véritables gestionnaires publics. Aujourd'hui, ses recherches portent notamment sur le management public, l'évaluation des politiques et programmes publics, le management du réseau de la santé, la gouvernance publique, la gestion et les politiques internationales.

› **3 décembre 1969**
Fondation de l'**Institut national de la recherche scientifique** (INRS), qui impose rapidement un nouveau style à la recherche universitaire en réalisant des missions scientifiques dans des secteurs de pointe. Actuellement, l'INRS s'investit principalement dans les créneaux des ressources hydriques et terrestres, des nanosciences et des nanotechnologies, de la photonique, des télécommunications, de l'énergie, des sciences sociales et de la santé.

› **17 avril 1973**
Le Centre d'études universitaires de Rimouski obtient le statut d'université et devient l'**Université du Québec à Rimouski** (UQAR). De nos jours, cet établissement est largement reconnu pour ses recherches portant entre autres sur les sciences de la mer, la nordicité et le développement régional.

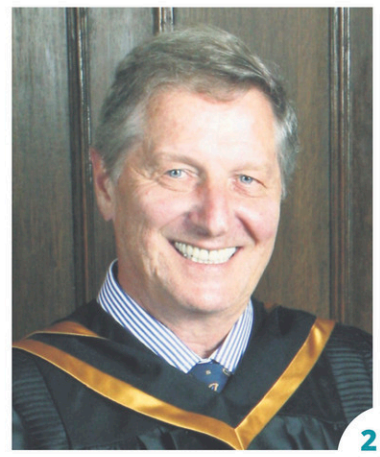
› **6 mars 1974**
L'École de technologie supérieure (ÉTS) est créée à Montréal afin de promouvoir une philosophie d'enseignement en science appliquée qui avait fait ses preuves dans les écoles européennes d'ingénierie. Recherches en partenariat avec l'industrie, construction et restauration des infrastructures municipales et urbaines, routes et matériaux bitumineux sont parmi ses spécialités.

› **4 mars 1981**
La nécessité d'assurer la relève de l'école normale mène à la fondation de l'Université du Québec à Hull, qui devient par la suite l'**Université du Québec en Outaouais** (UQO). Les recherches sur les langues et les technologies langagières, le développement communautaire, la psychologie et la cyberpsychologie y sont à l'heure actuelle particulièrement fécondes.

› **19 octobre 1983**
L'**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue** (UQAT) naît d'une volonté régionale de demeurer sur le territoire et d'en assurer le développement. Elle se consacre aux besoins de son milieu qui portent, entre autres, sur les ressources forestières, minières et hydriques, de même que sur les médias numériques et le service aux communautés des Premiers Peuples.

› **26 février 1992**
La **Télé-université** (TÉLUQ), qui se spécialise dans l'enseignement à distance, décroche ses lettres patentes. Après avoir été intégrée à l'UQAM en 2005, la TÉLUQ obtient de nouvelles lettres patentes le 23 août 2012. Ses recherches concernent notamment l'enseignement et l'apprentissage à distance, l'information cognitive, la psychologie sociale et l'environnement.


1


2



3



4

1. **L'une des premières réunions du comité exécutif de l'Université du Québec se déroule en 1969, sous la présidence de M. Alphonse Riverin (à l'avant-plan). Aussi, de gauche à droite : MM. Guy Trudeau, Pierre Martin, Gérald-A. Martin, Maurice Boisvert, Louis Berlinguet, Michel Dumas et Robert Tessier.** Source : Archives de l'Université du Québec. – Photo : Le Soleil. Photo prise à l'UQ (1969).
2. **Pierre Martin, ayant été à l'origine de la *Loi sur l'Université du Québec* et premier vice-président à la planification du réseau.** Source : Archives de l'Université du Québec. Photo : Agence Focus 1 (27 août 2008).
3. **Lyne Douville, professeure en psychoéducation à l'UQTR et Philippe Malchelosse de l'organisme Point de rue. Ils ont fondé l'Université de la Rue pour doter les travailleurs de rue d'outils afin de prévenir l'itinérance.** – Photo : Olivier Croteau
4. **Les établissements de l'Université du Québec vous permettent d'étudier aux quatre coins du Québec.** Source : Archives de l'Université du Québec.

Saviez-vous que...

Au début des années 60, les Québécois francophones passent en moyenne neuf ans sur les bancs d'école. En 2016, selon l'Institut de la statistique du Québec, 30,6 % de la population québécoise âgée entre 25 et 64 ans détient un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. L'UQ compte désormais 41 % des inscriptions dans les universités de langue française au Québec. Un diplômé sur trois a fréquenté l'un des établissements du réseau.

POUR SUIVRE CETTE SÉRIE :

14 avril : Un réseau universitaire à la grandeur du Québec
12 mai : La santé
16 juin : L'entrepreneuriat
18 août : Le développement local et régional
15 septembre : Le développement durable
13 octobre : Les Premiers Peuples
17 novembre : Un réseau ouvert sur le monde
8 décembre : Regard vers l'avenir

DU MEILLEUR COMME DU PIRE

Justin et les indulgences

YVES-FRANÇOIS BLANCHET
CHRONIQUE
yfblanchet@gcmedias.ca



Au cours des prochaines heures, le premier ministre du Canada offrira quelques pas de danse diplomatiques au regard narquois de ses collègues des Amériques. Chacun connaît les secousses intérieures que le *poster boy* canadien affronte. En l'absence de Donald Trump et en présence du président mexicain Pena Nieto en toute fin de mandat, le Sommet des Amériques de Lima, ça sera pas le Pérou.

«Canada is back!». C'était avant la tempête parfaite qui mit au pouvoir en Colombie-Britannique un gouvernement coalisé qui se rompra si le premier ministre John Horgan recule d'un seul litre dans son rejet net de l'oléoduc Trans Mountain de la société américaine Kinder Morgan. Ses alliés sont les Verts, mais on peut croire que les Libéraux de la Colombie-Britannique ne jalousent pas trop le pouvoir dans l'immédiat.

Coincé entre l'Alberta où le PCC ne détient que trois sièges et qui exige qu'on achemine son pétrole au Pacifique, et la Colombie-Britannique où il a peu d'espoir de sauver les 18 élus de son parti, Justin Trudeau brandit la carte héritée de son père : «Le patron, c'est moi!» ou, si vous préférez, «*Just watch me!*».

Justin Trudeau n'est pas Pierre. Même pour le *swag*, le jeune Trudeau fait pâle figure face au souvenir de son père. Ce n'est pas faute d'essayer, mais Justin ne maîtrise ni l'art du col ouvert et manches roulées qui fit les beaux jours de Barack Obama ni celui de la fleur à la boutonnière et du pas de danse impromptu de Pierre Trudeau. Alors, imaginez pour le leadership!... Dans l'espoir de compenser, Justin Trudeau a investi dans les costumes… et les indulgences.

En droit canonique, l'indulgence est la rémission d'un péché par un geste de générosité ou de pénitence. Dans l'usage, le bon don dans la bonne main fait miracle, même à crédit. En environnement, Justin Trudeau a tenté le coup : aires marines (presque) protégées, taxation du carbone, protection de passages sensibles pour les baleines dans l'Estuaire du Saint-Laurent... Son péché? Surpasser Stephen Harper pour commettre le Canada au profit du pétrole albertain.

Le pétrole et le gaz albertains, largement non conventionnels et extraits par fracturation ou traitement des sables bitumineux, représentent 40 % des émissions de GES du Canada pour environ 12 % de sa population. Le Québec, environ 23 % de la population pour 8 % des émissions. Chaque Albertain pèse près de dix fois un Québécois en termes de climat. Les collègues des Amériques de Justin Trudeau ne manqueront pas de lui rappeler que les réserves canadiennes d'or noir plombent gravement les chances de la planète de traverser le siècle indemne.

Qu'à cela ne tienne! Le premier ministre rentrera dès ce dimanche du Pérou pour contenir un affrontement qui désormais dépasse largement le conflit économie/écologie. À qui la faute? Justin Trudeau se revendique de la Constitution canadienne afin d'imposer sa volonté à la rebelle Colombie-Britannique. L'intérêt national et peut-être même la sécurité nationale sont en jeu! S'il le faut, il y commettra l'argent des familles de tout le Canada. La crise devient alors constitutionnelle. Venant du Québec, banal, on n'en ferait pas de cas. Initiée par une guerre commerciale entre deux provinces canadiennes toutes propres, c'est autre chose.



Andrew Sheer

Justin Trudeau

LES PERDANTS…

Justin Trudeau et le Parti libéral du Canada y risquent non seulement leurs sièges de l'Ouest, mais la probable élection des conservateurs de Doug Ford en Ontario et celle, possible, de la CAQ au Québec, alors que les Maritimes se sentent ignorées par le PCC, tout ça augure que des lampions, ça ne le fera pas.

Le ciel a quand même accueilli ses indulgences. S'il est un parti qui aurait pu capitaliser sur le fédéralisme autoritaire dont Justin Trudeau a hérité et sa volonté de nous faire tous payer pour soutenir le pétrole albertain, c'est le Bloc québécois. Tant que sa chef n'aura pas fini de se consumer en une sainte immolation, ce parti ne pourra saisir une formidable opportunité de se reconstruire sur les échecs du NPD de 2011 et du PLC de 2015 pour porter à nouveau les intérêts du Québec. Oh. J'allais oublier : et promouvoir l'indépendance. Amen.

… ET LES GAGNANTS

Il en faudra davantage pour qu'éclate le Canada, mais à force de vouloir plaire à des Albertains qui ne le recevront jamais comme un des leurs, Justin le Torontois dilapide en vain ses indulgences environnementales. Crise il y a, et les conservateurs d'Andrew Scheer, une fois les petites trahisons de Maxime Bernier dûment expiées, appelleront de leurs prières la Grande messe électorale.

DEMAIN, DANS LA SECTION
SCIENCE
Sous les tropiques du Lac-Saint-Jean
Chronique de Jean-François Cliche



RETROUVEZ AUSSI
TOUS LES DIMANCHES DANS VOTRE APPLICATION
• Les sections que vous aimez
• Des chroniques exclusives
Gilbert Lavoie, Patrick Duquette et Isabelle Légaré

leDroit
On n'a pas fini de vous surprendre!

ASPIRANTE POLICIÈRE QUI PORTE LE HIDJAB

Legault se dit prêt à la rencontrer

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

LA POCATIÈRE — François Legault se dit prêt à aller dire dans le blanc des yeux à une étudiante en techniques policières qu'elle ne pourra réaliser son rêve sous un gouvernement caquiste si elle continue de porter le hidjab.

Il répond ainsi au premier ministre Philippe Couillard, qui l'a mis au défi, jeudi, de rencontrer la jeune Sondos Lamrhari.

L'étudiante au Collège Ahuntsic porte fièrement le hidjab et rêve de faire carrière dans la police.

Or, autant la Coalition Avenir Québec (CAQ) que le Parti québécois (PQ) veulent interdire le port de signes religieux chez les représentants de l'État en position d'autorité, soit les policiers, procureurs, juges, gardiens de prison, comme le préconisait le rapport de la commission Bouchard-Taylor il y a 10 ans.

En conférence de presse jeudi, M. Couillard s'est porté à la défense des libertés religieuses et a affirmé que cette jeune fille pourrait bien faire figure de symbole.

Il a lancé un défi à ses deux adversaires, autant à M. Legault qu'au chef péquiste Jean-François Lisée : aller rencontrer l'étudiante et de lui dire « les yeux dans les yeux » qu'elle doit renoncer à sa carrière.

En point de presse vendredi à La Pocatière, M. Legault a dit que la situation actuelle est le résultat du laisser-aller des libéraux, de leur « manque de courage et de détermination ».

Si le gouvernement avait accepté le compromis proposé par la CAQ il y a un an, soit les recommandations de Bouchard-Taylor en élargissant l'interdiction aussi aux enseignants, l'étudiante aurait eu un message clair, a argué M. Legault.

Et a fortiori, « il n'y a pas une jeune fille au Québec qui penserait devenir policière au Québec en portant un hidjab » si le gouvernement libéral avait tranché la question dès le départ il y a 10 ans, a-t-il poursuivi.

Le chef caquiste rencontrerait volontiers Sondos Lamrhari pour lui expliquer sa position, comme il l'a fait précédemment avec d'autres groupes.

« Absolument, je suis prêt à l'expliquer, j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer aussi à des enseignantes qui portent le voile. Donc, je n'ai pas de problème à leur expliquer pourquoi c'est important, non seulement de montrer une neutralité, mais d'avoir aussi une apparence de neutralité quand on est dans un poste d'autorité. »

La controverse sur le port de signes religieux a refait surface après les déclarations de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, qui a dit être ouverte au port du voile dans le service de police de sa ville.

Actuellement, le régime qui prévaut est celui de la loi sur la neutralité religieuse de l'État, adoptée par le gouvernement Couillard en octobre.

Elle prévoit que les services publics doivent être donnés et reçus à visage découvert, mais elle permet des exceptions, en vertu d'une demande d'accommodement raisonnable.



François Legault est prêt à rencontrer Sondos Lamrhari pour lui dire qu'elle ne pourra pas être policière si elle continue de porter le hidjab — ANDRE PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

MAINTENANT OUVERT, VISITEZ DÈS AUJOURD'HUI!

1425 PROMENADE VANIER

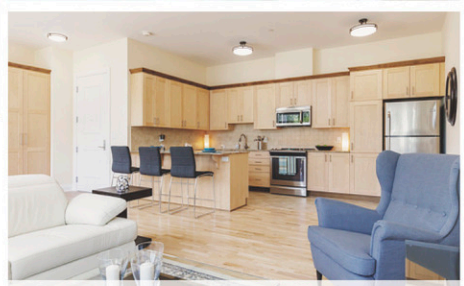
Profitez de la liberté et du prestige que procure la location d'un appartement Lépine aux Terrasses Francesca nouvellement construit.

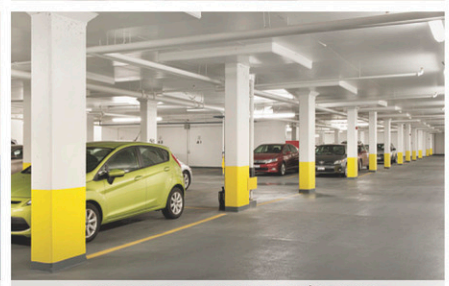
1 VISITEZ LE CENTRE DE LOCATION ET LES 5 UNITÉS MODÈLES
2 CHOISISSEZ VOTRE UNITÉ PRÉFÉRÉE
3 CHOISISSEZ VOTRE DATE D'EMMÉNAGEMENT PRÉFÉRÉE


PISCINE D'EAU SALÉE ET SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE



SERVICE DE CONCIERGERIE SÉCURITAIRE 24/7


LAVEUSES/SÉCHEUSES DANS LES UNITÉS


STATIONNEMENTS CHAUFFÉS POUR LOCATAIRES ET VISITEURS



LOUEZ UN APPARTEMENT LEPINE POUR VIVRE SANS SOUCIS
PROFITEZ D'UN MODE DE VIE DE STYLE VILLÉGIATURE

LEPINEAPARTMENTS.COM
613.714.9670

LES TERRASSES Francesca
LÉPINE LUXURY APARTMENTS ★★★★

CENTRE DE LOCATION
1425 Promenade Vanier
Lun.-Ven. 10AM-6PM
Sam.-Dim. 10AM-5PM

★★★★
LEPINE
APPARTEMENTS DE PRESTIGE

le monde



Donald Trump a dénoncé les attaques chimiques «monstrueuses» menées par le régime de Damas et a promis que l'intervention comprenant des «frappes de précision» durerait «aussi longtemps qu'il le faudrait». — PHOTO AFP, MANDEL NGAN

Trump déclenche une opération militaire en Syrie

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi une opération militaire en cours contre la Syrie, menée avec la France et le Royaume-Uni pour punir le régime de Bachar al-Assad qu'il accuse d'une attaque à l'arme chimique.

« Une opération conjointe est en cours avec la France et le Royaume-Uni, nous les remercions tous les deux », a dit M. Trump lors d'une brève allocution depuis la Maison-Blanche.

Au moment même où le président s'exprimait, des détonations étaient entendues à Damas, selon un correspondant de l'AFP sur place.

« La défense antiaérienne syrienne » est entrée en action contre « l'agression américaine, britannique et française », a rapporté la télévision étatique syrienne, alors que des témoins ont rapporté à l'AFP que des colonnes de fumée s'élevaient du nord-est de Damas.

Donald Trump a dénoncé les attaques chimiques « monstrueuses » menées par le régime de Damas et a promis que l'intervention comprenant des « frappes de précision » durerait « aussi longtemps qu'il le faudrait ».

Des avions ont participé aux bombardements qui ont visé des cibles multiples, ont indiqué des sources occidentales.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), des centres de recherche scientifique, « plusieurs bases militaires » et des locaux de la garde républicaine à Damas et ses environs ont été pris pour cibles.

De Londres, la première ministre britannique Theresa May a affirmé qu'il n'y avait « pas d'alternative à l'usage de la force », assurant que « tous les recours diplomatiques » avaient été explorés, en vain. Le ministère britannique de la Défense a parlé d'opération « couronnée de succès », dans un communiqué.

Depuis Paris, le président français Emmanuel Macron a souligné que les frappes françaises étaient « circonscrites aux capacités du régime syrien permettant la production et l'emploi d'armes chimiques ».

« Nous ne pouvons pas tolérer la banalisation de l'emploi d'armes chimiques », a-t-il martelé.

Donald Trump a mis en garde l'Iran et la Russie, qui ont déployé des milliers d'hommes et du matériel pour aider Bachar al-Assad à reconquérir le pays, contre leurs liens avec la Syrie.

LA RUSSIE A « TRAHI » SA PROMESSE

M. Trump a exhorté Moscou « à quitter la voie sinistre » du soutien à Bachar al-Assad. Il a affirmé que la Russie avait « trahi ses promesses » de 2013 sur l'élimination des armes chimiques syriennes.

Il a aussi estimé que le sort des pays de la région était entre les mains de leurs habitants et qu'aucune intervention militaire américaine ne pourrait, à elle seule, apporter une « paix durable ».

En avril 2017, Donald Trump avait fait bombarder une base militaire syrienne, en riposte à une attaque au gaz sarin imputée au régime, qui avait tué plus de 80 civils à Khan Cheikhoun (nord-ouest).

Cette fois encore, c'est une attaque chimique présumée — le samedi 7 avril à Douma, près de la capitale syrienne — qui est à l'origine des frappes déclenchées dans la nuit de vendredi à samedi après une mobilisation de la communauté internationale, déjà saisie par l'horreur d'une guerre civile qui a fait plus de 350 000 morts depuis mars 2011.

Le bombardement intervient quelques heures seulement après que le Département d'État a assuré avoir « la preuve » de l'utilisation d'armes chimiques par les forces de Bachar al-Assad.

« PRIX FORT »

Le président américain avait rapidement adopté une rhétorique belliqueuse après l'attaque, dénonçant dès le lendemain une « attaque chimique insensée », prévenant qu'il faudrait en « payer le prix fort » et pointant du doigt la « responsabilité » de la Russie et de l'Iran soutenant « l'animal Assad ».

Quelques jours plus tard, le 11 avril, il avait *tweeté* : « La Russie jure d'abattre n'importe quel missile tiré sur la Syrie. Que la Russie se tienne prête, car ils arrivent, beaux, nouveaux et intelligents ! »

> **« Nous ne pouvons pas tolérer la banalisation de l'emploi d'armes chimiques »**
>
> — Emmanuel Macron

La France s'est très vite associée à Washington en promettant notamment une « réponse forte et commune », tandis que Londres, qui a montré un peu plus de réticence, s'est dit déterminé avec Washington « à ne pas laisser l'usage d'armes chimiques se poursuivre » et a évoqué « des mesures » contre Damas.

MISE EN GARDE DE MOSCOU

Dans l'autre camp, le régime syrien nie toute utilisation d'armes chimiques et a averti à l'ONU qu'elle n'aurait « d'autre choix » que de se défendre si elle était attaquée.

Le président russe Vladimir Poutine, soutient qu'il s'agit d'un « acte irréfléchi et dangereux », qui pourrait avoir des « conséquences imprévisibles ».

Le danger est bien là, selon les experts. Russes et Iraniens ont beaucoup d'hommes sur le terrain pour aider Damas à reprendre tout le pays à de multiples groupes rebelles.

Les conséquences d'une frappe accidentelle ou non sur des soldats de ces deux pays sont difficiles à évaluer.

Selon un bilan à mi-mars de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), qui dispose d'un vaste réseau d'informateurs à travers la Syrie, 106 390 civils ont été tués dont près de 20 000 enfants.

Dans ce pays qui comptait quelque 23 millions d'habitants avant le conflit, environ la moitié de la population a été contrainte de fuir son foyer en raison des combats.

La Russie, indéfectible soutien au régime de Bachar al-Assad, a fait usage à douze reprises de son *veto* en sept ans de conflit sur des projets de résolution au Conseil de sécurité contre la Syrie.

Ce n'est pas arrivé cette semaine

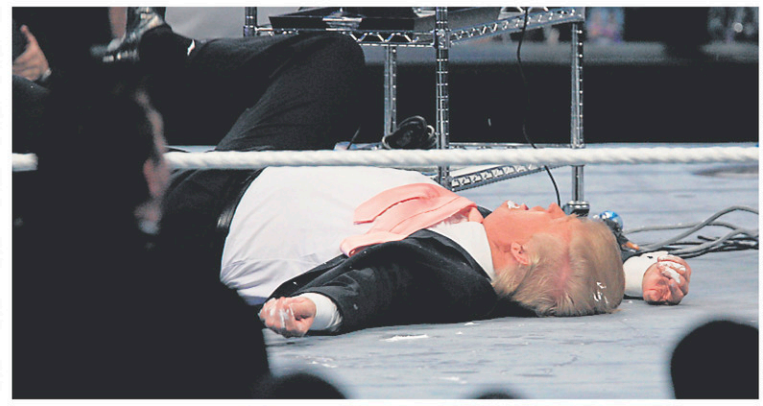
Vérification faite par l'Associated Press, et contrairement à ce que vous pouvez avoir lu ou entendu ailleurs, voici quelques-uns des événements les plus extraordinaires qui... ne se sont pas produits cette semaine.

FAUX Buzz Aldrin se soumet au test du polygraphe concernant la vie extraterrestre.

VRAI Le deuxième homme à avoir marché sur la Lune n'a jamais prétendu avoir vu des extraterrestres pendant son voyage en 1969, en dépit d'histoires largement répandues qui prétendent qu'une analyse de la voix d'Aldrin prouve le contraire. Cette semaine, une histoire virale publiée par un tabloïd britannique affirme que qu'Edwin «Buzz» Aldrin a été soumis à «des analyses informatiques complexes» qui prouvent qu'il dit vrai quand il raconte avoir vu un extraterrestre depuis le module de commande de la mission *Apollo 11*. Buzz Aldrin a expliqué en 2014 qu'il a vu une lumière le long de la capsule, «mais ce n'était pas un extraterrestre». Une porte-parole de la NASA a dit que l'astronaute a probablement vu des panneaux se détacher au moment de s'arrimer au module lunaire. Un expert qui a examiné les enregistrements audio de Buzz Aldrin dit que son organisation ne l'a jamais interviewé et qu'il n'y a «jamais eu de tests».

FAUX Oscar Pistorius obtient un pardon.

VRAI Le champion paralympique a plutôt été débouté, cette semaine, quand il a demandé à être libéré de prison, où il purge une peine de 13 ans pour le meurtre de sa petite amie. Le plus haut tribunal sud-africain a refusé lundi de se pencher sur sa sentence. Un porte-parole a nié que l'homme de 33 ans ait été gracié par le président Cyril Ramaphosa, qualifiant le tout de «fausses nouvelles». La nouvelle a été publiée par le site breaking-cnn, qui ne reprend toutefois pas le logo bien connu de la chaîne américaine.



CARLOS OSORIO, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

FAUX Le président Donald Trump est assommé par un musulman qui s'est fait passer pour un journaliste de FOX News.

VRAI Un canular très répandu prétend qu'un «extrémiste» musulman qui se présentait comme un journaliste de FOX News a attaqué le président américain Donald Trump avec un démonte-pneu à l'extérieur de la Trump Tower à New York, mais cela ne s'est jamais produit. L'image qui accompagne le texte sur le site de canulars Action News 3 est une photo prise par l'Associated Press en 2007 et qui montre M. Trump au tapis lors de WrestleMania 23, à Detroit. Le lutteur Steve «Stone Cold» Austin avait assommé M. Trump après la défaite du promoteur Vincent K. McMahon, à qui M. Trump avait ensuite rasé la tête. Ce n'est pas la première fois que cette image accompagne de fausses histoires concernant une attaque présumée contre M. Trump. **ASSOCIATED PRESS**

L'ÉVÉNEMENT
PASSEZ EN MODE PRINTEMPS
Mazda

QUAND PROTÉGEZ-VOUS RECOMMANDE, COMMANDER EST UNE BONNE IDÉE.

Modèle GT illustré

Mazda CX-5 2018
À PARTIR DE 315 $** /MOIS | LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1995 $
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)
ÉQUIVAUT À 73 $ /SEM. + 8 $ /SEM.
OBTENEZ
• TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE
• MOTEUR 2,5 L
MEILLEUR CHOIX protégezvous RECOMMANDE MAZDA CX-5 2018

0 % AU FINANCEMENT À L'ACHAT†
SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

+ SYSTÈME DE NAVIGATION INTÉGRÉ SANS FRAIS△
AVEC TOUTE NOUVELLE MAZDA

Mazda CX-3 2018
À PARTIR DE 256 $** /MOIS | LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 775 $
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)
ÉQUIVAUT À 59 $ /SEM. + 8 $ /SEM.
OBTENEZ
• TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV
• TRANSMISSION AUTOMATIQUE
MEILLEUR CHOIX protégezvous RECOMMANDE MAZDA CX-3 2018
Modèle GT avec équipement optionnel illustré△1

LE TRÈS LUXUEUX Mazda CX-9 2018 7 PASSAGERS
À PARTIR DE 209 $* /2 SEM. | 0 $ ACOMPTE
LOCATION 60 MOIS
20 000 KM/AN COMPRIS
(12 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)
Modèle GT illustré

GARANTIE ILLIMITÉE SUR LE KILOMÉTRAGE
MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE
SKYACTIV TECHNOLOGY
LA CONDUITE SANS COMPROMIS
mazda

Offres valables pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2018 (NVYK68AA0D)/Mazda CX-3 GX 2018 (HVYK68AA0D) de base neuf, ce qui équivaut à **60 paiements mensuels de 315 $/256 $, pour 60/60 mois, avec acompte de 1 995 $/775 $, L'immatriculation, les assurances, les taxes et **les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus**. Le concessionnaire peut louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $ par kilomètre excédentaire. **Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement**. ◆Prix du modèle Mazda CX-3 GT 2018 avec équipement optionnel illustré : 30 389 $. Valeur de l'équipement optionnel illustré : 399 $. ◆Offres valables pour la location aux 2 semaines d'un Mazda CX-9 GS 2018 (QVSM88AA0D) de base neuf, ce qui équivaut **à 130 versements aux deux semaines de 209 $ pour 60 mois**, avec acompte de 0 $. L'immatriculation, les assurances, les taxes et **les frais d'inscription au RDPRM (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus**. Le concessionnaire peut louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,12 $ par kilomètre excédentaire. Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les modèles Mazda 2017 et 2018 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Remarque : le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles MX-5 2017, ni aux CX-5, MX-5 et CX-9 2018. △L'offre de système de navigation intégré sans frais est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2017 (Remarque : l'offre de système de navigation ne s'applique pas aux modèles Mazda5 2017) ou 2018 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Québec, entre le 3 et le 30 avril 2018. Remarque : dans l'éventualité où le modèle admissible choisi est déjà équipé d'un système de navigation, ou si le modèle choisi n'est pas admissible à cette offre, le client peut obtenir une remise en argent équivalente. La remise s'applique avant les taxes. Si le système de navigation n'est pas disponible au moment de l'acquisition, il sera fourni à une date ultérieure. Les quantités sont limitées. Certaines conditions s'appliquent. Visitez un concessionnaire pour tous les détails. ‡Veuillez consulter mazdalillimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 3 au 30 avril 2018 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.**

CONCOURS

L'ÉDITION NUMÉRIQUE DU DIMANCHE VOUS ENVOIE À COSTA DEL SOL EN ESPAGNE!

POUR PARTICIPER
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION *LE DROIT*
ET RÉCUPÉREZ UN INDICE CHAQUE SEMAINE



Disponible sur Google play

Disponible sur App Store

affaires

OR
+ 6,00
US$ 1347, 90

PÉTROLE
+ 00,32
67,39

S&P TSX
+ 4,70
15 273,97

NASDAQ
- 33,60
7106,65

DOW JONES
- 122,91
24 360,14

LE DOLLAR
-0,01
US¢ 79,38
EURO¢ 64,30

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

LIMA

Trudeau rencontre le président mexicain

LEE BERTHIAUME
La Presse canadienne



Le premier ministre canadien Justin Trudeau a rencontré le président du Mexique Enrique Peña Nieto, vendredi, à Lima.
— LA PRESSE CANADIENNE

LIMA — Justin Trudeau devrait profiter d'un tête-à-tête, vendredi, avec le président mexicain, Enrique Peña Nieto, pour identifier les points de convergence entre les deux pays dans le dossier du libre-échange nord-américain.

Le premier ministre est arrivé jeudi soir à Lima, au Pérou, première étape d'un périple de dix jours qui le mènera ensuite vers Paris et Londres. Avant de participer au 8e Sommet des Amériques, qui réunit tous les quatre ans les leaders d'une trentaine de pays, M. Trudeau a prononcé une brève allocution devant des centaines de chefs d'entreprises. Il les a assurés que « de grandes choses peuvent être accomplies au Canada ».

M. Trudeau devait discuter vendredi avec le président mexicain, une première rencontre entre ces leaders nord-américains depuis novembre, qui tombe à un moment critique pour la négociation d'un nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Le premier ministre doit aussi rencontrer samedi le vice-président américain, Mike Pence.

La Maison-Blanche a pris tout le monde par surprise, jeudi, en annonçant un assouplissement des demandes américaines en matière de contenu dans la construction automobile. De son côté, le président Donald Trump s'est dit prêt à « renégocier éternellement ». M. Trudeau demandera donc des précisions à M. Pence, qui remplace à Lima son patron, retenu officiellement pour affaires syriennes.

M. Trump a aussi demandé cette semaine à ses conseillers de déterminer si les États-Unis ne devraient pas réintégrer le Partenariat transpacifique, dont il avait claqué la porte l'an dernier. Onze pays, dont le Canada, ont signé en mars un nouvel accord, sans les États-Unis.

CONTRE LE PROTECTIONNISME

Le premier ministre Trudeau avait amorcé sa visite au Pérou, jeudi, en rencontrant le président, Martin Vizcarra, qui était ambassadeur au Canada avant que son prédécesseur, visé par un scandale, ne soit forcé de démissionner, le mois dernier.

Devant les gens d'affaires, M. Trudeau a ensuite rappelé que plus de la moitié des pays avec lesquels le Canada a conclu des accords de libre-échange sont situés dans les Amériques. Le premier ministre a aussi rappelé qu'Ottawa souhaitait maintenant conclure une entente avec la communauté économique du Mercosur, qui regroupe cinq pays, dont le puissant Brésil et l'Argentine.

« À une époque où certains mettent en doute la pertinence des échanges commerciaux, nous avons réussi à négocier des accords historiques avec l'Europe et l'Asie », a souligné M. Trudeau, dans une allusion à peine voilée aux velléités protectionnistes du président Trump. « C'est pourquoi nous disons aux investisseurs du monde entier que de grandes choses peuvent être accomplies au Canada. »

M. Trudeau devait aussi rencontrer à Lima le président Sebastien Pinera, du Chili, un important partenaire politique et commercial du Canada.

Après le Sommet des Amériques, le premier ministre fera un « arrêt aux puits » imprévu à Ottawa, dimanche, avant de poursuivre son périple à Paris puis à Londres : il a convoqué les premiers ministres de la Colombie-Britannique, John Horgan, et de l'Alberta, Rachel Notley, pour tenter de dénouer la « crise de l'oléoduc Trans Mountain ».

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : JEUDI 12 AVRIL 2018

Grande VIE: 31 38 40 41 44 — Grand NUMÉRO (GN): 5

Lotto 6/49 D: 4 3 1 4 5 1 6 2 — Quotidienne: 2 38, 3 608, 4 3607

Sprint: 01 07 16 32 41

Lotto Poker: 5♣ 9♦ D♠ A♡ A♣ — Extra: 0881737

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 09 AVRIL 62 VIERGE

Banco: 01 06 08 09 10 16 17 21 25 28 / 32 33 42 44 45 52 53 54 59 67 — Turbo x 3

Tout ou Rien: 02 04 06 08 09 11 / 14 15 16 17 18 19 — Triplex: 06 09 / 21 24 31

Lotto 6/49: Ce soir, 20 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

PERCÉE DANS LE SANS-FIL POUR COGECO

« Toutes les options sont ouvertes »

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Cogeco Communications « garde toutes ses options ouvertes » en ce qui a trait à une éventuelle percée dans le secteur du sans-fil, après avoir obtenu le droit de miser sur certaines enchères de spectre que compte offrir le gouvernement fédéral.

Son président et chef de la direction, Louis Audet, s'est toutefois montré très prudent dans ses commentaires, vendredi, en répondant aux questions des analystes dans le cadre d'une conférence téléphonique visant à commenter les résultats du deuxième trimestre.

« Il y a plusieurs façons d'entrer dans ce secteur, a dit l'homme d'affaires. En ayant le droit de participer à des enchères, nous gardons toutes nos options ouvertes, ce qui est une bonne décision d'affaires. »

Malgré les nombreuses questions, M. Audet a refusé d'ouvrir davantage son jeu, affirmant que son entreprise pourrait perdre le droit de miser sur le spectre disponible s'il était trop bavard quant à ses intentions.

Dans certains cas, afin de stimuler la concurrence, Ottawa a écarté Rogers, Bell et Telus, les trois principales entreprises de télécommunications au pays qui contrôlent près de 90 % du marché du sans-fil. Les autorités fédérales ont opté pour ce scénario en ce qui a trait aux nouvelles fréquences de 600 MHz.

« Ce que je peux vous dire, toutefois, c'est que notre approche correspond aux signaux que nous envoyons au marché depuis un certain nombre d'années, a expliqué M. Audet. Nous serions intéressés à ajouter un service de téléphonie mobile à notre offre, mais cela doit être profitable pour nous et doit respecter nos moyens financiers. »

La société québécoise a en outre été qualifiée pour participer aux enchères des bandes de 700 MHz, de 2500 MHz et de 2300 MHz. Elle



— LA PRESSE CANADIENNE

n'a toutefois pas décidé si elle sollicitera la fréquence de 600 MHz.

Depuis plusieurs années maintenant, le grand patron de Cogeco Communications plaide pour un nouveau modèle d'affaires afin de stimuler la concurrence.

M. Audet a notamment suggéré au gouvernement fédéral de permettre la création d'opérateurs de téléphonie mobile virtuels (MVNO), qui louent des services d'accès auprès d'entreprises de télécommunications sans fil dotées d'installations.

Difficultés canadiennes

Au deuxième trimestre terminé le 28 février, la filiale de Cogeco a vu son bénéfice net bondir grâce à un gain de 89 millions $ découlant de la réforme fiscale américaine qui abaisse à 21 % le taux d'imposition des sociétés.

L'entreprise de télécommunications a engrangé des profits de 138,9 millions $, ou 2,79 $ par action, par rapport à 76,7 millions $, ou 1,55 $ par action. De leur côté, les revenus ont progressé de 6,8 %, à 599 millions $.

Ces résultats sont largement attribuables aux activités américaines de Cogeco Communications, où sa filiale American Broadband a notamment profité de l'ajout des activités de MetroCast et de la hausse de certains tarifs.

Au Canada, les recettes tirées des services à bande large — câblodistribution, téléphonie et internet — ont fléchi de 0,6 %, à 323,85 millions $, alors que la féroce concurrence a pesé sur les activités de la société.

Cogeco Communications a perdu 7020 clients du côté de la télévision, a gagné 6880 abonnés du côté de l'internet et a vu son nombre d'usagers de la téléphonie fléchir de 5261 au deuxième trimestre.

« La concurrence a toujours été féroce au Canada, ce n'est pas nouveau, a reconnu M. Audet. Clairement, nous allons devoir changer notre approche en matière de marketing. Nous allons devoir travailler fort lors des prochains trimestres. »

Maher Yaghi, de Desjardins Marchés des capitaux, a estimé, dans une note, que la bonne performance des activités américaines avait été plombée par les résultats au Canada. L'analyste a également pointé du doigt les revenus du secteur des solutions informatiques — comme l'hébergement de données — qui ont fléchi de 7,8 %, pour s'établir à 70,2 millions $.

Pour sa part, Cogeco, la société mère, a affiché un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 46 millions $, ou 2,81 $ par action, par rapport à 25,9 millions $, ou 1,55 $ par action, au deuxième trimestre l'an dernier.

Le chiffre d'affaires a été de 623,2 millions $, en progression de 6,3 %.

À la Bourse de Toronto, l'action de Cogeco Communications a retraité de 1,89 $, ou 2,76 %, clôturant à 66,65 $. Le titre de Cogeco a terminé à 65,48 $, en recul de 2,42 $, ou 3,56 %.

Avis public

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

ATTRIBUTION D'UN TERRAIN DE VILLÉGIATURE COMMERCIALE PAR APPEL DE PROPOSITIONS POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET HÔTELIER AU LAC MÉKINAC

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) lance un appel de propositions pour l'attribution d'un terrain de villégiature commerciale sur les terres du domaine de l'État pour la réalisation d'un projet hôtelier au lac Mékinac situé dans la région de la Mauricie. Le site se trouve dans la municipalité de Trois-Rives dans la MRC de Mékinac.

Le projet envisagé est un établissement hôtelier de catégorie « quatre étoiles » qui doit s'inscrire dans des créneaux en émergence de l'industrie touristique, soit le plein air, le tourisme d'aventure ou l'écotourisme. La construction, l'amélioration et l'entretien du chemin d'accès sont à la charge du soumissionnaire.

Dépôt des propositions

Toute personne morale de droit privé, toute société en nom collectif, en commandite ou en participation ou toute personne physique âgée de 18 ans ou plus qui exploite une entreprise individuelle pourra déposer une proposition avant 16 h 30, le 2 octobre 2018, par courrier recommandé, par la poste ou en se présentant, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au bureau du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la Mauricie-Lanaudière.

Le Ministère se réserve le droit de n'accepter aucune proposition et de recueillir tout renseignement additionnel nécessaire à l'analyse des propositions.

Renseignements additionnels

Pour obtenir plus de détails sur cet appel de propositions, veuillez consulter le site Web du ministère à l'adresse suivante :

mern.gouv.qc.ca/territoire

Vous pouvez également vous adresser au bureau du MERN indiqué ci-dessous :

Centre de service du territoire public
Téléphone : 418 380-8502
Sans frais : 1 844 282-8277
Courriel : droit.terre.publique@mern.gouv.qc.ca

Québec

La CEO rejette l'entente entre Hydro One et Orillia Power Distribution

TORONTO — La Commission de l'énergie de l'Ontario a rejeté une entente qui prévoyait l'acquisition, par Hydro One, de la société Orillia Power Distribution Corporation (OPDC).

Hydro One avait annoncé en 2016 s'être entendue pour acquérir la société de services publics pour 41,3 millions $. Ce montant comprenait la prise en charge de la dette d'environ 14,9 millions $ d'OPDC.

Dans sa décision, la commission a dit avoir exécuté certains examens pour évaluer l'entente et a conclu que certaines exigences n'étaient pas respectées.

Hydro One avait fait valoir que l'entente entraînerait une réduction de 1 % des taux de livraison de base pour les clients d'Orillia Power dans les cinq premières années, et des augmentations de taux inférieurs à l'inflation pour les cinq années suivantes.

Le distributeur d'électricité avait aussi estimé que la consolidation se traduirait par des réductions de coûts d'environ 3,9 millions $ par année, en plus de réduire les dépenses d'investissement d'environ 600 000 $ par année.

La Commission de l'énergie a cependant conclu que, même s'il était raisonnable de croire que des réductions de coûts et des améliorations dans l'efficacité auraient lieu, la transaction n'entraînerait pas nécessairement de baisses de taux pour les consommateurs à long terme.

Tant Hydro One que la ville d'Orillia ont indiqué, tard jeudi, qu'elles étudieraient la décision avant de prendre une décision sur la suite des choses.

Les négociations entre la ville et Hydro One avaient commencé en septembre 2015 et l'entente avait été finalisée au mois d'août suivant.

LA PRESSE CANADIENNE

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à RODRIGO GOMEZ GARCIA de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Gatineau situé au 17, rue Laurier, Gatineau, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance et Avis d'assignation qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de dossier 550-22-018388-189.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Frederic Hurens, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le présent document.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 12 avril 2018

Daniel Dagenais, huissier

RACHAT DE MAGASINS TOYS R US

Le patron de MGA offre 1,1 milliard $

La Presse canadienne

Le patron du géant des jouets MGA Entertainment affirme s'être associé à d'autres investisseurs pour allonger un total de 1,1 milliard $ afin de racheter des magasins Toys R Us au Canada et aux États-Unis.

Isaac Larian, le milliardaire dont la société détient notamment les marques L.O.L. Surprise!, Little Tikes et Num Noms, estime que l'industrie du jouet souffrirait grandement de la disparition de Toys R Us.

L'offre d'achat, appuyée par M. Larien, des investisseurs et un financement bancaire, comprend 271 millions $pour racheter les magasins canadiens de Toys R Us, ainsi que 851 millions $ pour environ 274 magasins aux États-Unis.

M. Larian a aussi mobilisé environ 252 millions $ jusqu'à maintenant par l'entremise d'une campagne de financement participatif visant à obtenir 1,3 milliard $ pour sauver les magasins. Cette campagne ne vise cependant pas les magasins canadiens.

Toys R Us a indiqué en mars qu'elle fermerait ses 740 magasins aux États-Unis et mettrait fin à certaines de ses activités à l'étranger, en raison de difficultés liées à sa lourde dette et d'autres problèmes. Le détaillant avait cependant indiqué vouloir continuer à exploiter ses magasins canadiens.

Les magasins canadiens sont exploités indépendamment de ses activités américaines, mais le chef de la direction de Toys R Us, David Brandon, avait indiqué que l'entreprise tenterait de les regrouper avec 200 autres magasins américains et de trouver un acheteur pour cet ensemble de propriétés.

TIM HORTONS

Le fédéral examine les allégations sur le nouveau propriétaire

Le gouvernement fédéral se penche sur des allégations soulevées par un groupe de franchisés dissidents de Tim Hortons selon lesquelles le nouveau propriétaire brésilien de la chaîne de restaurants n'aurait pas respecté les conditions imposées par Ottawa lors de la vente de ce fleuron canadien.

Le gouvernement Trudeau évaluera si le propriétaire de Tim Hortons, Restaurant Brands International (RBI), n'a pas respecté les promesses qu'il a faites au gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur Investissement Canada en 2014, a confirmé le ministre du Développement économique, Navdeep Bains.

En entrevue, M. Bains a affirmé qu'il avait demandé à ses fonctionnaires d'enquêter sur le sujet, et de vérifier si les enjeux soulevés sont justes et valides.

Il y a plusieurs outils dans la Loi sur Investissement Canada pour s'assurer que les conditions sont respectées, a-t-il indiqué. Il serait notamment possible d'aller devant les tribunaux, mais selon lui il est encore trop tôt pour s'avancer sur cette possibilité. **PC**

La Petite Bretonne

Nous recherchons un(e)

DISTRIBUTEUR(TRICE) EN OUTAOUAIS

TERRITOIRE DÉJÀ ÉTABLI

- Expérience en distribution (Alimentation département boulangerie)
- Camion de livraison est requis
- Possédant une incorporation
- FORMATION SERA FOURNIE
- Dépôt de garantie demandé remis après 3 mois

Si vous avez un intérêt, soumettre votre C.V. par courriel : cdompierre@petitebretonne.ca ou par télécopieur : 450 435-0944

Montfort Renaissance
santé mentale | mental health
toxicomanie | addictions

Coordonnateur
Maintenance et entretien des bâtiments
(1) Poste temps plein - permanent
Poste cadre

EXIGENCES MINIMALES :
- Formation collégiale en technologie de l'architecture, du bâtiment, ou génie civile. Une combinaison d'études et d'expériences pertinentes jugées équivalentes pourrait être considérée;
- Cinq (5) à sept (7) ans d'expérience en planification, entretien ou gestion d'immeubles préférablement dans le secteur public ou communautaire;
- Excellentes habiletés de communication orale et écrite de niveau supérieur en français et en anglais
- Compétences en leadership et expérience en supervision d'employés

CE QUE NOUS POUVONS VOUS OFFRIR :
- Un salaire annuel entre 66 000$ et 72 869$
- Des avantages sociaux compétitifs incluant le fonds de pension HOOPP
- Un milieu de travail dynamique et en pleine croissance

Visitez la section des ressources humaines au www.montfortrenaissance.ca pour plus d'information. **Veuillez faire parvenir votre C.V. et une lettre de présentation aux ressources humaines avant le 22 avril 2018, à rh@mri.ca ou par télécopieur au 613 789-9848.**

Nous remercions tous les candidats. Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera retenue.

À Montfort Renaissance, nous nous engageons à favoriser un milieu de travail sain et accessible. Nous adhérons donc au principe d'adaptation en milieu de travail. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez communiquer avec nous.

MRI souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

Les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

MIFO

Directeur général adjoint

Offre complète : mifo.ca/organisme/emplois

L'ORGANISME

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la culture francophone et contribue à son épanouissement par l'offre d'activités et de services éducatifs, artistiques et communautaires à la population d'Orléans et ses environs. Bénéficiant d'un budget annuel de près de neuf (9) millions de dollars et ayant à son emploi plus de 300 personnes en plus de 160 bénévoles, le MIFO est un milieu de travail dynamique, innovateur et qui favorise la quête de nouveaux défis.

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant de la Direction générale, le Directeur général adjoint gère l'ensemble des opérations de l'organisme. Les cinq (5) principaux secteurs sous sa responsabilité sont les secteurs de l'artistique, du Centre Séraphin-Marion d'Orléans et des activités récréatives, des finances, du marketing ainsi que des services à l'enfance et à la jeunesse. Gestionnaire de grand talent, il mobilise une équipe de direction engagée dans la prise de décisions opérationnelles en matière de saine gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles par l'entremise de diverses sources de financement.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
- Gère la planification, le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et la cohésion des programmes, des activités, des événements ainsi que les plans de travail à réaliser;
- Détermine les objectifs annuels organisationnels en collaboration avec l'équipe de direction;
- Analyse annuellement les besoins en ressources humaines et propose des révisions de la structure organisationnelle lorsque nécessaire afin de répondre aux besoins du MIFO;
- Collabore à la préparation du budget d'exploitation du MIFO et révise périodiquement les résultats financiers;
- Établit et met en œuvre les politiques et procédures du MIFO;
- Établit un plan de gestion des risques quant au fonctionnement opérationnel du MIFO;
- Appuie la Direction générale dans la création d'alliances et de partenariats stratégiques.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES
- Une maitrise en administration des affaires (MBA) et un baccalauréat en administration des affaires ou dans un domaine connexe. Le cas échéant, des années d'expérience pertinente seront jugées valables;
- Un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans un poste de responsabilités accrues au sein d'une organisation à but non lucratif, incluant de l'expérience pertinente en gestion des ressources humaines et financières;
- Connaissance des ressources liées à la petite enfance, aux arts et à la culture, aux programmes communautaires, et ce, dans un contexte minoritaire francophone;
- Bonne connaissance des lois et règlements applicables dans la gestion d'un organisme communautaire et de bienfaisance;
- D'excellentes capacités de communication orale et écrite en français ainsi que de très bonnes capacités de communication orale et écrite en anglais;

LIEU DE TRAVAIL : 6600, rue Carrière (Orléans)
HORAIRE : 35 h semaine
ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible
CONDITIONS : Contrat permanent, accès à un régime d'assurances collectives

DATE LIMITE

Veuillez faire parvenir une lettre indiquant comment votre candidature répond aux exigences du poste ainsi que votre curriculum vitae avant le vendredi 27 avril 2018, 16 h à l'adresse suivante :

Marie-Claude Doucet, directrice générale
MIFO – 6600, rue Carrière, Orléans ON K1C 1J4
mcdoucet@mifo.ca

Note : Le masculin est utilisé dans le présent avis sans discrimination et inclue le féminin.

PONT CHAMPLAIN

235 millions $ de plus pour une livraison



OFFRE D'EMPLOI

Le CSDCEO est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

ADJOINT ADMINISTRATIF OU ADJOINTE ADMINISTRATIVE EN RESSOURCES HUMAINES (18-091-E)

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : http://www.csdceo.ca.

François Bazinet, Président
François Turpin, Directeur de l'éducation et secrétaire

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

www.csdceo.ca

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
875, chemin de comté 17, L'Orignal (Ontario) K0B 1K0
Téléphone : 613 675-4691 ou sans frais : 1 800 204-4098
Télécopieur : 613 675-2964 · Courriel : recrutement@csdceo.org

Ensemble, nous faisons toute une différence!

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le nouveau pont Champlain sera finalement livré le 21 décembre prochain, soit trois semaines plus tard que prévu, ce qui s'accompagne par une facture supplémentaire de 235 millions $ que devra payer Ottawa pour ce chantier de 4,2 milliards $.

La somme sera versée au consortium Signature sur le Saint-Laurent (SSL), dirigé par SNC-Lavalin, qui retirera sa poursuite de 124 millions $ déposée en mars 2017 auprès de la Cour supérieure du Québec.

Annoncée vendredi, cette entente survient à la suite de pourparlers qui se sont échelonnés sur plusieurs mois à propos des coûts imprévus engendrés par SSL en raison de restrictions de charge pour le transport des pièces surdimensionnées sur l'actuel pont Champlain — ouvert à la circulation depuis 1962.

« Il y avait aussi un prix à l'inaction, a souligné Marc Miller, secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure, au cours d'un entretien téléphonique. Les coûts auraient pu dépasser 300 millions $ et l'échéancier aurait plutôt été vers la fin de l'été 2019. »

Selon les pénalités prévues au contrat en cas de retard, SSL s'exposait à une amende quotidienne de 100 000 $ pour les sept premiers jours et de 400 000 $ pour chaque journée supplémentaire.

Des 235 millions $ versés par le gouvernement Trudeau, 172 seront consacrés à de nouvelles mesures afin de combler les retards accumulés depuis septembre 2017 et 63 millions $ pour régler le dossier du transport des pièces surdimensionnées.

En point de presse dans le cadre d'une visite du chantier, qui est complété à environ 70 %, M. Miller a dit qu'il s'agissait d'une somme pour laquelle le gouvernement Trudeau assumait sa responsabilité.

« Cela ne représente somme toute que cinq % du coût total du pont », s'est-il défendu.

Dans le but de respecter la date de livraison prévue du 21 décembre, quelque 1100 travailleurs seront déployés sur le chantier, comparativement aux 650 à l'été 2017, a indiqué le directeur de la coordination pour SSL, Daniel Genest.

« Cela nous permettra d'avoir plus de quarts de travail les soirs, pendant la nuit ainsi que les fins de semaine », a-t-il précisé lors d'une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

Quant à la structure existante, des travaux de 43 millions $ sont prévus pour en assurer le maintien jusqu'en décembre prochain.

AVEC MYLÈNE CRÊTE

Centraide Outaouais
Nous tous, ici

COORDONNATEUR, COORDONNATRICE, DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS POSTE PERMANENT

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Le développement des communautés vous fascine ? Vous êtes curieux, attentif, sensible aux inégalités et capable de gérer plusieurs dossiers de front ? Ce poste pourrait être pour vous !

Sous la responsabilité de la direction du développement des communautés, vous participerez au processus d'allocations des fonds, serez responsable de deux programmes et du Bureau des conférenciers. Vous participerez également à des lieux de concertation et contribuerez à la diffusion d'information sur les enjeux sociaux en Outaouais.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Processus d'allocations des fonds : analyser des demandes de financement en plus de collaborer au recrutement et soutien des équipes de bénévoles (formation et orientations) pour la réalisation de leur travail.
- Coordination de programmes : assurer le suivi des échéanciers de chaque programme et voir à la réalisation des tâches en collaboration avec les partenaires désignés.
- Bureau des conférenciers : répondre aux demandes des milieux de travail pour des conférences durant la campagne en ayant un bassin de conférenciers formés.
- Lieux de concertation : participer à la recherche de solutions aux enjeux sociaux en Outaouais liés à la mission de Centraide Outaouais.
- Sensibilisation : participer à la mise à jour des outils de sensibilisation et faire des présentations dans divers milieux.

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire dans une discipline appropriée ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente à trois ans d'expériences reliées à des activités de planification sociale, de recherche et de relations avec le milieu communautaire et bénévole.
- Bonne connaissance des problématiques sociales et des réseaux sociocommunautaire de l'Outaouais.
- Aptitude au travail d'équipe et esprit analytique.
- Capacité à communiquer efficacement en public.
- Capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois dans un environnement aux priorités changeantes.
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé et très bonne connaissance de l'anglais.
- Expérience dans l'utilisation des systèmes informatisés et des logiciels tels que traitement de textes et bases de données, courriel et internet.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, **avant 16 h, le 23 avril 2018** à l'attention de
Carole Villeneuve
Centraide Outaouais
74, boul. Montclair, Gatineau QC J8Y 2E7 ou
par courriel à : **villeneuvec@centraideoutaouais.com**

Publicité rendu possible grâce au quotidien LeDroit

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY

INSPECTEUR EN BÂTIMENT, URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT
EMPLOI À TEMPS PLEIN

Sommaire des fonctions :

- Relevant de la direction générale, l'inspecteur ou l'inspectrice doit;
- Informer les citoyens relativement aux règlements d'urbanisme
- Recevoir et traiter les diverses demandes de permis
- Effectuer des visites d'inspection
- Rédiger les avis et les constats d'infraction
- Produire les rapports administratifs demandés ainsi que l'implication au niveau de la planification de l'urbanisme
- Gérer le programme d'inspection des installations septiques
- Assiste le département de voirie
- Gérer le programme des barrages de castors
- Assurer la bonne gestion des adresses civiques
- Participer à certaines tâches administratives

Exigences :

- La personne devra détenir un diplôme d'études universitaires ou collégiales en techniques d'aménagement et d'urbanisme;
- Une combinaison de formation et d'expérience pourra aussi être considérée;
- Posséder une bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du Q2,r.22;
- Une bonne maîtrise des logiciels informatiques;
- Une bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Avoir accès à une voiture.

Conditions :
Salaire : établi selon les compétences et l'expérience, soit entre 23.00$/heure et 25.00$
Semaine : 35 heures soit du lundi au vendredi

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 8 mai 2018 avant 15:00** à l'attention de :
Madame Isabelle Cusson
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Mulgrave-et-Derry
560, avenue de Buckingham
GATINEAU (secteur Buckingham), QC J8L 2H1 ou par
Télécopieur : 819-986-9954 / Courriel : mulgrave-derry@bellnet.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt, seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

TRANS MOUNTAIN

Ottawa cherche à minimiser le risque pour les investisseurs

Le gouvernement fédéral soupèse diverses manières de réduire le risque financier auquel s'exposent les investisseurs de Kinder Morgan, effrayés par l'incertitude qui plane au-dessus de l'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain, selon le ministre des Ressources naturelles.

Ottawa examine toujours ses options, précise le ministre Jim Carr, mais aucun plan d'action ne sera lancé avant dimanche, lorsque le premier ministre Justin Trudeau doit rencontrer ses homologues de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le gouvernement canadien pourrait entre autres acquérir une participation dans le projet pour assurer aux investisseurs que l'oléoduc verra le jour et pour compenser l'anxiété de certains.

La menace soutenue du premier ministre de la Colombie-Britannique, John Horgan, de contester devant les tribunaux la compétence fédérale en la matière porte les investisseurs à craindre que les travaux soient reportés. PC

arts&spectacles

Le prochain Dragon favori ?

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
Le Soleil



Dominique Brown deviendra-t-il notre dragon favori ? Dès que j'ai su qu'une place se libérait à *Dans l'œil du dragon*, j'ai pensé au grand patron de Chocolats Favoris, Dominique Brown, déjà bien connu à Québec mais moins dans le reste de la province. Un être charismatique, brillant, modèle de *success-story*. Fraîchement sorti du tournage de la septième saison, diffusée à partir du mercredi 18 avril à 20h sur ICI Radio-Canada Télé, le nouveau Dragon est enchanté de son expérience et annonce une qualité d'entrepreneurs étonnante.

Il n'avait que 17 ans quand il a incorporé son entreprise, Beenox, un développeur de jeux vidéo, vendu en 2005 à Activision et dont il a quitté la direction en 2012. C'est moins pour le *show* que pour l'implication et l'aspect de mentorat qu'à 39 ans, il a accepté le défi des *Dragons*. « Des entreprises de Québec viennent me voir pour me proposer des projets, et je m'impliquais déjà dans toutes sortes de causes entrepreneuriales », m'a-t-il dit. Il ne s'en cache pas : il souhaitait aussi faire mieux connaître Chocolats Favoris à l'extérieur de Québec, entre autres dans la région de Montréal.

DRAGONS INVITÉS

Dominique Brown prend donc place aux côtés de Caroline Néron, Martin-Luc Archambault et Christiane Germain, tous de retour. En plus de Gilbert Rozon, qui ne revient pas pour des raisons évidentes, Serge Beauchemin a choisi de laisser son fauteuil, sauf pour une émission. Les neuf autres semaines, une personnalité du monde des affaires s'invitera parmi les dragons, et occupera le fauteuil du centre. Parmi eux, le président-directeur général de PUR Vodka, Nicolas Duvernois, premier invité mercredi, Ethan Song, cofondateur et président-directeur général de Frank And Oak, mais aussi d'anciens Dragons, dont Danièle Henkel, Mitch Garber et François Lambert, le Dragon « baveux » des trois premières saisons, qui ne manquait jamais l'occasion de se colletailler avec ses collègues. « Ça a été notre premier tournage. On m'avait prévenu que François avait cette réputation, mais ça a vraiment bien été », confirme Dominique Brown.

Le nouveau Dragon n'a certainement pas l'arrogance de certains prédécesseurs, et vous ne risquez pas de le voir humilier ou tourner en dérision un entrepreneur malhabile ou mal préparé. « Je pense avoir une approche très humaine et j'ai un respect extraordinaire pour ceux qui se présentent aux *Dragons*. Quand j'ai commencé chez Beenox, je ne savais pas comment lire des états financiers. Je me suis reconnu dans beaucoup d'entrepreneurs qui se sont présentés devant nous. » Comme le vegan est très en vogue, vous verrez plusieurs d'entre eux vouloir surfer sur la vague cette saison. Il a été particulièrement touché par une sœur et un frère, âgés d'environ 7 et 12 ans, qui l'ont ramené à son enfance, alors qu'il caressait lui-même le rêve de fonder sa propre entreprise.

C'est souvent au montant global investi qu'on mesure le succès de *Dans l'œil du dragon*. Bien sûr, Dominique Brown ne peut pas parler de ses propres investissements, mais annonce que les Dragons ont fouillé dans leurs poches sans ménager. « J'ai eu l'impression que nous avions des cas à un niveau supérieur à celui de la saison dernière, autant dans la préparation que dans les occasions d'affaires et de la taille des entreprises. Il y a plusieurs investissements de plus de 100 000 $, et même un qui dépasse les 300 000 $. »

• • • • •

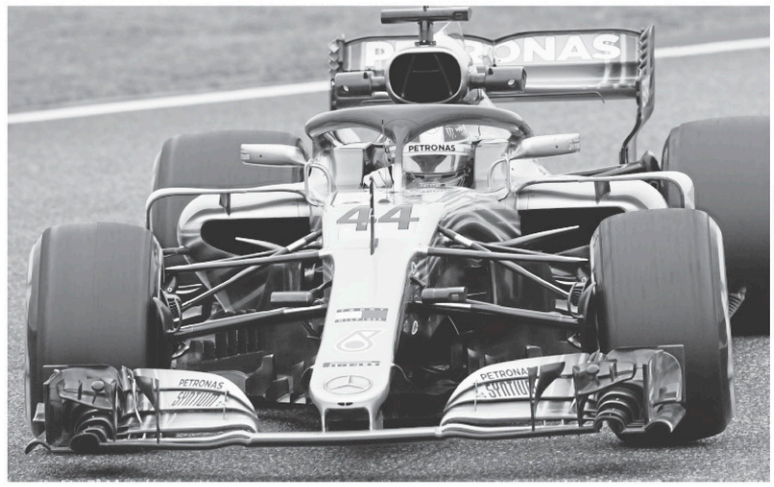
Chocolats Favoris a pris une expansion incroyable depuis que Dominique Brown a racheté l'entreprise en 2012. « En cinq ans, on est passé de 3 à 33 chocolateries dans trois provinces, et de 70 employés à environ 1200. » Le nouveau concept de magasin, les multiples enrobages de chocolat et la fondue au chocolat en conserve ont contribué à sa réussite. « C'est comme si on avait frappé trois coups de circuit, un grand chelem. Et c'est pas fini : je veux transformer cette entreprise-là en succès international, bien québécois. »

L'homme reste néanmoins modeste et craint qu'on lui attribue entièrement ce succès. « Je ne vais faire croire à personne que j'étais un chocolatier en dormance. J'étais un gars de technologie, un programmeur autodidacte. Quand je suis arrivé chez Chocolats Favoris, je ne connaissais rien dans le chocolat ni dans le commerce de détail. Le secret a été de m'entourer des gens qui sont les meilleurs là-dedans et qui allaient nous propulser comme entreprise. » Depuis peu, il est copropriétaire de La Boulange, une boulangerie artisanale de l'île d'Orléans.

Aîné d'une famille de huit, et père de cinq enfants, il a bâti ses entreprises en pensant à la famille. « Pendant une année, j'étais à la fois président d'un studio de jeux vidéo et d'une compagnie de chocolat. Croyez-moi, j'étais le père le plus *cool* en ville ! » Au fait, quels sont les enrobages préférés du propriétaire de Chocolats Favoris ? Son cœur balance entre biscuits et crème, à base de chocolat blanc, et chocolat noir 75 %, de Tanzanie, « vraiment exceptionnel », dit-il.



C'est moins pour le *show* que pour l'aspect de mentorat qu'à 39 ans, le propriétaire de Chocolats Favoris Dominique Brown a accepté le défi des *Dragons*. — COURTOISIE, FRÉDÉRIC BERGERON



Lewis Hamilton a inscrit un temps d'une minute 33,482. — AGENCE

ESSAIS LIBRES DU GRAND PRIX DE CHINE

Hamilton le plus rapide

Associated Press

SHANGHAI — Le champion en titre de Formule 1, Lewis Hamilton, fut le plus rapide lors des deux séances d'essais libres, vendredi, au Grand Prix de Chine.

Le Britannique a triomphé à cinq reprises en Chine — dont l'an dernier — et il tentera de signer sa première victoire de la saison dimanche. Le pilote Ferrari Sebastian Vettel a gagné les deux premières courses en Australie et au Bahreïn.

Hamilton a d'abord signé un temps d'une minute et 33,999 secondes sur le circuit de 5,451 km. Lors de la deuxième séance, il a été encore un peu plus rapide, avec un temps d'une minute 33,482.

Le coéquipier de Vettel, Kimi Raikkonen, a terminé au deuxième rang lors des deux séances, chaque fois devant le pilote Mercedes Valtteri Bottas.

Le Québécois Lance Stroll a pris le 20e et dernier rang lors des deux séances, à plus de trois secondes de Hamilton (1:37,277 et 1:37,147). Son coéquipier chez Williams, Sergey Sirotkin, a fait un peu mieux en terminant 15e et 16e.

« J'ai commis une erreur dans le virage numéro sept quand nous avons tenté un tour rapide et je n'ai pas pu enregistrer de temps, a indiqué Stroll, qui a admis qu'il sera difficile de franchir le premier segment des qualifications. Sinon, nous avons fait de la simulation de course. »

« Jusqu'à ce moment-là, la voiture semblait correcte, mais pas géniale. (…) J'essaie de tirer le maximum de ce que nous avons. Si je peux faire ça, je serai satisfait. »

La piste était sèche et la température plutôt fraîche en matinée, mais une pluie fine est tombée lors des dernières minutes de la seconde séance d'essais. Les météorologues prévoient de la pluie lors de la séance de qualifications de samedi, mais du beau temps dimanche, lorsque l'épreuve sera présentée.

JO 2026 : les athlètes encouragent la candidature de Calgary

CALGARY — Des athlètes canadiens encouragent Calgary à ne pas abandonner le projet de candidature pour la présentation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2026.

Le conseil municipal devrait voter la semaine prochaine sur l'idée de poursuivre ou non sa participation au processus de candidature.

Des athlètes actifs et à la retraite de la région de Calgary se sont mobilisés en faisant campagne sur les réseaux sociaux et en envoyant une lettre au conseil municipal.

Ils souhaitent que la présentation d'une candidature ne soit pas rejetée tant que tous les faits et le portrait financier ne seront pas connus.

Calgary a présenté les Jeux olympiques d'hiver en 1988.

Plusieurs athlètes s'entraînent ou participent encore à des compétitions présentées dans les installations construites pour ces jeux. **PC**

Des chasseurs sportifs se mobilisent

JEAN LARIVIÈRE
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



CHASSE ET PÊCHE

Au Canada, l'enregistrement des armes à feu sans autorisation restreinte est obligatoire uniquement au Québec, depuis le 29 janvier dernier. Et le mécontentement de milliers de chasseurs et propriétaires d'armes à feu continue à se faire ressentir à travers la province.

Une initiative a été lancée tout récemment par le rédacteur en chef du magazine Sentier Chasse-Pêche (SentierCP), Louis Turbide, en collaboration avec la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec (FédéCP) et son directeur général, Alain Cossette. On souhaite notamment « dénoncer certaines aberrations administratives présentes dans le processus d'immatriculation des armes à feu », explique M. Turbide, mais aussi « établir une stratégie sérieuse pour sensibiliser tous les partis politiques sur l'inutilité de l'implantation de ce registre » et « les forcer à prendre position » avant les prochaines élections.

Cette initiative a obtenu l'appui de 31 signataires reliés à l'industrie de la chasse sportive, dont la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec, la Fédération des pourvoiries du Québec, la Fédération des trappeurs du Québec ou encore la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs.

CONTRAINTES BUREAUCRATIQUES

Les instigateurs identifient trois irritants majeurs dans la réglementation du registre. Le premier concerne « l'obligation de signaler la modification du lieu où est gardée une arme à feu si elle se retrouve hors du lieu initial pour 15 jours ou plus. Il existe plusieurs scénarios dans les déplacements des chasseurs dans lesquels ils se trouveraient involontairement en situation d'infraction. De plus, ce genre de contrôle est considéré exagéré, excessif et comparable à celui des armes à autorisation restreinte. On demande donc que cette obligation soit rayée. »

Le deuxième accroc touche « l'obligation de fournir, sur demande des agents de la paix, le numéro d'immatriculation d'arme à feu assigné par le registre (NIAF). Et ce, même si aucune carte ou étiquette affichant ce numéro n'est remise au chasseur lors de l'enregistrement de l'arme. On demande plutôt que cette exigence soit remplacée par l'obligation de fournir uniquement le numéro de série qui est gravé sur l'arme à feu. Cela s'avère plus facile et logique comparativement à chercher pour un bout de papier ou autre endroit que le chasseur aurait noté le NIAF ».

Enfin, l'obligation de fournir la longueur du canon de l'arme est une autre pomme de discorde. Selon la FédéCP, « il paraît franchement inutile d'exiger la longueur du canon d'une arme puisque de nombreuses armes peuvent posséder plus d'un canon de longueur et calibre différents. Utiliser cette caractéristique à des fins d'identification ne peut que causer de la confusion. On demande donc de retirer cette exigence ».

Pour les organisateurs de cette importante prise de position, il s'avère essentiel que les chasseurs se mobilisent et s'engagent à communiquer par écrit à leur député et aux chefs des partis politiques provinciaux pour afficher leur position. De façon à faciliter la tâche des chasseurs intéressés, une lettre type est disponible en accédant à leurs sites Web. Vous y trouverez également un lien vers site de l'Assemblée nationale avec l'adresse courriel individuelle des députés.

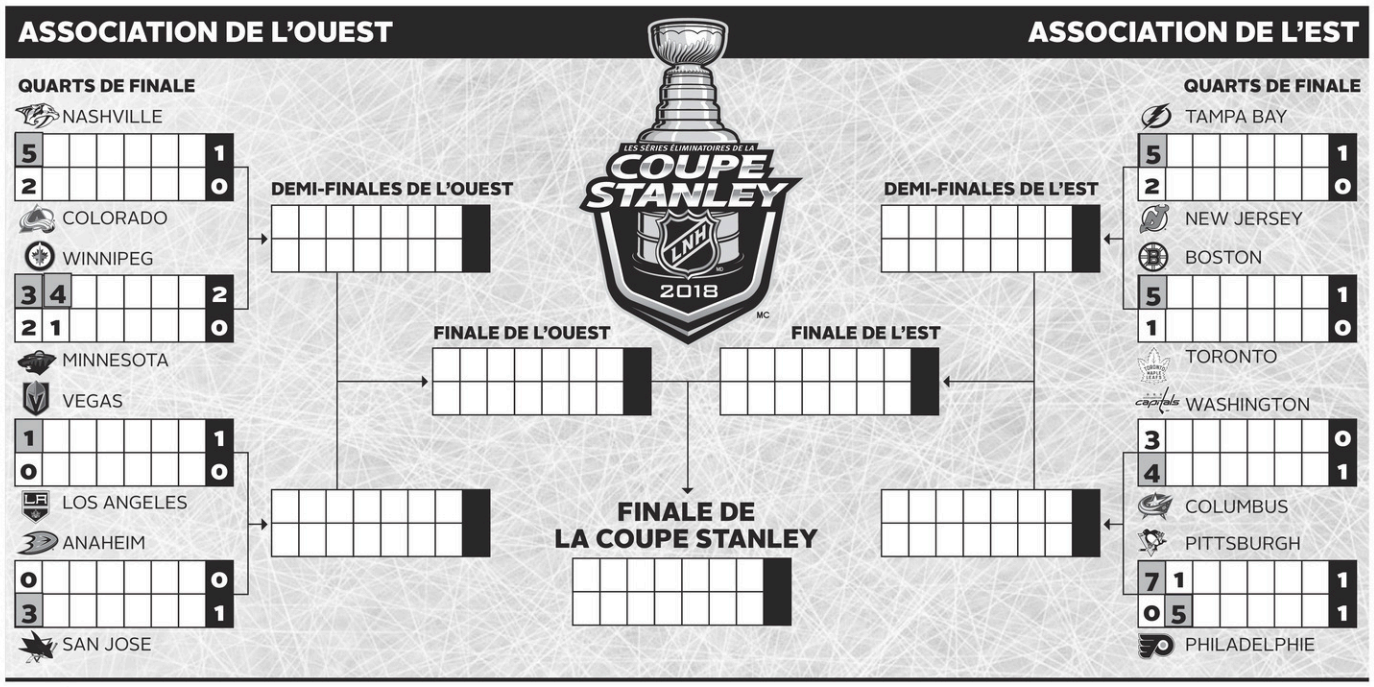
UN COMMERÇANT INQUIET

Selon le propriétaire de la boutique l'Archerot de Gatineau, Daniel Larocque, l'entrée en vigueur du registre d'armes à feu québécois représente une perte de revenus considérable. Commerçant dans une ville frontalière, il dit craindre de voir sa clientèle se diriger du côté ontarien pour leurs achats, pour éviter l'enregistrement obligatoire. Sans compter que la fermeture de la chasse au caribou migrateur signifie une baisse de ventes au niveau des équipements spécialisés, comme les munitions, les jumelles et les lunettes de tir à longue distance. Selon lui, le nouveau registre a eu l'effet d'une douche froide sur la vente d'armes à feu, qui avait connu un essor à la suite de l'abolition du registre fédéral.

Le Québec compte actuellement un peu plus d'un million de chasseurs certifiés. Il sera intéressant de constater si cette campagne de sensibilisation, initiée par SentierCP et la FédéCP, saura générer l'intérêt souhaité.



Le propriétaire de la boutique l'Archerot de Gatineau, Daniel Larocque.
— JEAN LARIVIÈRE, COLLABORATION SPÉCIALE



LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES - HUITIÈMES DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Tampa Bay (1) vs. New Jersey (QA2)
Jeudi 12 avril
New Jersey 2 Tampa Bay 5
Samedi 14 avril
New Jersey à Tampa Bay, 15h
Lundi 16 avril
Tampa Bay à New Jersey, 19h30
Mercredi 18 avril
Tampa Bay à New Jersey, 19h30
Samedi 21 avril
x-New Jersey à Tampa Bay, hàp
Lundi 23 avril
x-Tampa Bay à New Jersey, hàp
Mercredi 25 avril
x-New Jersey à Tampa Bay, hàp

Boston (2) vs Toronto (3)
Jeudi 12 avril
Toronto 1 Boston 5
Samedi 14 avril
Toronto à Boston, 20h
Lundi 16 avril
Boston à Toronto, 19h
Jeudi 19 avril
Boston à Toronto, 19h
Samedi 21 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.
Lundi 23 avril
x-Boston à Toronto, h.à.p.
Mercredi 25 avril
x-Toronto à Boston, h.à.p.

Washington (1) vs. Columbus (QA1)
Jeudi 12 avril
Columbus 4 Washington 3 (P)
Dimanche 15 avril
Columbus à Washington, 19h30
Mardi 17 avril
Washington à Columbus, 19h30
Jeudi 19 avril
Washington à Columbus, 19h30
Samedi 21 avril
x-Columbus à Washington, hàp.
Lundi 23 avril
x-Washington à Columbus, hàp.
Mercredi 25 avril
x-Columbus à Washington, hàp.

Pittsburgh (2) vs Philadelphie (3)
Mercredi 11 avril
Philadelphie 0 Pittsburgh 7
Vendredi 13 avril
Philadelphie 5 Pittsburgh 1
Dimanche 15 avril
Pittsburgh à Philadelphie, 15h
Mercredi 18 avril
Pittsburgh à Philadelphie, 19h
Vendredi 20 avril
x-Philadelphie à Pittsburgh hàp.
Dimanche 22 avril
x-Pittsburgh à Philadelphie, hàp.
Mardi 24 avril
x-Philadelphie à Pittsburgh, hàp.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Nashville (1) vs. Colorado (QA2)
Jeudi 12 avril
Colorado 2 Nashville 5
Samedi 14 avril
Colorado à Nashville, 15h
Lundi 16 avril
Nashville au Colorado, 22h
Mercredi 18 avril
Nashville au Colorado, 22h
Vendredi 20 avril
x-Colorado à Nashville, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Nashville au Colorado, h.à.p.
Mardi 24 avril
x-Colorado à Nashville, h.à.p.

Winnipeg (2) vs Minnesota (3)
Mercredi 11 avril
Minnesota 2 Winnipeg 3 (Winnipeg mène la série 1-0)
Vendredi 13 avril
Minnesota à Winnipeg, 19h30
Dimanche 15 avril
Winnipeg au Minnesota, 19h
Mardi 17 avril
Winnipeg au Minnesota, 20h
Vendredi 20 avril
x-Minnesota à Winnipeg, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Winnipeg au Minnesota, h.à.p.
Mercredi 25 avril
x-Minnesota à Winnipeg, h.à.p.

Vegas (1) vs. Los Angeles (QA1)
Mercredi 11 avril
Los Angeles 0 Vegas 1
Vendredi 13 avril
Los Angeles à Vegas, 22h
Dimanche 15 avril
Vegas à Los Angeles, 22h30
Mardi 17 avril
Vegas à Los Angeles, 22h30
Jeudi 19 avril
x-Los Angeles à Vegas, 22h
Samedi 21 avril
x-Vegas à Los Angeles, hàp.
Lundi 23 avril
x-Los Angeles à Vegas, hàp.

Anaheim (2) vs San Jose (3)
Jeudi 12 avril
San Jose 3 Anaheim 0
Samedi 14 avril
San Jose à Anaheim, 22h30
Lundi 16 avril
Anaheim à San Jose, 22h30
Mercredi 18 avril
Anaheim à San Jose, 22h30
Vendredi 20 avril
x-San Jose à Anaheim, h.à.p.
Dimanche 22 avril
x-Anaheim à San Jose h.à.p.
Mardi 24 avril
x-San Jose à Anaheim, h.à.p.

HOCKEY

LHJMQ - QUARTS DE FINALE (QUATRE DE SEPT)

Moncton vs. Blainville-Boisbriand
Vendredi 6 avril
Moncton 1 B.-Boisbriand 6
Dimanche 8 avril
Moncton 3 B.-Boisbriand 9
Mardi 10 avril
B.-Boisbriand 7 Moncton 1
Mercredi 11 avril
B.-Boisbriand 4 Moncton 5
Vendredi 13 avril
B.-Boisbriand 8 Moncton 3
(B.-Boisbriand gagne la série 4-1)

Acadie-Bathurst vs. Sherbrooke
Vendredi 6 avril
Sherbrooke 1 A.-Bathurst 5
Samedi 7 avril
Sherbrooke 1 A.-Bathurst 5
Mardi 10 avril
A.-Bathurst 5 Sherbrooke 0
Mercredi 11 avril
A.-Bathurst 3 Sherbrooke 2 (P)
(A.-Bathurst gagne la série 4-0)

Halifax vs. Charlottetown
Vendredi 6 avril
Charlottetown 4 Halifax 3 (prol.)
Samedi 7 avril
Charlottetown 7 Halifax 4
Mardi 10 avril
Halifax 2 Charlottetown 5
Mercredi 11 avril
Halifax 2 Charlottetown 4
(Charlottetown gagne la série 4-0)

Victoriaville vs. Drummondville
Vendredi 6 avril
Victoriaville 2 Drummondville 4
Samedi 7 avril
Victoriaville 4 Drummondville 1
Lundi 9 avril
Drummondville 4 Victoriaville 5
Vendredi 13 avril
Drummondville 1 Victoriaville 3
(Victoriaville mène la série 3-1)
Dimanche 15 avril
Victoriaville à Drummondville, 15h.
Lundi 16 avril
x-Drummondville à Victoriaville, 19h.
Mercredi 18 avril
x-Victoriaville à Drummondville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 13 avril.

	MJ	B	A	Pts
Batherson, B.-B.	9	6	12	18
Alain, B.-B.	9	9	8	17
Phelan, Mon.	12	9	4	13
Barré-Boulet, B.-B.	6	8	5	13
Aquin, Charl.	11	8	5	13
Abramov, Victoriaville	9	7	6	13
Alexandrov, Charl.	11	6	7	13
Katerinakis, B-B.	9	5	8	13
Teasdale, B-B	9	5	8	13
Hardie, Charl.	11	3	10	13
Getson, Charl.	11	9	3	12
Durandeau, Halifax	9	5	7	12
Zadina, Halifax	9	5	7	12
Kosorenkov, Victo.	9	3	9	12
Veleno, Drum.	9	5	6	11
Beaudin, Drum.	9	3	8	11
Mongo, Drum.	9	3	7	10
Grouchy, Québec	7	1	9	10
Balmas, A.-Bathurst	8	5	4	9

LHJAAAQ

FINALE (4 de 7)
Vendredi 13 avril
Longueuil 3 Terrebonne 2
(Longueuil mène la série 1-0)
Dimanche 15 avril
Longueuil à Terrebonne, 14h30
Mercredi 18 avril
Terrebonne à Longueuil, 19h30
Vendredi 20 avril
Terrebonne à Longueuil, 19h30
Dimanche 22 avril
Longueuil à Terrebonne, 18h

LNAH

DEMI-FINALES
(QUATRE DE SEPT)

Thetford VS. Sorel-Tracy
(Thetford mène la série 2-1)
Vendredi 6 avril
Thet. Mines 3 Sorel-Tracy 7
Samedi 7 avril
Thet. Mines 4 Sorel-Tracy 3
Vendredi 13 avril
Sorel-Tracy 2 Thet. Mines 4
Samedi 14 avril
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h.
Jeudi 19 avril
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.

Rivière-du-Loup VS. Jonquière
(Rivière-du-Loup mène la série 2-1)
Vendredi 6 avril
Rivière-du-Loup 3 Jonquière 2
Dimanche 8 avril
Jonquière 1 Rivière-du-Loup 5
Vendredi 13 avril
Rivière-du-Loup 2 Jonquière 3
Samedi 14 avril
Jonquière à Rivière-du-Loup,19h30.
Jeudi 19 avril
R.-du-Loup à Jonquière, 20h.
Vendredi 20 avril
x-Jonquière à Rivière-Du-Loup,

COLLÉGIAL

FINALE (3 DE 5)
Vendredi 6 avril
A.-Laurendeau 0 Lionel-Groulx 2
Dimanche 8 avril
Lionel-Groulx 2 A.-Laurendeau 6
Vendredi 13 avril
A.Laurendeau 3 L.-Groulx 1
(A-Laurendeau mène la série 2-1)
Dimanche 15 avril
L.-Groulx à A.-Laurendeau, 14h10
Vendredi 20 avril
x-A.Laurendeau à L.-Groulx, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	6	5	0	1	14	4	16
Atlanta	5	4	1	0	13	6	12
N.-Angleterre	5	3	1	1	10	5	10
Columbus	6	3	2	1	9	6	10
Orlando	6	3	2	1	11	10	9
New York	4	2	2	0	10	5	6
Montréal	5	2	3	0	5	9	6
Philadelphie	5	1	2	2	3	6	5
Chicago	4	1	2	1	7	8	4
FC Toronto	3	1	2	0	3	4	3
D.C. United	5	0	3	2	5	10	2

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	6	4	1	1	12	9	13
FC Vancouver	6	3	2	1	8	9	10
Los Angeles Gal.	5	2	2	1	7	8	7
Salt Lake	6	2	3	1	6	14	7
Los Angeles FC	4	2	2	0	9	10	6
Minnesota	5	2	3	0	6	9	6
FC Dallas	4	1	0	3	6	3	6
Colorado	4	1	1	2	7	5	5
Houston	4	1	2	1	7	6	4
San Jose	4	1	2	1	7	8	4
Portland	5	0	3	2	6	12	2
FC Seattle	3	0	3	0	0	5	0

Mercredi 11 avril
Salt Lake 0 New York City 4
Vendredi 13 avril
Orlando 2 Philadelphie 0
Los Angeles FC à Vancouver, 22h.
Samedi 14 avril
Montréal à New York, 13h.
FC Toronto au Colorado, 15h.
Los Angeles Gal. à Chicago, 15h30.
Columbus à D.C. United, 19h.
FC Dallas en N.-Angleterre, 19h30.
Minnesota à Portland, 22h30.
Houston à San Jose, 22h30.

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION
(QUATRE DE SEPT)

Toronto (1) vs. Washington (8)
Samedi 14 avril
Washington à Toronto, 17h30.
Mardi 17 avril
Washington à Toronto, 19h.
Vendredi 20 avril
Toronto à Washington, 20h.
Dimanche 22 avril
Toronto à Washington, 18h.

Cleveland (4) vs. Indiana (5)
Dimanche 15 avril
Indiana à Cleveland, 15h30.
Mercredi 18 avril
Indiana à Cleveland, 19h.
Vendredi 20 avril
Cleveland en Indiana, 19h.
Dimanche 22 avril
Cleveland en Indiana, 20h30.

Boston (2) vs. Milwaukee (7)
Dimanche 15 avril
Milwaukee à Boston, 13h.
Mardi 17 avril
Milwaukee à Boston, 20h.
Vendredi 20 avril
Boston à Milwaukee, 21h30.
Dimanche 22 avril
Boston à Milwaukee, 13h.

Philadelphie (3) vs. Miami (6)
Samedi 14 avril
Miami à Philadelphie, 20h.
Lundi 16 avril
Miami à Philadelphie, 20h.
Jeudi 19 avril
Philadelphie à Miami, 19h.
Samedi 21 avril
Philadelphie à Miami, 14h30.

Houston (1) vs. Minnesota (8)
Dimanche 15 avril
Minnesota à Houston, 21h.
Mercredi 18 avril
Minnesota à Houston, 21h30.
Samedi 21 avril
Houston au Minnesota, 19h30.
Lundi 23 avril
Houston au Minnesota, 20h.

Oklahoma City (4) vs. Utah (5)
Dimanche 15 avril
Utah à Okl. City, 18h30.
Mercredi 18 avril
Utah à Okl. City, 20h.
Samedi 21 avril
Okl. City à l'Utah, 22h.
Lundi 23 avril
Okl. City à l'Utah, 22h30.

Golden State (2) vs. San Antonio (7)
Samedi 14 avril
San Antonio à Golden State, 15h.
Lundi 16 avril
San Antonio à Golden State, 22h30.
Jeudi 19 avril
Golden State à San Antonio, 21h30.
Dimanche 22 avril
Golden State à San Antonio, 15h30.

Portland (3) vs. Nouvelle Orléans (6)
Samedi 14 avril
La N.-Orléans à Portland, 22h30.
Mardi 17 avril
La N.-Orléans à Portland, 22h30.
Jeudi 19 avril
Portland à La N.-Orléans, 21h.
Samedi 21 avril
Portland à La N.-Orléans, 17h.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	11	2	,846	—	—	9-1	G-2	6-1	5-1
Toronto	9	5	,643	2½	—	7-3	G-1	4-3	5-2
New York	7	7	,500	4½	2	5-5	G-1	3-3	4-4
Baltimore	5	9	,357	6½	4	4-6	P-1	2-4	3-5
Tampa Bay	3	10	,231	8	5½	2-8	P-2	1-4	2-6

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	7	4	,636	—	—	7-3	G-3	4-2	3-2
Cleveland	8	6	,571	½	1	6-4	P-1	6-2	2-4
Chicago	4	8	,333	3½	4	2-8	P-1	1-5	3-3
Detroit	4	9	,308	4	4½	4-6	P-5	1-5	3-4
Kansas City	3	8	,273	4	4½	3-7	P-3	1-5	2-3

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	11	3	,786	—	—	8-2	G-5	4-2	7-1
Houston	9	4	,692	1½	—	7-3	P-2	5-1	4-3
Seattle	6	4	,600	3	1	6-4	G-2	2-1	4-3
Oakland	5	8	,385	5½	3½	4-6	G-1	3-5	2-3
Texas	4	10	,286	7	5	3-7	P-4	2-8	2-2

Jeudi 12 avril
Detroit 3 Cleveland 9
N.Y. Yankees 3 Boston 6
Chi. White Sox 0 Minnesota 4
L.A. Angels 7 Kansas City 1
Vendredi 13 avril
Toronto 8 Cleveland 4
N.Y. Yankees 8 Detroit 6
Baltimore 3 Boston 7
White Sox au Minnesota, (reporté)
Texas à Houston, 20h10.
L.A. Angels à Kansas City, 20h15.
Oakland à Seattle, 22h10.
Interligue
Philadelphie 2 Tampa Bay 1
Samedi 14 avril
Baltimore à Boston, 13h05.
N.Y. Yankees à Detroit, 13h10.
Chi. White Sox au Minnesota, 14h10.
Texas à Houston, 16h05.
Toronto à Cleveland, 16h10.
L.A. Angels à Kansas City, 19h15.
Oakland à Seattle, 21h10.
Interligue
Philadelphie à Tampa Bay, 18h10.
Dimanche 15 avril
Baltimore à Boston, 13h05.
Toronto à Cleveland, 13h10.
N.Y. Yankees à Detroit, 13h10.
White Sox au Minnesota, 14h10.
. Angels à Kansas City, 14h15.
Oakland à Seattle, 16h10.
Texas à Houston, 20h08.
Philadelphie à Tampa Bay, 13h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	11	1	,917	—	—	9-1	G-9	5-1	6-0
Atlanta	8	5	,615	3½	—	6-4	G-2	4-2	4-3
Philadelphie	7	5	,583	4	—	6-4	G-4	5-1	2-4
Washington	6	8	,429	6	2	2-8	P-3	2-6	4-2
Miami	4	9	,308	7½	3½	3-7	G-1	3-7	1-2

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Pittsburgh	9	4	,692	—	—	6-4	P-1	4-2	5-2
Milwaukee	7	7	,500	2½	1	4-6	P-1	2-5	5-2
St. Louis	7	7	,500	2½	1	5-5	G-2	2-4	5-3
Chicago	6	7	,462	3	1½	4-6	P-2	1-3	5-4
Cincinnati	2	11	,154	7	5½	2-8	P-6	1-5	1-6

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	9	3	,750	—	—	7-3	G-1	5-1	4-2
Colorado	8	7	,533	2½	½	6-4	G-3	2-4	6-3
San Fran.	6	6	,500	3	1	4-6	G-1	3-4	3-2
Los Angeles	4	7	,364	4½	2½	4-6	P-1	3-3	1-4
San Diego	4	10	,286	6	4	4-6	P-2	1-7	3-3

Jeudi 12 avril
Pittsburgh 6 Chi. Cubs 1
St. Louis 13 Cincinnati 4
Colorado 5 Washington 1
San Francisco 7 San Diego 0
Vendredi 13 avril
Atlanta 4 Chi. Cubs 0
St. Louis 5 Cincinnati 3
Colorado 2 Washington 1
Milwaukee 5 N.Y. Mets 6
Pittsburgh 2 Miami 7
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.
S. Francisco à S. Diego, 22h10.
Samedi 14 avril
Colorado à Washington, 13h05.
St. Louis à Cincinnati, 13h10.
Atlanta à Chi. Cubs, 14h20.
Milwaukee à N.Y. Mets, 19h10.
Pittsburgh à Miami, 19h10.
San Francisco à San Diego, 20h40.
Arizona à L.A. Dodgers, 21h10.
Dimanche 15 avril
Milwaukee à N.Y. Mets, 13h10.
St. Louis à Cincinnati, 13h10.
Pittsburgh à Miami, 13h10.
Colorado à Washington, 13h35.
Atlanta à Chi. Cubs, 14h20.
Arizona à L.A. Dodgers, 16h10.
San Francisco à San Diego, 16h10.
Lundi 16 avril
Colorado à Pittsburgh, 19h05.
St. Louis à Chi. Cubs, 19h05.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
Philadelphie à Atlanta, 19h35.
Cincinnati à Milwaukee, 19h40.
L.A. Dodgers à San Diego, 22h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Mauer Minn.	10	34	6	14	,412
Canó Sea	10	32	10	13	,406
Betts Bos.	12	48	15	18	,375
Bogaerts Bos.	9	38	7	14	,368
Ramírez Bos.	11	42	8	15	,357
Moustakas K.C.	11	45	8	16	,356
Simmons L.A.A.	14	60	13	21	,350
Chapman Oak	13	49	11	17	,347
Judge N.Y.Y.	13	52	13	18	,346
Altuve Hou.	13	52	8	18	,346

Points produits — Ramírez, Bos., 12; Gregorius, N.Y.Y., 12; Martínez, Bos., 11; Trout, L.A.A., 11; Chapman, Oak, 11; Lowrie, Oak, 11; Ohtani, L.A.A., 11; Davidson, W. Sox, 10; Betts, Bos., 10; Devers, Bos., 10.
Circuits — Davidson, W. Sox, 5; Trout, L.A.A., 5; Chapman, Oak, 4; Diaz, Tor., 4; Dozier, Minn., 4; Encarnación, Cle., 3; Ramírez, Cle., 3; Pearce, Tor., 3; Anderson, W. Sox, 3; Abreu, W. Sox, 3.
Victoires — Carrasco, Cle., 3; Porcello, Bos., 3; Junis, K.C., 2; Hatcher, Oak, Victoires protégées — Osuna, Tor., 5; Kimbrel, Bos., 4; Diaz, Sea, 4; Allen, Cle., 3; Colomé, T.B., 3; Brach, Bal., 3; Soria, W. Sox, 2; Kela, Tex, 2; Greene, Det., 2; Herrera, K.C., 2.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Martinez Stl.	13	47	4	18	,383
Posey S.F.	12	40	5	15	,375
Grandal L.A.D.	9	32	5	12	,375
Flaherty Atl.	11	41	7	15	,366
Cabrera N.Y.M.	11	48	11	17	,354
Dickerson Pit.	10	43	10	15	,349
Moran Pit.	10	35	5	12	,343
Hoskins Phi.	11	35	7	12	,343
Swanson Atl.	11	50	5	17	,340
LeMahieu Col.	14	60	8	20	,333

Points produits — Polanco, Pit., 15; Martinez, Stl., 14; Harper, Wash., 13; Tucker, Atl., 12; Franco, Phi., 12; Cervelli, Pit., 11; Freeman, Atl., 11; Molina, Stl., 11; Céspedes, N.Y.M., 11; Báez, Cubs, 10.
Circuits — Harper, Wash., 6; Polanco, Pit., 5; Thames, Mil., 5; Molina, Stl., 5; Blackmon, Col., 4; LeMahieu, Col., 4; Albies, Atl., 4; Dejong, Stl., 4; Báez, Cubs, 4; Villanueva, S.D., 3.
Victoires — Williams, Pit., 3; Robles, N.Y.M., 2; Bettis, Col., 2; Carle, Atl., 2;Retraits au bâton — Corbin, Ari., 29; Scherzer, Wash., 27; Ray, Ari., 23; Syndergaard, N.Y.M., 22; Strasburg, Wash., 21; González, Wash., 20; Smith, Mia., 19; Pivetta, Phi., 19;

La dynastie des Vikings se poursuit

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com



Les Vikings de Casselman ont joué avec le feu en laissant filer une avance de 3-0 après deux périodes jeudi soir pour voir les Canadians de Carleton Place égaler la marque 3-3 avec cinq minutes à jouer, mais un but inusité de Carter Mallette a procuré un cinquième championnat de suite aux Vikings. — COURTOISIE RICHARD REDMOND, REDDOGDIGITAL.CA

Contre vents et marées, la flotte des Vikings de Casselman est demeurée imperturbable ce printemps pour poursuivre sa domination de la scène du hockey junior B dans l'Est ontarien.

En l'emportant 5-3 dans un Complexe J.R. Brisson bien rempli jeudi soir, les Vikings ont triomphé des Canadians de Carleton Place junior en cinq matches dans la finale de la CCHL2.

Un but de Carter Malette a brisé l'égalité de 3-3 avec 4:13 à jouer. L'attaquant de 20 ans a payé le prix ultime pour donner la victoire aux siens. Un tir de Yanick Dicaire a dévié sur son visage avant d'aboutir dans le fond du filet pour permettre aux Vikings de soulever la Coupe Barkley pour une cinquième année consécutive.

Dans une ligue qui a compté au moins 16 clubs depuis cinq ans, les champions ont toujours été les mêmes. Le capitaine Sébastien Plante et le joueur le plus utile des séries Ethan Wensink ont même réussi l'exploit de participer à chacun de ces cinq championnats. Jeudi soir, ils ont mis fin à leurs carrières juniors avec un grand point d'exclamation.

« Tous les championnats sont spéciaux, mais pour moi, les plus savoureux auront été mon premier et mon dernier. Au premier, on tirait de l'arrière 3-1 dans la finale. Dans le septième match, on s'était fait compter avec 36 secondes à jouer. On perdait 2-1, mais on a égalé avec 14 secondes à faire et on avait gagné en deuxième prolongation! Ce soir (jeudi), je termine ma carrière junior avec une victoire. Je ne pouvais pas demander mieux », a dit le double champion compteur du circuit avec deux saisons de plus de 100 points.

Plante n'a pas été épargné par les blessures durant les séries et sa production offensive a été « limitée » à 17 points en 16 matches, mais le hockeyeur d'Orléans a indiqué que les embûches lui avaient permis d'apprécier son dernier championnat.

« C'est plus gratifiant de gagner dans l'adversité. Je n'ai pas joué mes meilleures séries. Je n'étais pas au sommet de ma forme, mais comme c'était mes dernières, je me suis forcé pour jouer. Là, nous sommes plusieurs joueurs de 20 ans à finir nos carrières en beauté. »

Toujours chez les joueurs, Kyle Millett a fait partie des quatre dernières équipes championnes des Vikings. Chez les entraîneurs, Michel Ruest, Geoff Séguin et A.J. Plant obtiendront chacun leurs cinquièmes bagues de championnat. Le trio a remporté chacune de ses 18 séries depuis qu'il est à la barre de l'équipe.

Non sans difficulté, les Vikings ont complété leur « *drive for five* » — leur slogan des séries 2018 — tout en ayant combler un retard de 1-3 en demi-finale contre les Blue Wings de Perth sans Brady Cloutier, leur meilleur défenseur blessé. Toutefois, l'entraîneur-chef Michel Ruest a souligné que le passé victorieux de son club avait fait la différence.

« En arrière 3-1, tout le monde croyait encore à notre remontée. Ça fait 18 séries consécutives qu'on gagne. On a un club confiant. Les joueurs sont restés calmes dans l'adversité. À partir du cinquième match contre Perth, on a été capable de contrer leurs deux meilleurs trios. Notre gardien (Nicholas Campbell) a élevé son jeu d'un cran et on a recommencé à avoir du succès. »

PLUSIEURS FIN DE CARRIÈRE

La dynastie des Vikings pourrait être ébranlée la saison prochaine. Onze joueurs de 20 ans viennent de disputer leur dernier match.

« C'est assez exceptionnel d'avoir 11 joueurs de 20 ans dans un club, mais c'est assez rare d'avoir la chance de gagner cinq championnats de suite. Nous avons décidé de foncer avec ce que nous avions en nous disant que nous allions traverser le pont une fois rendu à la rivière. On arrive à la rivière demain », a lancé le directeur général Raymond Lavergne, architecte de cette troupe impitoyable.

Depuis cinq ans, en incluant les séries, les Vikings ont maintenu un dossier de 253-44-13.

Jour de la marmotte dans le junior A

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Les Canadians de Carleton Place sont à la CCHL ce que les Vikings de Casselman sont à la CCHL2.

La finale de la « centrale » Junior A (CCHL) s'est mise en branle vendredi soir à Carleton Place et les Canadians ont bien l'intention d'imiter les Vikings en remportant un cinquième championnat de ligue consécutif.

Pour la troisième année de suite, les Canadians sont confrontés aux Sénateurs d'Ottawa junior dans la finale. Les protégés de Martin Dagenais ont mordu la poussière à leurs deux premiers essais. Ils ont forcé la tenue d'un septième match en 2016, mais ils s'étaient inclinés en cinq matches en 2017.

Jamais deux sans trois dans ce scénario qui ressemble au jour de la marmotte dans la CCHL?

« Les Canadians ont une coche de plus que nous. Ça va nous prendre un gardien en forme pour nous aider à traverser la tempête. Il faudra limiter les dégâts en début de match pour jouer avec eux, car les matches ne vont pas se terminer 8-7. On va avoir droit à des matches 2-1 et 3-2 », a dit celui qui voudrait bien ébranler les colonnes du temple à Carleton Place.

Il avait vu juste puisque son club a gagné le premier match 2-1 en lever de rideau vendredi même s'il a été dominé 43-24 dans les tirs.

Séries incluses, les Canadians (61-6-2) de l'entraîneur-chef Jason Clarke n'ont perdu que six matches sur 69 en temps réglementaire cette saison. Les « petits » Sénateurs (46-9-2) ont remporté le championnat de leur division en saison régulière, mais ils ont mis six matches pour disposer de Pembroke en première ronde et sept matches pour éliminer Brockville en demi-finale mercredi soir.

« C'est sûr que nous sommes moins reposés, mais la bonne nouvelle, c'est que nous sommes en santé jusqu'à maintenant », a indiqué Martin Dagenais.

Peu importe le résultat de la finale, les deux clubs sont assurés de participer à la Coupe Fred-Page qui se tiendra justement au domicile des Sénateurs à la fin du mois d'avril.

« C'est le *fun* d'être en finale parce que nous savions que notre ligue avait deux places assurées au championnat canadien de l'est du Canada. En participant à la finale, ça prouve que nous méritons d'être là », a ajouté Martin Dagenais.

Même s'il amorce la série contre les redoutables Canadians dans le siège du négligé, Dagenais s'attend à ce que son équipe offre une lutte sans merci aux quadruples champions en titre.

« Ça va nous prendre des matches parfaits, mais c'est ce que nous avons fait dans le septième match contre Brockville. Nous les avons limités à trois ou quatre chances de marquer. Maintenant, les Canadians ont une défensive incroyable et ils ont quatre solides trios. Ils sont bien dirigés, mais je crois que nous avons l'avantage devant le filet. Connor Hicks est un gardien qui est à son mieux quand il reçoit beaucoup de tirs. Nous ne sommes pas loin derrière eux et nous pensons qu'ils sont battables », a conclu Dagenais, dont le club aura l'occasion d'ajouter à son coussin dans le deuxième match présenté au Complexe Jim-Durrell samedi.

Le troisième match se tiendra sur la petite glace de Carleton Place lundi avec le quatrième match qui reviendra à Ottawa mercredi.

Harley-David freiné en demi-finale

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com

Deux heures s'étaient écoulées depuis sa défaite aux Jeux du Commonwealth à Gold Coast, en Australie. La déception était encore palpable dans la voix du boxeur Harley-David O'Reilly, même s'il venait de recevoir une médaille de bronze.

« J'étais à un cheveu de la finale. C'était mon but. J'ai un goût amer dans la bouche », a expliqué le Gatinois âgé de 29 ans, vendredi matin, après son combat en demi-finale des 81 kg.

O'Reilly s'est incliné 4-1 contre Ato Plodzicki-Faoagali, des Samoa. Il avait gagné par défaut au tour précédent lorsque son adversaire camerounais ne s'est pas pointé à la pesée officielle.

« Ce fut un combat vraiment serré. Ce qui a fait la différence a été la prestance. Lui, il semblait toujours en contrôle. Moi, je perdais parfois l'équilibre ou je reculais dans les câbles. J'avais toutefois les meilleurs coups. Je l'ai frappé plus souvent que j'ai été frappé. »

Le champion canadien en titre dit avoir retenu sa leçon.

« Souvent, c'est l'impression que tu laisses aux juges dans ta façon d'attaquer. Ce sont des petits détails. »

Le Canada a remporté quatre fois le bronze en ce vendredi. Sabrina Aubin-Boucher, Tammara Thibeault et Eric Basran ont aussi monté sur la troisième marche du podium.

O'Reilly, lui, prévoit reprendre l'entraînement le 23 avril après seulement une pause d'une semaine. Il vient de faire sa première année sur la scène internationale.



Harley-David O'Reilly retient sa leçon après avoir reçu une médaille de bronze. — AGENCE FRANCE-PRESSE

« Comme je dis souvent, tu ne perds jamais un combat. Tu ne fais qu'apprendre », a-t-il rappelé.

« Avec mon manque d'expérience et le peu de combats que j'ai disputé, je n'ai pas le luxe d'arrêté longtemps. Je dois prendre les bouchées doubles et même triples à l'entraînement. »

Si tout va bien, il devrait remonter dans le ring à la mi-mai en Saskatchewan.

LA GRILLE DES MORDUS

HORIZONTALEMENT

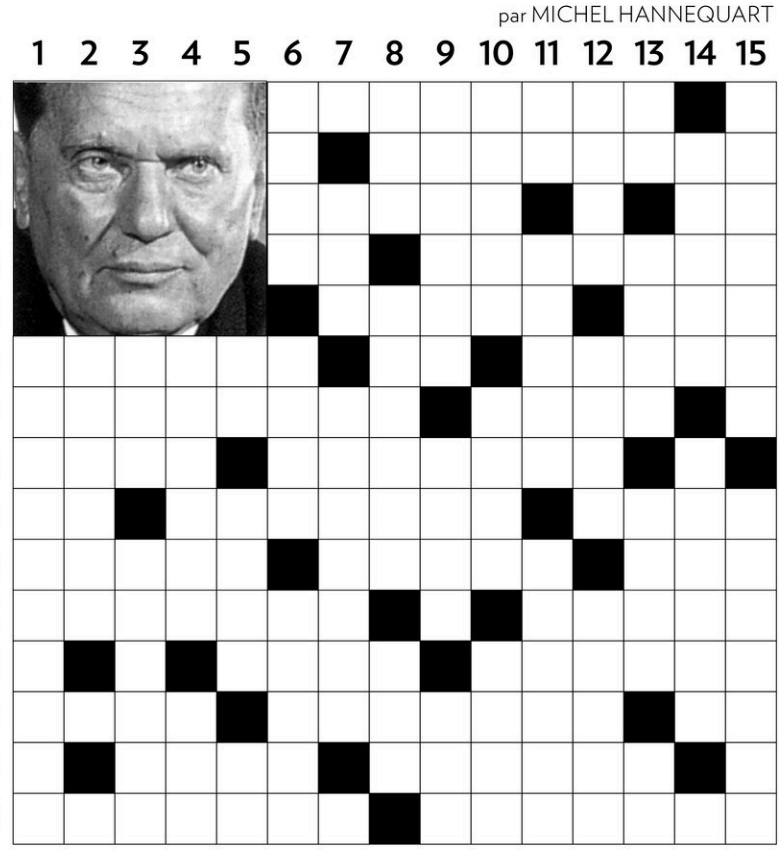
1. Sans détour.
2. Ne peut aller très loin d'une seule traite.
3. Il est agile - Romains.
4. Pronom - Enlève les mauvaises odeurs.
5. Atteintes - Affluent du Rhin.
6. Il est mesquin - Note - Broie.
7. Fondement - Cri.
8. Oeuvre de Dali - Plaît aux chats.
9. Partie de partie - Sûr - Moyens de transport.
10. A l'oreille - Comme un jaune - D'aller.
11. Indiquent la sortie - Imparfaitement.
12. Tel le paon - Rapides.
13. Peste - Mal placé pour se plaindre ! - Adverbe.
14. Poisson - Clair.
15. Caractère gras - Capable de raser.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut retourner.
2. Qui en vaut le double.
3. Bruit - C'est le bonheur !
4. Bête - Passé.
5. Symbole - En flan - Conjonction.
6. *Son nom* - Souvent nerveux - Pour fixer.
7. Pas brillant - Livrée.
8. Sur le Danube - Sans indications - Titre inversé.
9. Cri - Superficie - Préfixe.
10. Prénom - Ça ne grésille pas - Ville italienne.
11. Conjonction - Salue l'excellence - Maintenant connus.
12. Du monde - Dieu - Adresse.
13. Jaune - Êtes-vous prêts en lui en donner ? - En Ukraine - Lettre grecque.
14. Plantes - Maisons.
15. Durs - Cordage.

Solution dans les DIVERTISSEMENTS de samedi prochain

par MICHEL HANNEQUART



N.B. Les définitions en italique se rapportent à la personnalité que vous reconnaîtrez dans la grille.

14 avril 2018

40 ANS D'EXPÉRIENCE!
PVC REGIONAL
Canada Inc
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES
NOUVELLE SUBVENTION RénoVert disponible
Nos fenêtres dépassent les normes les plus strictes de qualité !
ENERGY STAR
48" x 48"
304$
COULISSANTES 36" X 20"
193$
À BATTANT 70" X 45"
388$
1 ouvrant 2 fixations
*Quantités limitées. Changement de prix sans avis.
Novoclimat CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES !
INSTALLATION DISPONIBLE
PVC RÉGIONAL VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER
ENERGY STAR HIGH EFFICIENCY HAUTE EFFICACITÉ
BBB ACCREDITED BUSINESS
LUN-VEN 9H À 16H30
SAM 9H À 12H
626, boul. Gréber
819 568-0113
www.pvcregional.ca

Les 12 travaux de Dorion

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com



Régler le dossier d'Erik Karlsson est la priorité de l'été du DG des Sénateurs Pierre Dorion. — ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le propriétaire Eugene Melnyk a dit cette semaine aux partisans de ses Sénateurs d'Ottawa qu'il n'y a «que les perdants qui cherchent à blâmer quelqu'un».

« On ne blâme personne. On regarde vers l'avant », a-t-il ajouté.

Un observateur sarcastique dirait que ça doit être pour ça que l'entraîneur-chef Guy Boucher n'a pas reçu la confirmation qu'il sera de retour derrière le banc de l'équipe pour honorer la troisième et dernière année de son contrat. S'il est congédié, il sera le sixième pilote au cours de la dernière décennie à être envoyé au chômage, alors que les John Paddock, Craig Hartsburg, Cory Clouston, Paul MacLean et Dave Cameron ont tous été pointés du doigt à un moment donné.

Trêve de sarcasme, alors que dans l'esprit de « regarder vers l'avant », *Le Droit* dresse une liste des travaux herculéens qui attendent le directeur général Pierre Dorion au cours de la prochaine saison morte. L'Hercule de la mythologie grecque avait notamment dû dompter le chien Cerbère et nettoyer les écuries d'Augias. Ça lui avait pris huit ans en tout.

Dorion a moins de temps que ça, lui, pour remettre de l'ordre dans sa cabane.

1- RÉGLER LE CAS KARLSSON

C'est évidemment la priorité de son été chaud, Dorion doit trouver une solution à l'énigme posée par son joueur de concession. Il a affirmé qu'il ne sera pas échangé au repêchage cette semaine et qu'il lui fera une offre de contrat « juste » le 1er juillet. « La balle sera dans son camp », a-t-il dit devant les partisans. S'il ne parvient pas à s'entendre avec son agent Don Meehan, il faut présumer que Karlsson sera échangé au plus offrant avant le début du camp d'entraînement, avant que sa valeur ne diminue pendant la saison.

2- CONGÉDIER BOUCHER... OU PAS

Dorion a dit qu'il se donne jusqu'au début de mai pour évaluer « de haut en bas » le personnel d'entraîneurs, Guy Boucher en tête. Ça pourrait vouloir dire qu'il attend de voir si d'autres entraîneurs en plus d'Alain Vigneault (douteux qu'il soit intéressé à venir à Ottawa alors que les Rangers le paieront 4 millions $ par an à ne rien faire pour les deux prochaines saisons) seront disponibles. Mais avec un budget restreint et des joueurs à racheter (voir ci-bas), pas certain que M. Melnyk voudra payer deux entraîneurs plutôt qu'un seul.

3- GAGNER LA LOTERIE

Avant de prendre sa décision au sujet de Boucher, le DG va se présenter à Toronto le 28 avril avec un bon porte-bonheur dans ses poches, espérant gagner la « loto Rasmus Dahlin », le jeune défenseur suédois qui est le meilleur espoir du repêchage. Sortir gagnant de ce coup de dé où il aura 13,5 % des chances de l'emporter pourrait affecter ses futures décisions concernant Karlsson. Ensuite, il n'aura pas droit à l'erreur au repêchage de juin à Dallas, où il détient aussi le premier choix de Pittsburgh obtenu dans l'échange de Derick Brassard.

4- QUE FAIRE DES ADJOINTS ?

Si Boucher revient, Dorion a déjà dit qu'il devra changer certaines de ses façons de faire. Il ne serait pas surprenant non plus qu'il soit appelé à modifier son personnel d'assistants. Douteux que Marc Crawford, Martin Raymond et Rob Cookson soient tous de retour. L'entraîneur des gardiens Pierre Groulx semble avoir une meilleure sécurité d'emploi, Dorion ayant dit à la radio cette semaine qu'il sera consulté à savoir quoi faire avec les gardiens de Belleville l'an prochain.

5- S'ENTENDRE AVEC STONE

Meilleur attaquant de l'équipe, Mark Stone sera joueur autonome avec compensation cet été, étant éligible à l'arbitrage salarial une dernière fois avant de pouvoir devenir agent libre à l'été 2019. Il a exprimé le souhait de rester à Ottawa, mais pour signer un contrat à long terme, il faudra probablement que Dorion soit prêt à doubler son salaire actuel sous le plafond (3,5 millions $ en moyenne).

6 -S'ENTENDRE AVEC DUCHENE

Un autre qui a exprimé le souhait de rester, croyant au plan de reconstruction qui lui a été présenté. La dernière saison où il s'est amené du Colorado a été « un nid de poule sur le chemin où on s'en va », croit-il. Comme Karlsson, il pourra négocier une prolongation de contrat à compter du 1er juillet, et ça va coûter plus cher que les 6 M$ qu'il fait actuellement.

7- QUE FAIRE AVEC RYAN ?

Si jamais ils parviennent à mettre leur « big 3 » sous contrat, les Sénateurs grugeront une grande partie de l'espace disponible sous le plafond salarial (selon Capfriendly.com, ils ont 17 joueurs sous contrat et environ 17 M$ d'espace sous celui-ci). Une façon de créer de l'espace serait d'échanger Bobby Ryan (salaire de 7,25 M$ pour encore quatre ans) ou racheter celui-ci (Ottawa devrait lui verser les deux tiers des 22 M$ restants en salaire).

8 -RACHETER BURROWS

Parlant de rachat de contrat, Dorion a dit jeudi qu'il a discuté de la possibilité « avec plus d'un joueur » et il semble bien qu'Alexandre Burrows était visé. Il reste un an à un pacte qui lui rapporterait 2,5 M$ l'an prochain.

9- QUE FAIRE AVEC GABORIK ?

Acquis des Kings dans l'échange de Dion Phaneuf, l'attaquant Marian Gaborik n'a pas terminé la saison alors qu'il a eu besoin d'une opération au dos. Il ne faudrait pas se surprendre qu'il aille rejoindre Clarke MacArthur sur la liste des blessés à long terme et qu'il ne revienne jamais à Ottawa.

10- QUEL GENRE DE CONTRAT OFFRIR À CECI ?

Souffre-douleur des fervents de statistiques avancées, le défenseur Cody Ceci est dans le même bateau que Stone, à un an d'obtenir son autonomie complète et joueur autonome avec compensation. C'est probablement trop lui en demander d'affronter les meilleurs trios adverses soir après soir.

11- RAMENER WIDEMAN ?

Un défenseur de troisième paire efficace qui aidait sur le jeu de puissance, Chris Wideman a raté presque toute la saison en raison d'une déchirure d'un muscle ischio-jambier. Moment mal choisi alors qu'il sera joueur autonome sans compensation cet été. Il ne devrait pas coûter beaucoup plus cher que les 800 000 $ qu'il faisait cette saison.

12- DU CHANGEMENT À BELLEVILLE ?

Le dernier des travaux de Dorion est partagé avec son adjoint Randy Lee, qui supervise le club-école de Belleville, dont la saison prendra fin en fin de semaine. Après une première campagne décevante le long de la Transcanadienne pour les petits Senators, est-ce que Kurt Kleinendorst conservera son poste d'entraîneur-chef ?

Karlsson rend hommage à Humboldt

Le capitaine des Sénateurs d'Ottawa, Erik Karlsson, a offert un touchant hommage aux victimes des Broncos de Humboldt. Karlsson, qui a aussi eu à vivre une tragédie personnelle récemment avec la mort de son fils à naître, a mis en ligne une photo d'un bâton de hockey sur son porche. «J'espère que vous jouez avec mon garçon là-haut. Je pense à vous tous»» a-t-il écrit sur Instagram. Seize personnes sont mortes à la suite de l'accident dans lequel l'autobus de l'équipe junior a été impliqué vendredi, au sud de Nipawin, en Saskatchewan. Treize autres personnes ont été blessées. Les Broncos se rendaient vers Nipawin pour y dispute un match éliminatoire. Plusieurs leur ont rendu hommage en mettant en ligne des photos de bâton de hockey sur leur porche ou à l'extérieur de leur domicile. Karlsson et sa conjointe, Melinda, ont annoncé en mars que leur fils, Axel, était mort-né. Il aurait été le premier enfant du couple. **PC**

Hitchcock à la retraite

Ken Hitchcock ne savait pas pendant combien de temps il dirigerait les Stars de Dallas à son deuxième séjour à la tête de l'équipe après une absence de 15 ans. L'aventure a finalement duré une seule saison. L'homme qui a guidé les Stars vers leur seul championnat de la coupe Stanley a annoncé vendredi qu'il tirait un trait sur sa carrière de 22 ans dans la LNH. Ses 823 victoires le classent seulement derrière Scotty Bowman (1244) et Joel Quenneville (884) dans l'histoire du circuit. Il occupe le quatrième rang au chapitre des matchs dirigés avec 1536. Âgé de 66 ans, Hitchcock demeurera conseiller chez les Stars. Embauché pour la deuxième fois par les Stars en avril dernier, il a complété la campagne 2017-18 avec une fiche de 42-32-8. Les Stars ont été exclus des séries. Hitchcock a aussi fait sa marque sur la scène internationale, avec Équipe Canada où il a remporté trois médailles d'or olympiques. **AP**

SÉRIE MAPLE LEAFS — BRUINS

Toronto tentera de rebondir sans Kadri

JOSHUA CLIPPERTON
La Presse canadienne

BOSTON — L'entraîneur-chef des Maple Leafs de Toronto Mike Babcock rencontre généralement les médias après la séance d'entraînement avec quelques gouttes de sueur lui perlant sur le front suite à un entraînement hors glace court, mais intense. La séance de vendredi s'est tenue à quelques mètres des journalistes, derrière un rideau, dans les corridors du TD Garden.

L'attaquant des Leafs, Nazem Kadri, devra rater les 3 prochains matchs de son équipe, lui qui a écopé d'une suspension à la suite de son geste aux dépens de Tommy Wingels — ASSOCIATED PRESS

Babcock a mis beaucoup d'efforts dans son entraînement et il exigera certainement la même chose de ses joueurs en vue du deuxième match de la série les opposant aux Bruins de Boston, après un premier duel décevant.

Cette tâche pourrait cependant être d'autant plus difficile puisque les Leafs devront se préparer à affronter les Bruins sans leur centre Nazem Kadri, qui a été suspendu par le Département de la sécurité des joueurs de la LNH, vendredi.

Kadri a finalement écopé d'une suspension de trois matchs pour avoir donné de la bande à l'endroit de l'attaquant des Bruins Tommy Wingels, jeudi, dans le premier match de la série opposant les deux équipes.

Les hommes de Babcock devront donc se débrouiller sans le marqueur de 32 buts samedi soir et les deux matchs suivants.

« Nous avons perdu des joueurs tout au long de l'année, a mentionné l'homme à la barre de la formation torontoise. Les séries sont simples : si tu gagnes, tu joues encore. Si tu perds, tu rentres à la maison. Nous voulons continuer de jouer ».

« Nous avons pris tout ce temps pour nous préparer et travailler fort. Nous devons maintenant mettre notre travail à exécution. »

Kadri, qui a clamé son innocence après le match numéro un, s'est projeté sur Wingels alors qu'il était dans une position vulnérable — face à la rampe — après que l'attaquant des Bruins eut donné un coup de coude au visage de Mitch Marner.

Kadri ne s'est pas entraîné avec ses pairs vendredi et n'était pas disponible pour émettre des commentaires.

Wingels n'était pas sur la glace non plus et son cas demeure incertain du côté des Bruins.

En l'absence de Kadri, Patrick Marleau a été promu au centre du deuxième trio, tandis que Zach Hyman a pris la place du vétéran.

Leo Komarov a été jumelé à Auston Matthews et William Nylander au sein de la première ligne à l'attaque, en remplacement de Hyman, tandis que la recrue Andreas Johnsson pourrait faire ses débuts dans les séries, aux côtés de Tomas Plekanec et Kasperi Kapanen.

Babcock a admis que ces ajustements ne constituaient pas une solution à long terme, mais que ce sera suffisant pour la durée de l'absence de Kadri.

EN BREF

Les Flyers ripostent

Sean Couturier a marqué un but et récolté deux mentions d'aide, Brian Elliott a effectué 34 arrêts et les Flyers de Philadelphie ont riposté en infligeant un cinglant revers de 5-1 aux Penguins de Pittsburgh, vendredi soir, pour créer l'égalité 1-1 dans cette série de premier tour dans l'Association Est. Shane Gostisbehere, Travis Konecny, Andrew McDonald et Nolan Patrick ont aussi fait vibrer les cordages pour les Flyers. Ils ont donc rebondi après avoir été rossés 7-1 en lever de rideau de la série, infligeant du même coup un revers aux Penguins pour la première fois de la saison. Le match no 3 aura lieu dimanche à Philadelphie. Patric Hornqvist a inscrit le seul filet des Penguins alors qu'il restait un peu plus de cinq minutes à écouler au match pour éviter le jeu blanc, mais les doubles champions en titre de la Coupe Stanley ont paru très effacés pendant cette rencontre - après une performance étincelante au cours du match no 1. --La séquence de Matt Murray sans allouer de but, qui a débuté en finale de la Coupe Stanley l'an dernier, s'est arrêtée à 226:49, lorsque Gostisbehere l'a déjoué en avantage numérique en fin de première période. Murray a fini avec 16 arrêts, et n'a subi qu'une troisième défaite en 17 matchs éliminatoires à domicile en carrière.

Les Jets convaincants

Paul Stastny, Andrew Copp et Patrik Laine ont enfilé l'aiguille en troisième période pour propulser les Jets de Winnipeg vers un gain de 4-1 devant le Wild du Minnesota, vendredi soir. Cette victoire a permis aux Jets de prendre les devants 2-0 dans la série de première ronde de l'Association de l'Ouest. La troupe de Paul Maurice avait remporté le premier match 3-2 mercredi et le troisième affrontement aura lieu dimanche au Xcel Energy Center, à St. Paul. Le défenseur des Jets Tyler Myers a fait mouche au deuxième engagement et a également récolté une mention d'assistance. La recrue Jack Roslovic, qui remplaçait le vétéran Mathieu Perreault, blessé, a quant à lui obtenu deux aides. Zach Parise a inscrit son deuxième but des séries lorsqu'il a fait dévier la passe de Mikko Koivu derrière Connor Hellebuyck, qui a été privé de son jeu blanc alors qu'il restait 45 secondes à disputer. Le but est survenu alors que les Jets étaient à court d'un homme.Hellebuyck a réalisé 16 arrêts dans la victoire, tandis que son vis-à-vis, Devan Dubnyk, a bloqué 39 tirs pour le Wild. **PC**



Jusqu'à maintenant, les Sharks de San Jose semblent avoir eu la main heureuse en mettant la main sur Evander Kane, qui s'enlisait à Buffalo. L'ailier de 26 ans a récolté 14 points en 17 matchs de saison régulière à San Jose, en plus de marquer deux buts pour sa nouvelle équipe dans le premier match de la série contre les Ducks d'Anaheim. — PHOTO AP, REED SAXON

Les bons coups du 26 février

Au cours des six dernières semaines, deux dates ont retenu l'attention des amateurs de hockey : le 26 février et le 11 avril, la date limite des transactions dans la LNH et le début des séries éliminatoires. Le moment est bien choisi pour déterminer qui ont été les grands gagnants de tout ce tourbillon.

D'après Associated Press

À la date limite des transactions, fin février, le directeur général du Lightning, Steve Yzerman, recueillait l'approbation de plusieurs analystes pour avoir amélioré son club significativement en vue des séries. Du côté des joueurs, le grand gagnant a possiblement été Evander Kane, qui est passé des bas-fonds de Buffalo à une équipe qui connaît bien le tabac éliminatoire : les Sharks de San Jose.

Sur Twitter la semaine dernière, Kane n'a d'ailleurs pu cacher sa joie de pouvoir jouer du hockey éliminatoire : «*#playoffmode*, il était temps!» Il faut dire qu'après des passages infructueux à Atlanta, Winnipeg et Buffalo, l'attaquant de 26 ans aura attendu neuf ans pour enfin goûter à la fièvre des séries.

«Jouer avec ce groupe de joueurs facilite bien des choses. C'est plaisant de se présenter à l'aréna avec eux», explique Kane, qui a fait ses débuts en séries en marquant deux fois dans la victoire de 3-0 contre les Ducks à Anaheim, jeudi.

San Jose, qui a donné un jeune joueur et deux choix conditionnels au repêchage — un de ces choix pourrait se transformer en sélection de première ronde —, semble avoir réalisé un très bon coup. En 17 rencontres régulières, Kane a donné un bon coup de main à une brigade offensive privée du centre vedette Joe Thornton, blessé, en récoltant neuf buts et cinq aides .

Avec une fiche de 12-7-1 pour terminer l'année, San Jose a offert le 10e meilleur rendement de la LNH au chapitre des points après la date limite des échanges. «Il est devenu une pièce importante de notre équipe», souligne le centre Chris Tierney en parlant de Kane.

GAGNER TOUT DE SUITE

Ce dernier n'est toutefois le seul joueur qui a donné un bon coup de pouce à sa nouvelle équipe. À Tampa, Yzerman a ajouté de l'attaque, de la défense et du leadership à une équipe déjà bien nantie en sortant de New York le défenseur et capitaine des Rangers, Ryan McDonagh, et l'attaquant J.T. Miller. Ce dernier a d'ailleurs mené tous les joueurs échangés depuis le 26 février avec 10 buts et 18 points en 19 rencontres.

«Quand tu vas chercher deux joueurs de ce calibre, ça envoie un message clair : ils veulent gagner cette année», mentionne Ed Olczyk, ancien attaquant maintenant analyste au réseau NBC. McDonagh a d'ailleurs été complice du premier but des présentes séries du Lightning, qui a vaincu les Devils 5-2, jeudi.

Son collègue Pierre McGuire, lui, a tenu à parler des mouvements effectués par les champions en titre de l'Ouest, les Predators de Nashville. Ceux-ci ont accepté de se départir d'un choix de premier tour pour ajouter du poids et de la profondeur en faisant l'acquisition de Ryan Hartman, des Blackhawks, en plus de sortir de sa retraite le vétéran Mike Fisher. «Si on analyse les mouvements de personnel de Nashville, on constate qu'ils ont, sans faire grand bruit et sans toucher à des pièces essentielles déjà en place, améliorés leur équipe.»

Difficile de contredire McGuire. Les Preds, qui ont terminé au sommet du classement général, ont présenté le meilleur dossier de la LNH depuis le 26 février (15-4-2), tout juste devant Winnipeg (15-4-1), Columbus (14-4-2) et Boston (13-5-4).

Les Jets, deuxièmes dans l'Ouest, avait ajouté Paul Stastny à la date limite des échanges. La présence de ce dernier a peut-être manqué aux Blues de St. Louis, qui ont raté les séries par un tout petit point.

Puis, une transaction beaucoup plus obscure leur a rapporté gros mercredi soir, alors que le défenseur Joe Morrow, acquis du Canadien à prix modeste (un choix de quatrième ronde) a inscrit le but gagnant du premier match de la série contre le Wild du Minnesota.

Les Blue Jackets, eux, sont passés du 19e au 14e rang du classement général après avoir mis la main sur l'attaquant Thomas Vanek et le défenseur Ian Cole.

Une autre acquisition qui s'est avérée payante est celle de Patrick Maroon par les Devils du New Jersey. Arrivé d'Edmonton, l'ailier de 29 ans a récolté 10 points en 17 rencontres pour aider sa nouvelle équipe à se qualifier pour les séries pour la première fois depuis 2012.

ÇA TARDE À RAPPORTER

Toutefois, d'autres transactions n'ont pas, pour l'instant, rapporté comme prévu.

Au sommet de celles-ci, on retrouve celle qui a fait passer Rick Nash des Rangers aux Bruins. L'auteur de 437 buts en carrière a raté les 12 derniers matchs de la saison régulière et n'a récolté aucun point dans le premier match de la série contre les Maple Leafs de Toronto, jeudi. Nash, acquis pour ses talents de marqueur, a trouvé le fond du filet seulement trois fois en 12 rencontres avec Boston.

Tomas Plekanec, passé du Canadien aux Leafs, n'a rien généré en attaque, récoltant seulement deux aides en 17 rencontres dans la Ville Reine, tandis que Tomas Tatar, avec quatre buts et six points, n'a pas ajouté le *punch* prévu à l'attaque des Golden Knights de Vegas, qui l'ont acquis des Red Wings.

Ces joueurs ont encore du temps pour se racheter.

LE GARDE D'AYLMER A AIDÉ LES SPURS D'AUSTIN À REMPORTER LE CHAMPIONNAT

Hanlan a brillé dans la G-League

MARTIN COMTOIS
mcomtois@ledroit.com



Olivier Hanlan, 25 ans, avait évolué à Lituanie en 2015-2016, gagnant le titre avec le Zalgiris Kaunas. Puis l'an dernier, il a évolué en France. — COURTOISIE

Olivier Hanlan est fatigué. Très fatigué. Mais il s'avère aussi un joueur très comblé depuis trois jours.

Le garde d'Aylmer a aidé les Spurs d'Austin à remporter le championnat de la G-League, le circuit de développement de la NBA. Il a inscrit 14 points en plus de récupérer sept rebonds dans le gain de 98-76 contre le club-école des Raptors de Toronto, mardi soir, à Mississauga.

« Nous allons encore célébrer ce soir », a-t-il avoué au bout du fil, vendredi, lorsque joint au Texas.

La conquête met fin à ce qu'il qualifie de « très longue saison ». Sa première en Amérique du Nord depuis son passage chez les pros.

Hanlan, 25 ans, avait évolué à Lituanie en 2015-2016, gagnant le titre avec le Zalgiris Kaunas. Puis l'an dernier, il a évolué en France.

« En Europe, tu joues 40 matches sur une période de 10 mois. Ici, j'ai joué une cinquantaine de parties en six mois. Tu n'as pas autant de temps pour le repos. »

Pas qu'il s'en plaint. Hanlan s'est rapproché de la NBA.

Les Spurs de San Antonio détiennent ses droits à la suite d'une transaction en 2016 avec le Jazz de l'Utah qui avait repêché, un an plus tôt, l'ancien joueur des Cyclones de l'école secondaire Grande-Rivière.

La G-League se veut une belle vitrine. Participer à sa finale aussi.

Hanlan a aidé sa cause. Il a entamé 30 des 44 parties régulières du club-école des Spurs, conservant une moyenne de 14,7 points. « J'ai pu prouver que je peux m'adapter à différents styles de jeu, à différentes situations », a-t-il souligné.

« Des fois, j'étais partant. D'autres matches, je débarquais du banc durant le match pour jouer 15-20 minutes. Mais peu importe mon utilisation, je trouvais une façon de contribuer. »

Qui dit Spurs, dit une des meilleures organisations du basket pro. Une concession qui a gagné cinq titres de la NBA depuis 1999. Elle demeure toujours aussi compétitive malgré le départ de divers joueurs d'impact au fil des ans.

« Il y a une tradition gagnante. Ici à Austin, on fait exactement les mêmes choses qu'à San Antonio quand vient le temps des pratiques ou de la préparation pour nos matches. Tout est fait sérieusement. On nous inculque une mentalité de gagnants... On nous apprend à toujours trouver une façon de gagner. »

Hanlan se montrait évasif sur la suite des choses pour lui. Il a répété vouloir se reposer dans les prochaines semaines.

« Et laissez mon agent s'occuper de tout ça, a-t-il dit de son avenir. Je sais que ça sera définitivement un été assez intéressant », a ajouté l'athlète de 6'4' et 190 livres.

Dans les prochains jours, son téléphone devrait sonner. Basketball Canada va probablement lui demander de participer aux parties de qualifications de la Coupe du monde prévues en juillet à Toronto et Ottawa. « J'aimerais définitivement jouer à Ottawa. Habituellement, les matches se passent ailleurs », a rappelé Hanlan, qui avait porté les couleurs de l'équipe nationale l'automne dernier lors de parties de qualifications en République dominicaine.



LA PRESSE CANADIENNE

Les Raptors sont prêts à se mesurer aux Wizards en première ronde

MONTRÉAL — Les Raptors viennent de connaître la meilleure saison de leur histoire, un rendement de 59-23 leur donnant la première place dans l'Est, dans la NBA.

Mais s'ils veulent vraiment faire vibrer leurs partisans, ils auront intérêt à faire preuve de succès inédits en séries.

Mené par DeMar DeRozan, Kyle Lowry et de très solides joueurs de soutien, le club torontois aura comme premier test les Wizards de Washington.

La confrontation des dinosaures et des sorciers débutera samedi à 17 h 30, au Air Canada Centre. Les Raptors et les Rockets de Houston ont eu les meilleures fiches de la ligue à la maison, 34-7.

Les Wizards ont conclu avec un dossier de 43-39, ayant perdu cinq de leurs six derniers matches.

Les Raptors en sont à une cinquième présence de suite en séries, incluant une participation à la finale de l'Est, en 2016. Ils ont été balayés par les Wizards en 2015, au premier tour.

Toronto et Washington ont divisé les honneurs de leurs quatre matches en saison régulière. Chacun a gagné une fois sur le terrain de l'autre.

Le joueur étoile John Wall, des Wizards, vient de rater deux mois à cause d'une blessure au genou. Il est revenu au jeu le 1er avril.

LA PRESSE CANADIENNE

LeDroit-sports
@LD_Sports

L'ÉVÉNEMENT
KIA C'EST ÇA

0%Φ + 0$ + 0$

FINANCEMENT Φ OU LOCATION ≠ — ACOMPTE — DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS



SX Turbo TI illustré

LIQUIDATION SORENTO 2018

SORENTO 2017
« Au premier rang des VUS intermédiaires pour la qualité initiale, deux années sur trois aux É.-U. »

SORENTO LX TA 2018 À PARTIR DE

24 995$*

INCLUANT UN RABAIS AU COMPTANT **4 900 $***

+ 1000$ EN BONI
CONCURRENCE** OU LOYAUTÉ¶

FORTE LX BM 2018

LOUEZ À PARTIR DE **39$**/SEM.

BONI DE **1200$** ≠ INLCUS

ACOMPTE DE 375 $ – 0% POUR 60 MOIS ≠

POUR 260 SEMAINES – 16 000 KM/ANNÉE
KM EXCÉDENTAIRES : 0,12 $/KM

+ 750$ EN BONI
CONCURRENCE** OU LOYAUTÉ¶



SX AT illustré

FORTE 2017
« Au premier rang des voitures compactes pour la qualité initiale aux É.-U. » ‡



SX Turbo AWD illustré

SPORTAGE LX TA 2018

LOUEZ À PARTIR DE **64$**/SEM.

ACOMPTE DE 2 075 $ – 0% POUR 39 MOIS ≠
POUR 169 SEMAINES – 16 000 KM/ANNÉE
KM EXCÉDENTAIRES : 0,12 $/KM

2018 IIHS TOP SAFETY PICK

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ
Lorsque équipé du freinage d'urgence autonome et des phares avant à DHI, disponible sur les véhicules fabriqués après le mois de juin 2017 et offerts en option.

LA TOUTE NOUVELLE RIO 5 PORTES LX BM 2018

FINANCEMENT À PARTIR DE **39$**/SEM.

BONI DE **1200$**Φ INLCUS

ACOMPTE DE 1 505 $
0,99% POUR 84 MOISΦ



EX Tech Navi illustré

MEILLEUR CHOIX protégezvous RECOMMANDÉ KIA RIO 2018

5 ANS° / GARANTIE 100 000 KM / ASSISTANCE ROUTIÈRE KM ILLIMITÉS

- GARANTIE COMPLÈTE
- 100 % TRANSFÉRABLE
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD

KIA
Le pouvoir de surprendre

Aylmer KIA | PLATINE

500, ch. McConnell • 819 682-1444 • aylmerkia.com

Promenade KIA

346, boul. Gréber • 819 561-6669 • promenadekia.com

ΦLe financement de 0 % est disponible sur les modèles 2018 sélectionnés, sur approbation de crédit. Exemple de financement : l'offre de financement sur les modèles Rio5 LX BM (RO551J) 2018/Forte LX BM (FO541J) 2018 neufs avec un prix d'achat de 15 395 $/15 145 $ est basée sur 364 paiements hebdomadaires de 39 $/42 $ au taux de 0.99 %/0 % pour 84 mois. Acompte de 1 505 $/0 $, les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de l'agent (jusqu'à 110 $) et premier paiement hebdomadaire exigibles à la livraison. L'offre comprend un boni de 1 200 $/2 000 $. Le coût de l'emprunt est de 485 $/0 $ pour une obligation totale de 15 395 $/15 145 $. ≠L'offre de location à partir de 0 % est disponible sur les modèles 2018 sélectionnés, sur approbation du crédit. Exemples applicables à la location : L'offre de location disponible sur le modèle Sportage LX TA (SP751J) 2018/Forte LX BM (FO541J) 2018/Sorento SXL (SR75KJ) 2018, avec un prix d'achat de 26 995 $/17 145 $/49 395 $ est basée sur 169/260/156 paiements hebdomadaires de 64 $/39 $/158 $. Location 39/60/36 mois au taux 0 % avec un acompte de 2 075 $/375 $/0 $ ou échange équivalent. L'offre comprend un boni à la location de 0 $/1 000 $ et participation du concessionnaire de 200 $/2 000 $. Dépôt de sécurité de 0 $, premier paiement et frais RDPRM incluant les frais de l'agent (jusqu'à 110 $) exigibles à la livraison. Limite de 16 000 km par année et frais de 12 ¢ le km additionnel. * «Achat au comptant : Offre basée sur le modèle Sorento LX TA (SR75AJ) 2018 neuf à un prix d'achat de 24 995 $ incluant un boni de 4 450 $, participation du concessionnaire de 450 $. Le rabais varie selon le modèle et la version choisis et sera déduit du prix d'achat convenu avant taxes. **L'offre Boni de Concurrence est disponible à l'achat/location des modèles Forte 2018/Sorento 2018, au montant de 750 $/1 000 $. Une preuve de propriété/immatriculation du véhicule concurrentiel dans la classe/catégorie sera demandée. Les modèles concurrentiels chez les fabricants suivants : VW, Toyota, Nissan, Mazda, Hyundai, Honda, Ford, Jeep, Chevrolet et Dodge. Une participation du concessionnaire de 250 $ est requise. ¶ Le boni de loyauté de 750 $/1 000 $ est disponible à l'achat/location des modèles Forte 2018/Sorento 2018. Une preuve à l'appui sera demandée pour valider la propriété/immatriculation du véhicule. Une participation du concessionnaire de 250 $ est requise. ‡ Le Kia Sportage 2018 a remporté le prix de Meilleur choix sécurité 2018 par la Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). Modèles des É.-U. testés. Modèles des É.-U. testés. Le Kia Sorento et la Kia Forte 2017 ont enregistré le plus petit nombre de problèmes par 100 véhicules dans leurs catégories respectives dans le cadre de l'étude de J.D. Power 2017 sur la qualité initiale aux États-Unis. °L'assistance routière illimitée est disponible que sur les modèles 2017/2018. Φ, ≠,*, **, ¶, ‡ Une commande du concessionnaire peut être requise. Des conditions s'appliquent. Les offres comprennent les frais de transport et préparation jusqu'à 1 785$, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et la surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables sont en sus. Ces offres sont valides jusqu'au 30 avril 2018. Les véhicules illustrés le sont à titre indicatif. Voyez Promenade KIA ou Aylmer KIA pour les détails.